



**HAL**  
open science

# L'appropriation des habitants de Saint-Martin-le-Vinoux aux territoires

Alix de Priester

► **To cite this version:**

Alix de Priester. L'appropriation des habitants de Saint-Martin-le-Vinoux aux territoires. Science politique. 2008. dumas-00824113

**HAL Id: dumas-00824113**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00824113>**

Submitted on 21 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à l'IEP de Grenoble. L'IEP ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

En tant qu'oeuvre originale, ce mémoire relève du droit de la propriété intellectuelle et vous pouvez uniquement en faire une reproduction à titre privé, sous réserve de la mention d'origine.

---

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES  
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9  
[www.iep-grenoble.fr](http://www.iep-grenoble.fr)

**UNIVERSITE PIERRE MENDES-FRANCE**  
**Institut d'Etudes Politiques de Grenoble**

**Alix DE PRIESTER**

**L'APPROPRIATION DES HABITANTS DE  
SAINT-MARTIN-LE VINOUX AUX  
TERRITOIRES**

**2<sup>e</sup> année de Master Ville Territoires Solidarités  
2007/2008  
Sous la direction de Roland Raymond**





**UNIVERSITE PIERRE MENDES-FRANCE**  
**Institut d'Etudes Politiques de Grenoble**

**Alix DE PRIESTER**

**L'APPROPRIATION DES HABITANTS DE  
SAINT-MARTIN-LE VINOUX AUX  
TERRITOIRES**

**2<sup>e</sup> année de Master Ville Territoires Solidarités  
2007/2008  
Sous la direction de Roland Raymond**



**Remerciements :**

Je remercie mon directeur de mémoire pour l'aide qu'il m'a apporté pour la construction de ce mémoire.

Je remercie également l'ensemble des habitants qui ont acceptés de répondre à mes questions et sans qui ce mémoire n'aurait jamais pu se réaliser.

Je remercie enfin l'ensemble des professionnels de la commune qui m'ont fortement aidé tout au long de cette année.

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>PREMIERE PARTIE : APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : UNE REPRESENTATION DICHOTOMIQUE DU TERRITOIRE</b>	<b>14</b>
PREMIERE SECTION : QUESTIONNEMENT AUTOUR DE L'AXE FRONTIERE	15
SECTION 2 : QUESTIONNEMENT SUR LA VERACITE DE LA DICHOTOMIE	22
<b>CHAPITRE DEUX : LES PRATIQUES DU TERRITOIRE ET LEURS RAISONS</b>	<b>30</b>
PREMIERE SECTION : LES PRATIQUES AFFECTIVES	30
SECTION DEUX : LES RAISONS D'UNE FAIBLE PRATIQUE DE L'ESPACE	39
<b>PARTIE II. APPROPRIATION DE <i>L'ESPACE INTIME</i></b>	<b>48</b>
<b>CHAPITRE 3. LES PRATIQUES QUOTIDIENNES DES TERRITOIRES</b>	<b>49</b>
PREMIERE SECTION : LES NECESSITES	50
SECTION 2. LES LOISIRS	59
<b>CHAPITRE 4. ENTRE PLURICENTRISME ET RAMASSEMENT</b>	<b>67</b>
PREMIERE SECTION. UN USAGE PLURICENTRE DES TERRITOIRES	68
SECTION 2. UN USAGE RAMASSE DU TERRITOIRE DE RESIDENCE	75
<b>PARTIE TROIS : RENCONTRE ENTRE CES DEUX APPROPRIATIONS</b>	<b>85</b>
<b>CHAPITRE 5. LES SOCIABILITES COMMUNALES : RENCONTRE ENTRE LES DEUX ESPACES</b>	<b>86</b>
PREMIERE SECTION. L'ECOLE, CENTRE DE VIE DU QUARTIER	87
SECTION 2. LES « JEUNES », POINT DE TENSION DU QUARTIER	94
<b>CHAPITRE 6 : UNE CONSTRUCTION PERSONNELLE DE L'APPROPRIATION</b>	<b>105</b>
PREMIERE SECTION : COHERENCE OU DECALAGE ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LE MONDE-DE-LA-VIE	105
SECTION 2. LA PLACE DE LA COMMUNE DANS LA VIE DES HABITANTS	113
<b>CONCLUSION GENERALE :</b>	<b>124</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>128</b>
<b>INDEX</b>	<b>132</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>134</b>

## INTRODUCTION

« On observe le divorce toujours plus marqué entre les territoires de l'action publique et les territoires pratiqués par les populations dans la vie quotidienne, entre les territoires de la « ville produite » et les territoires de la « ville vécue »<sup>1</sup>. Eric Le Breton, dans *la Ville aux limites de la mobilité* met ainsi en exergue l'importance de la notion de mobilité spatiale dans nos vies. Elle y est définie par l'auteur comme l'ensemble des « pratiques de déplacements des individus<sup>2</sup> ». Or aujourd'hui, ces derniers ont des déplacements sans cesse plus fréquents, provoquant une recomposition des rapports qu'ils entretiennent avec les territoires. La question des rapports qu'entretiennent les habitants avec leurs territoires est le cœur de notre sujet.

Cette réflexion s'inscrit notamment dans les questionnements de la géographie sociale. Celle-ci peut être définie comme une discipline qui « s'attache au repérage des structures et des relations qui naissent de l'interpénétration des rapports sociaux et des rapports spatiaux<sup>3</sup> », elle porte donc sur l'étude des relations entre l'homme et son territoire. Par l'étude de cheminements quotidiens, des itinéraires, la géographie sociale pose la question de la construction des identités territoriales.

Le territoire est, selon Roncayolo, qui use des propos de Littré pour la première partie de sa citation, « "l'étendue de terre qui dépend (...) d'une ville, d'une juridiction". Il détermine ainsi une zone de compétence, qualifiée seulement par une superficie, une forme de limites. De même, la territorialité réunit " ce qui appartient en propre à un territoire considéré politiquement : " dispositions légales et règles qui s'appliquent aux habitants<sup>4</sup> ». Cette présente définition évoque uniquement le caractère physique et politique du territoire. Or, Guy Di Méo insiste sur sa « double dimension (...) : sa nature matérielle, géographique au sens propre du terme, mais aussi son contenu idéologique ou idéal<sup>5</sup> ». Le territoire est donc aussi un construit humain, qui se transforme en fonction des interactions humaines qui s'y

---

<sup>1</sup> LE BRETON Eric, « Homo mobilis » in BONNET. M, AUBERTEL. P (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, Paris, 2006, p. 28

<sup>2</sup> LE BRETON Eric, « Homo mobilis », *ibidem* p.28

<sup>3</sup> DI MEO Guy, *Géographie sociale et territoire*, Nathan, 1998, p. 5

<sup>4</sup> RONCAYOLO M, *La ville et ses territoires*, Gallimard, La Flèche, 1982, p. 181

<sup>5</sup> DI MEO Guy, *Géographie sociale et territoire*, *op.cit.*, p. 90

produisent. L'étude des rapports que les individus entretiennent avec le territoire peut être désigné sous le terme de *rapport spatial*, « *c'est-à-dire la manière, dont l'individu vivant en société, pratique l'espace au quotidien, se le représente, établit des relations tantôt rationnelles, tantôt affectives avec ses lieux de vie*<sup>6</sup> ». Ces liens que l'individu construit avec l'espace au quotidien sont intimement personnels et dépendent bien souvent de leur mode de vie, de leur âge, de leur sexe, etc. La relation qui se construit entre l'individu et l'espace est subjective, mouvante et évolue au fil du temps. En effet, elle se construit en partie sur des représentations que l'on a des territoires, c'est-à-dire, des images qu'on y accole en fonction de son histoire, etc.

C'est pourquoi, la *géographie de l'habiter* est une discipline qui nous permet d'aller au-delà du simple point de vue descriptif sur les rapports entre les individus et les territoires. Mathis Stock en donne cette définition, « *l'un des aspects fondamentaux de l'habiter réside dans la dimension pratique qui va au-delà des seuls rapports aux lieux. Si l'on définit « habiter » comme le fait de pratiquer un ensemble de lieux géographiques, il se pose la question de savoir comment concevoir le fait que les individus pratiquent les lieux (...). On peut définir les "pratiques des lieux" rapidement comme étant ce que font les individus avec les lieux, étant entendu que ce sont les manières de pratiquer les lieux qui retiennent notre attention, non la question de la localisation ou la fréquentation*<sup>7</sup> ». L'interrogation principale, que pose la géographie de l'habiter, est donc celle des pratiques et des usages que les individus font des espaces qu'ils fréquentent au quotidien.

Ceci nous amène à nous poser la question d'appropriation de l'espace, axe central de notre réflexion. Jean Augoyard la définit comme « *ce syncrétisme entre soi-même, l'espace et autrui*<sup>8</sup> ». L'auteur met en avant l'importance de la présence d'autrui dans les rapports que l'on entretient avec un territoire. C'est ce que l'on peut appeler des *sociabilités*. Michel Forsé estime quant à lui que « *toutes les activités impliquent à des degrés divers des relations avec autrui, ce qu'on appelle ici des*

---

<sup>6</sup> DI MEO Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 1996, p.51

<sup>7</sup> STOCK MATHIS, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *Espace temps.net*, Textuel, 18 décembre 2004, (<http://www.espace temps.net/document1138.html>)

<sup>8</sup> AUGOYARD JF, *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Editions du Seuil, Paris, 1979, p. 75

*relations de "sociabilité"<sup>9</sup> ». Nous pouvons donc définir l'état de la sociabilité d'un individu comme un indicateur d'une appropriation effective ou non aux territoires. Or, la sociabilité, sur un territoire donné, peut se construire sur l'espace public ou dans l'espace privé.*

Les espaces publics, dans leur acception géographique, peuvent être considérés comme des « *espaces de passage, de rassemblement qui sont à l'usage de tous<sup>10</sup>* ». Cette notion recouvre ainsi l'ensemble des espaces qui peuvent être fréquentables par l'ensemble de la population. A l'inverse, l'espace privé n'est pas accessible à tous, « *une clôture doit être franchie, (...) l'anonymat doit être levé comme au domicile<sup>11</sup>* ». Il relève donc de l'ordre de l'intime et de l'individuel.

C'est au cours d'un stage effectué en 5<sup>e</sup> année de Master *Ville Territoire Solidarité* que nous avons construit progressivement cette réflexion autour de l'appropriation des individus aux territoires. Elle est en partie issue de la mission du stage qui concernait de manière un peu lointaine la question des sociabilités : la participation des habitants sur la ville de Saint-Martin-le-Vinoux, petite commune mitoyenne de Grenoble<sup>12</sup>. L'objet de notre travail était de réaliser un diagnostic sur l'état de la participation des habitants à la commune. A cette occasion, nous avons rencontré une vingtaine d'habitants avec lesquels nous avons abordé des questions diverses et notamment sur leur relation au territoire. Leur « participation » nous semblait alors intimement connectée avec la relation qu'ils entretenaient avec leur commune : il ressortait de ces entretiens, l'existence de différents espaces dans la commune, tel qu'un *Haut et un Bas*.

Saint-Martin-le-Vinoux est une ville de l'agglomération grenobloise. Petite commune de 5 200 habitants<sup>13</sup>, elle possède un territoire qui s'étend sur une dizaine de Km<sup>2</sup>. Celui-ci est exigu, bordé à l'Est par la Chartreuse et à l'Ouest par l'autoroute, la gare de triage et la rivière. C'est ici que réside la plus grande part des habitants, dont une partie du territoire est classée en Zone Urbaine Sensible. Longeant l'Isère, la commune atteint le col de Clémencières, à 620 m<sup>2</sup> d'altitude une

---

<sup>9</sup> FORSE M., « La sociabilité », in *Economie et Statistique*, n°132, avril, 1981, p. 39

<sup>10</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace\\_public](http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_public), le 3 août 2008

<sup>11</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace\\_public](http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_public), le 3 août 2008

<sup>12</sup> L'Annexe n°1 présente la localisation de la commune dans l'agglomération grenobloise

<sup>13</sup> Une présentation plus approfondie de la commune est présentée en Annexe n°4.

partie de la commune étant disposée contre le flan de montagne. Les individus, habitants comme professionnels, parlent alors d'une séparation de la commune entre le Bas, correspondant à la vallée, entre l'Isère et la montagne, Saint-Martin-le-Vinoux le Haut, à flanc de montagne.

Ainsi, la physionomie particulière de la commune et les représentations qui y sont accolées nous a interpellé dans notre réflexion sur l'appropriation que les individus peuvent faire des territoires. En effet, cette morphologie bicéphale pourrait avoir des incidences sur l'utilisation de ses différents espaces, ainsi que sur les rapports que les habitants entretiennent avec eux. Cette notion de « dichotomie territoriale » semblait assez pertinente pour motiver une étude sur l'appropriation des individus aux territoires.

L'intérêt de cette étude repose sur plusieurs points. En premier lieu, la littérature concernant Saint-Martin-le-Vinoux est peu développée. Seuls, quelques travaux ont été effectués par des étudiants, dans les années 1990, sur les logiques urbaines, notamment en termes de logement. Ainsi, une réflexion sur la commune est en partie vierge de tous antécédents. Notons en effet l'existence d'un document qui a été réalisé en 2004 par l'Association d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) dans le cadre des *Baromètres des quartiers*<sup>14</sup>, et qui porte sur trois quartiers du Bas de la commune : Champeyrard, Pique-Pierre et Buisseratte. Ce dernier se rapproche de l'étude que nous avons réalisé car il aborde des thématiques comme le rapport au quartier, la vie sociale dans le quartier, le rapport aux divers équipements de la commune, mais avec un objectif différent. Son but est d'évaluer la satisfaction des individus dans leur vie quotidienne, sur la commune, thématique que nous ne développons pas. De plus, il ne traite pas des territoires du « Haut » de la commune.

De même, d'un point de vue plus général, l'intérêt de ce sujet est d'aborder la question des rapports spatiaux et de l'appropriation des territoires à travers une dichotomie entre l'espace public et l'espace privé, phénomène qui n'a pas beaucoup été étudié.

---

<sup>14</sup> MICHEL Barbara, PEREZ Jaimé-Alberto, JOBERT Bénédicte, *Baromètre des quartiers de l'Agglomération Grenobloise. Quartiers Champeyrard, Buisseratte, Pique-Pierre à Saint-Martin-le-Vinoux*, METRO, AURG, Université des Sciences Sociales de Grenoble. Pierre Mendès-France, Grenoble, 2004, 65 p.

Enfin, ce sujet trouve toute sa place dans le cadre du master *Ville Territoire et Solidarité*. Bien qu'axant principalement nos réflexions sur les politiques publiques, l'importance du territoire et de ceux qui y habitent apparaît toujours en filigrane. Cette réflexion interroge l'attachement spécifique des individus, à un territoire particulier, la commune de Saint-Martin-le-Vinoux, et des territoires en général, notamment certains de l'agglomération grenobloise. Ceci nous permettra alors de prendre conscience pour notre future carrière professionnelle, de l'importance du territoire et de ses spécificités dans la mise en œuvre de politiques publiques.

Cependant, engager notre réflexion autour de l'appropriation des territoires avec en filigrane la notion de mobilité, peut nous amener à aborder une myriade de sujets. Nous avons donc choisi d'exclure certaines thématiques en raison de leur moindre pertinence par rapport à nos questions. C'est pour cela que la question des transports ne sera pas abordée. En effet, Saint-Martin-le-Vinoux, est situé à moins de 5 Km de Grenoble et facilement accessible en transports en commun (un bus toutes dix minutes jusqu'à 20h30). Cette question n'est pas apparue comme un véritable enjeu pour les individus, au cours des deux séries d'entretiens que nous avons réalisé<sup>15</sup>.

Par ailleurs, la notion d'espace privé doit être questionnée. En effet, on oppose souvent l'espace privé à l'espace public, dans sa dimension géographique et physique. La notion d'espace public recouvre alors une dimension collective, à l'usage de tous et d'une certaine grandeur. A l'inverse, l'espace privé recouvre une dimension individuelle, intime et de taille restreinte. Elle est en effet, souvent limitée au logement. Or ce concept ne correspond pas véritablement à l'utilisation que nous souhaitons en faire. Ce qui se déroule à l'intérieur du logement ne sera donc pas abordé. Nous parlerons alors d'*espace intime* plutôt que d'espace privé ; *espace* au sens d'un lieu géographique plus ou moins étendu ; *intime* au sens de ce qui « *touche à la personne*<sup>16</sup> ». Ainsi, l'*espace intime* concernera l'espace physique et géographique que pratique l'homme de façon personnelle.

---

<sup>15</sup> La première série d'entretien s'est déroulée au cours de notre stage, la deuxième pour la réalisation de ce mémoire.

<sup>16</sup> Encyclopédie Universelle informatisée

Comment donc les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux s'approprient-ils leurs territoires ?

Ce sujet amène à lever cinq hypothèses, de poids différents, mais néanmoins intéressantes. La première hypothèse repose sur le fait que la physionomie du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux influe sur l'appropriation des individus. En effet, nous avons montré que les habitants considéraient qu'il existait plusieurs territoires sur la commune, notamment un Haut et un Bas, occupés par des populations différentes. Les habitants d'en Haut auraient alors tendance à s'approprier le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux en fonction du cadre de vie qu'il offre, alors que les gens du Bas le feraient davantage en fonction des sociabilités.

La seconde hypothèse concerne les sociabilités. Nous estimons que celles-ci ont un poids sur l'appropriation des individus aux territoires. Elles sont alors le signe de leur insertion sociale sur un territoire mais aussi d'un ancrage territorial. Nous pouvons supposer que ceux d'en Haut ont une sociabilité moins tournée vers le voisinage que ceux d'en Bas, ces derniers étant plus dirigés vers l'extérieur du territoire.

La troisième hypothèse stipule que la mobilité des individus influe sur le poids de l'appropriation des individus aux territoires et aussi sur l'échelle de leur vie quotidienne. La mobilité engendre en effet une pratique de plusieurs territoires, comme le soulève la problématique. Leurs vies fortement ancrées sur un ensemble de territoires – notamment ici en raison de la petite taille de la commune – peuvent influencer sur leurs ancrages spatiaux. Nous supposons alors que plus la mobilité est grande et moins un territoire spécifique a de l'importance dans l'appropriation des individus aux territoires.

La quatrième hypothèse se fonde sur l'opposition entre une appropriation de l'espace public et une appropriation de l'espace intime des individus. L'espace intime est alors considéré comme étant les pratiques quotidiennes des individus et leurs manières d'habiter les espaces. Cela renvoie donc à l'influence de la mobilité dans cette appropriation. A l'inverse, l'appropriation de l'espace public serait alors limitée à un usage lui-même limité du quartier ou du logement, et une absence de pratiques transversales entre le Haut et le Bas de la commune.

La cinquième hypothèse repose elle, sur le fait que le temps de résidence influe sur l'appropriation que peuvent en avoir les individus. En effet, nous supposons que plus un territoire est pratiqué dans la durée et plus l'individu s'ancre sur celui-ci.

Pour répondre à cette problématique, nous avons eu recours à une méthodologie spécifique. L'explication rigoureuse de la méthodologie employée et sa justification - trop pesante dans le corps du texte - est détaillée minutieusement en Annexe n° 5. Ainsi, nous nous contenterons de préciser que c'est en raison de la morphologie spécifique de la ville et du discours communal autour d'une possible « dichotomie territoriale », que nous avons choisi d'interroger des personnes issues de différentes zones de la commune<sup>17</sup>.

Toutefois, pour questionner la véracité du discours communal autour d'une possible dichotomie de l'espace, nous avons choisi d'interroger des personnes qui pouvaient se trouver à la limite, à la frontière du Haut et du Bas. Trois territoires ont donc été choisis. Ce sont : le Chemin du Canet pour le Haut de la commune, le Village pour l'axe frontière, Champeyrard pour le Bas de la commune. Pour la réalisation de ce mémoire, huit habitants ont été rencontrés sur les trois zones géographiques cités précédemment, ainsi que quatre professionnels. Nous pouvons également y ajouter neuf personnes rencontrées au cours du stage effectué dans la commune, avec lesquelles, certaines des questions posées par le mémoire, ont été abordées. En raison de la faiblesse du nombre de personnes rencontrées, notre mémoire ne présente pas une réflexion exhaustive de la situation à Saint-Martin-le-Vinoux mais présente plutôt des pistes d'analyse autour de ces discours.

Ce mémoire, construit à partir des discours des habitants sera structuré en trois parties. Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur l'appropriation par individus de l'espace public de la commune. Celui-ci se construit essentiellement à partir des représentations qu'ils en ont. Une première réflexion sera entreprise autour de la dichotomie territoriale, tant affichée par les habitants et professionnels. Ce qui

---

<sup>17</sup> L'Annexe n°2 délimite les trois territoires étudiés, sur la carte de la commune. L'annexe n°6 présente la cartographie Village, et l'annexe n°7, celle du quartier Champeyrard.

nous amènera à nous questionner sur l'image et les pratiques qu'ils ont du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Cette partie a pour but de questionner la dimension collective de l'appropriation.

Puis nous nous pencherons sur l'appropriation que les habitants font de *leur espace intime*. Celle-ci se réalise essentiellement autour de pratiques sur plusieurs territoires, autre que Saint-Martin-le-Vinoux. Nous verrons alors se dessiner une pratique ambivalente du territoire, entre un usage pluricentré des territoires et un usage très localisé, autour de leur logement ou quartier.

Enfin, nous nous questionnerons sur la rencontre entre l'appropriation de l'espace public et l'appropriation de *l'espace intime* faite par les individus. Nous nous pencherons alors sur la sociabilité qui se construit sur le territoire, rencontre entre l'espace intime et l'espace public, pour ensuite comprendre que l'appropriation des territoires se fait de manière individualisée en fonction de leur propre mode de vie.

## PREMIERE PARTIE : APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

Pour définir la potentielle appropriation que les habitants peuvent avoir de l'espace public de Saint-Martin-le-Vinoux, il faut auparavant revenir sur sa définition. En effet, elle est au cœur de notre sujet. D'une façon générale, l'espace public, dans son acception géographique, peut recouvrir cette définition, « *espaces de passage, de rassemblement qui sont à l'usage de tous*<sup>18</sup> ». Ainsi « *les rues et monuments, les parcs et les jardins, les transports en commun et autres gares sont la propriété d'instances diverses ; mais ce n'est pas tant l'identification de ces propriétaires qui nous intéresse ici que ces espaces puissent être fréquentables par l'ensemble de la population*<sup>19</sup> ». La principale caractéristique est ici la dimension collective et universelle de l'espace public qui est « *à l'usage de tous* » ; ce sur quoi insiste également Yves Grafmeyer. Il estime que l'espace public est « *l'expression emblématique de la citoyenneté, [il] est par excellence ce qui fait de la ville autre chose qu'une mosaïque de quartier et un simple agrégat de petits mondes étanches*<sup>20</sup> ». Par cette phrase, ce dernier met en avant la dimension communale ou globale des espaces publics. C'est par l'ensemble de ces espaces publics qu'une commune va exister, se construire une identité propre et singulière. Pris dans leur totalité, ils forment l'ensemble de la ville, une et indivisible.

Cependant, pouvons-nous dire que l'espace public peut s'approprier dans sa globalité ou bien peut-il exister une seule appropriation de l'espace public ? En effet, à la lecture du discours dominant autour de la commune, Saint-Martin-le-Vinoux serait une commune scindée entre deux entités très différentes. Une appropriation de l'espace public serait-elle alors possible ? Par quoi cette appropriation serait-elle motivée ?

Or, Maïté Clavel dans sa *Sociologie de l'urbain* qualifie les espaces publics comme « *des espaces non appropriés, non appropriables sinon de façon temporaires*<sup>21</sup> ». La notion d'appropriation peut donc prendre plusieurs formes. Sa

---

<sup>18</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace\\_public](http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_public), le 3 août 2008

<sup>19</sup> HOSSARD Nicolas, JARVIN Magdalena, « C'est ma ville ! ». *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 21

<sup>20</sup> GRAFMEYER Yves, *Sociologie urbaine*, Nathan, Paris, 1994, p. 95

<sup>21</sup> CLAVEL M., *Sociologie de l'urbain*, Economica, Paris, 2002, p. 87

définition, « *l'acte de faire sien par l'attribution d'un sens*<sup>22</sup> » laisse penser que l'appropriation d'un territoire ou d'un espace public peut alors être physique ou réelle comme les SDF s'approprient ou domestiquent concrètement le territoire qu'ils occupent<sup>23</sup>. Elle peut également se faire d'une manière mentale et affective sans pour autant l'être physiquement.

En effet, comme le définissent Lévy et Lussault, « *les êtres humains ne vivent pas dans le monde tel qu'il est, mais dans le monde tel qu'ils le voient, et en tant qu'acteurs, ils se comportent en fonction de leur représentation de l'espace*<sup>24</sup> ». Les auteurs estiment alors que les individus construisent leur rapport au territoire essentiellement selon les représentations qu'ils en ont. Or, l'introduction a montré que la commune de Saint-Martin-le-Vinoux était d'emblée présentée par les individus comme une ville à deux territoires, avec un Saint-Martin-le-Vinoux le Bas et un Saint-Martin-le-Vinoux le Haut. En effet, l'appropriation par les individus est fortement influencée par l'existence de référentiels généraux, emprunts de représentations. Le chapitre premier questionnera l'image d'une représentation dichotomique du territoire. Le deuxième chapitre mettra en lumière l'importance des représentations dans les pratiques territoriales affectives des individus.

---

<sup>22</sup> HOSSARD Nicolas, JARVIN Magdalena, « C'est ma ville ! », op.cit. , p. 23

<sup>23</sup> ZENEIDI-HENRY Djemila, *Les SDF et la ville, géographie du savoir-survivre*, Bréal, 2002, p. 28

<sup>24</sup> HEROUARD Florent, « Habiter et espace vécu : une approche transversale pour une géographie de l'habiter » in PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, YOUNES Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, la Découverte, Paris, 2007, p.159

## CHAPITRE PREMIER : UNE REPRESENTATION DICHOTOMIQUE DU TERRITOIRE

La manière dont les individus se représentent leur territoire indique beaucoup sur les rapports qu'ils peuvent entretenir avec lui. Dans ces représentations territoriales, il peut exister des représentations collectives communales qui soient des « *idéologies territoriales* ». Guy Di Méo la définit ainsi, c'est une « *représentation collective d'une référence idéale vague mais tenace, à fort ancrage historique, que du territoire proprement dit, compris soit comme un espace collectivement pratiqué et vécu, soit comme une entité administrative et politique toujours fonctionnelle. Ingrédient majeur de cette idéologie territoriale, sa forme et son étendue géographique, héritées de systèmes politico-administratifs anciens et révolus, souffrent de beaucoup d'incertitudes*<sup>25</sup> ». Bien souvent, ces idéologies sont le fruit d'une histoire et d'une perpétuation de l'histoire qui la transforme et la modifie pour prendre une place importante dans les mentalités.

C'est le cas de Saint-Martin-le-Vinoux avec son image d'une ville coupée en deux, comme le certifie cette phrase « *le bien connu clivage entre le Haut et le Bas*<sup>26</sup> » du *Baromètre des quartiers*, rédigé, entre autre, par l'AURG<sup>27</sup>, dans un projet lancé en partenariat avec la METRO<sup>28</sup>. Cette représentation dichotomique, tant avancée par les acteurs marque profondément l'image du territoire et, par la même occasion, peut être aussi l'appropriation que les habitants en font. L'étude de ces représentations sera faite en deux temps. Une première partie questionnera la localisation d'un axe frontière entre le Haut et le Bas de Saint-Martin-le-Vinoux. La deuxième partie tentera de questionner la véracité de ces catégorisations, notamment par l'étude des catégories d'espaces publics.

---

<sup>25</sup> DI MEO, *Les territoires du quotidien*, op.cit. p. 90

<sup>26</sup> MICHEL Barbara, PEREZ Jaimé-Alberto, JOBERT Bénédicte, *Baromètre des quartiers de l'Agglomération Grenobloise*, op.cit, p.16

<sup>27</sup> L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise

<sup>28</sup> La METRO est le nom de la communauté d'agglomération de Grenoble

## PREMIERE SECTION : QUESTIONNEMENT AUTOUR DE L'AXE FRONTIERE

Cette commune, à travers cette « *idéologie territoriale* » apparaît marquée par une vision dichotomique du territoire. La ville semble alors, du point de vue des acteurs, scindée entre un *Haut riche* et un *Bas pauvre*. Cependant, pour évaluer de la réalité de deux territoires, il est nécessaire de déconstruire cette vision. Pour ce faire, notre choix a été de questionner l'existence ou non d'un entre-deux ou tout au moins une frontière entre ces deux espaces de la commune. Pour comprendre la réalité de ces entités géographiques, il fallait savoir où se situait la frontière - si elle existait - entre ces deux espaces. Cet *axe frontière* est alors une façon de questionner leur véracité de la qualification de ces espaces géographiques.

### §1. Des espaces géographiques distincts...

Cette étape de notre analyse questionne les découpages territoriaux effectués par les habitants, en fonction de la représentation dichotomique de la ville. La réflexion a été construite à partir des cartes routières de la commune sur lesquelles les enquêtés avaient à dessiner les frontières de ce qu'ils considéraient comme le Haut ou comme le Bas de la commune.

#### A. L'avenue, un axe structurant la frontière entre le Haut et le Bas

L'avenue du Général Leclerc - qui prend différentes appellations en fonction de sa localisation - est alors structurante pour la délimitation d'une frontière entre un Haut et un Bas de la commune<sup>29</sup>. Pour six d'entre eux, l'Avenue est approximativement délimitante entre le Haut et le Bas. Pour seulement trois d'entre eux, celle-ci est strictement structurante pour délimiter cette frontière, comme nous le rapporte ici Brigitte, une habitante du Chemin du Canet, « *pour moi, le Bas et le haut... la coupure, elle s'amorce, dans mon esprit... à partir de l'ancienne route de*

---

<sup>29</sup> Pour une meilleure compréhension, il faut se reporter à l'Annexe n° 9, 10 et 11, cartographies de la commune sur lesquelles sont rapportés l'ensemble des frontières dessinées par les habitants interrogés.

Lyon... c'est cette route là qui... Ca fait une frontière<sup>30</sup> ». C'est donc l'axe routier qui est significatif de cette coupure.

Seulement, pour une habitante et une professionnelle, cette classification n'est pas certaine. Sarah, habitante de Champeyrard ainsi que Christine Haydont, une professionnelle de la commune, caractérisent le Haut de la commune par ce qui monte au dessus de l'Avenue. « *Oui eh ben quand tu viens en bus, à un moment, y'a une montée avec un arrêt, de là, y'a une route qui monte et qui monte jusqu'à...Quaix-en-Chartreuse... bah c'est là, Saint-Martin-le-Vinoux le haut...*<sup>31</sup> ». Cette division de la commune est alors essentiellement centrée sur un aspect géographique. Nous pouvons donc en conclure ici, que selon elles, tout ce qui est à flanc de montagne est considéré comme faisant partie du Haut de la commune.

Deux personnes structurent plus ou moins la frontière entre les deux espaces de la commune au niveau de l'Avenue, mais avec des spécificités. Cependant, on peut remarquer que leur zone d'habitation influe leur représentation de la frontière entre le Haut et le Bas. En effet, ils définissent leur zone d'habitat<sup>32</sup> à minima des autres personnes interrogées. Ainsi, Jonathan, jeune habitant de Champeyrard, considère que le Bas est constitué « *du Floride, de la Cité Merger, de Champeyrard, de Pique-Pierre ; ... après Pique-Pierre, on connaît pas*<sup>33</sup> ». Ainsi, il assimile le Bas à un territoire qu'il connaît, inversement, il assimile le Haut à un territoire qu'il ne connaît pas. Le Haut de la commune prend naissance avant l'Avenue. De même Béatrice, habitante du Village inclut au Bas de la commune, le début de la route de Narbonne. Ici, la délimitation de cette frontière est moins compréhensible comparativement aux autres entretiens et en raison de son mode de vie, en effet, elle semble peu pratiquer le territoire du Haut et du Bas de la commune et donc *a fortiori* la route de Narbonne qui est excentrée par rapport à son lieu d'habitation et d'usage du territoire. Nous pouvons donc supposer pour ces deux habitants que le Haut ou le Bas de la commune représente des territoires qu'ils ne connaissent pas très bien, comme nous le verrons plus précisément par la suite.

---

<sup>30</sup> Entretien avec Brigitte, habitante du Chemin du Canet, le 05/07/08

<sup>31</sup> Entretien avec Sarah, habitante de Champeyrard, le 27/06/08

<sup>32</sup> Le Haut pour les personnes vivant dans le Haut de la commune et inversement.

<sup>33</sup> Entretien avec Jonathan, habitant de Champeyrard, le 04/07/08

## B. Une bipolarisation du territoire questionnée

Seuls deux personnes n'établissent pas clairement qu'il existe de zones géographiques distinctes. Les deux raisons à cette réponse sont différentes. A cette question, Aimé, habitant de Champeyrard énonce clairement « *pour moi (...) ça veut plus rien dire... cette histoire... (...) J'sais même pas pourquoi les gens font la différence entre Saint-Martin-le-Vinoux le Haut et Saint-Martin-le-Vinoux le Bas ... pour moi, c'est un village en totalité...*<sup>34</sup> ». Il considère qu'il n'existe pas de frontière entre un Haut et un Bas de la commune, il voit la commune comme une entité. Josiane, quant à elle, habitante du Village, ne mentionne quasiment jamais la notion de Haut et de Bas tout au long de l'entretien. Il lui arrive d'employer le terme « *Bas de la commune*<sup>35</sup> », mais souvent à la suite d'une utilisation de ma part, et il sert seulement à montrer que « *le Bas, je le connais pas*<sup>36</sup> ». En effet, pour Josiane, la commune se limite au quartier où elle vit et qu'elle connaît : le Village.

Notre démarche consistait à vouloir questionner la légitimité de l'existence d'un Haut et d'un Bas. Nous souhaitions donc questionner la notion de frontière, d'espace entre-deux. C'est pour cela que nous avons choisi d'interroger des habitants du Village, zone que nous considérons comme une zone intermédiaire. Seulement, nous ne l'avons pas spécifiquement demandé aux habitants, au cours de l'entretien, s'ils considéraient qu'il existait une zone frontière, une zone de l'entre-deux. Nous ne souhaitions pas leur faire construire une pensée qu'ils n'avaient peut-être jamais eue auparavant. Mais deux personnes nous ont spécifié l'existence de cette zone frontière. Toutes deux habitent dans le chemin du Canet, mais pas au même endroit : Geneviève habite plus en altitude que Bernard. Ainsi, ils n'en donnent pas tout à fait les mêmes frontières. Geneviève délimite la zone frontière essentiellement au Village alors que Bernard y inclut le Chemin du Canet. Geneviève considère donc que le Haut débute plus bas géographiquement par rapport à la vision de Bernard. Elle le situe au dessus du Village et y inclut sa propre zone d'habitation. Bernard, quant à lui, situe son habitation dans la zone intermédiaire. Geneviève assimile le Haut de la commune à de la « *verdure*<sup>37</sup> » ce qui est pour elle synonyme de repos ; elle aime habiter en Haut de la commune. Bernard, quant à lui, s'assimile davantage au Bas de

---

<sup>34</sup> Entretien avec Aimé, habitant de Champeyrard, le 11/07/08

<sup>35</sup> Entretien avec Josiane, habitante du Village, le 27/06/07

<sup>36</sup> Entretien avec Josiane, op.cit.

<sup>37</sup> Entretien avec Geneviève, habitante du Chemin du Canet, le 12/07/08

la commune dans lequel il a vécu les deux premières années de sa vie à Saint-Martin-le-Vinoux qu'au Haut, qu'il considère comme « *et puis en haut, c'est... euh... rente foncière... c'est le mec qui euh... a de gros revenus... à un million la baraque... y'a pas beaucoup de gens d'en Bas qui peuvent monter en haut... de toute façon...* »<sup>38</sup>. Il souhaite donc s'extraire de cette catégorisation. Et comme ces mots le disent bien, la dichotomie territoriale est essentiellement structurée autour des groupes sociaux.

## §2. ... habités par des groupes sociaux différents

### A. Une représentation communale

C'est en effet un avis partagé par la plupart des personnes interrogées. Le Haut de la commune est donc perçu comme une zone d'habitation où vivent des populations de classe moyenne ou supérieure comme l'illustre les mots de Bernard « *en haut, c'est... euh... rente foncière... c'est le mec qui euh... a de gros revenus... à un million la baraque...* »<sup>39</sup>. Le Bas de la commune, quant à lui, est davantage vu comme une zone d'habitation pour des populations plus en difficultés, « *rue Pierre Sénard, oui, vous avez une zone d'habitation... bon... c'est quand même, je dirais, un quartier qui est marqué socialement... entre guillemets... sur l'échelle sociale... enfin, [les quartiers] sont tous marqué sur l'échelle sociale ... c'est plutôt les gens qui ont de faibles revenus* »<sup>40</sup>. Ainsi, Geneviève parle « *et après, quand on va du côté de la Buisseratte (...), y'a une vie de quartier, ça s'est sûr... parce qu'en plus y'a des milieux... euh... de gens qui ont besoin d'être solidaires les uns des autres justement pour s'en sortir* »<sup>41</sup>. Par cette périphrase, elle invoque l'idée que les habitants du Bas de la commune, dont la Buisseratte, par leurs difficultés financières ou autres, s'entraident beaucoup. A l'opposé, pour Sarah, le Haut de la commune, c'est « *là Bas, c'est des bourges... des bourgeois... c'est Saint-Martin-le-Vinoux riche et style ici, ils l'appellent Saint-*

<sup>38</sup> Entretien avec Bernard, habitant du Chemin du Canet, le 05/07/08

<sup>39</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>40</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>41</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

*Martin-le-Vinoux pauvre*<sup>42</sup> ». Les habitants du Haut de la commune sont donc vus comme des populations riches ou bourgeoises.

Mise à part l'idée de groupes sociaux différents, le Haut de la commune est vu comme possédant un habitat différent, individuel. C'est ainsi que Josiane ou Aimé parlent du Haut comme une « zone résidentielle<sup>43</sup> » ou que Sarah parle de « maisons villas<sup>44</sup> ». Ce qui le place à l'opposé du Bas de la commune qui, comme nous l'avons montré subrepticement dans l'Annexe n° 4,<sup>45</sup> est largement composé d'immeubles collectifs. Le Haut de la commune est vu comme une zone résidentielle. Or celle-ci abrite souvent des populations moyennes voire supérieures. Le terme « villas », quant à lui, fait référence à un possible faste de ces maisons. En effet, le critère de « l'argent » semble également important car il est plusieurs fois mentionné par les enquêtés. Brigitte parle ainsi de maison à « 500 000 euros », et Bernard de maisons à « un million la baraque...<sup>46</sup> ». Bien que leurs estimations soient très différentes, ils perçoivent le Haut de la commune comme un lieu où vivent des populations riches ; à l'inverse, le Bas regrouperait plutôt des populations en difficulté.

## **B. Une objectivation difficile des propos des habitants**

Cette objectivation est difficile à entreprendre scientifiquement en raison de l'absence de chiffres spécifiques sur cette question. En effet, le Recensement Général de la Population ne présente que des chiffres communaux pour l'ensemble des variables qu'il a construit. Habituellement, il existe aussi des entités plus petites, des îlots de 2000 personnes, pour lesquels les résultats obtenus à l'échelle de la commune sont affinés pour donner une meilleure réalité du territoire. Seulement, en raison d'une trop petite taille, Saint-Martin-le-Vinoux n'a pas été découpée en îlots. Il n'existe donc pas de chiffres sur les différentes parties de la commune. Aussi, cette objectivation des réalités sociales du territoire est quelque peu complexe. Cependant, la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux édite en 2008 un livre sur la commune et son identité, dans lequel un élément atteste de cette réalité. Construite à travers des

---

<sup>42</sup> Entretien avec Sarah, op. cit.

<sup>43</sup> Entretien avec Aimé, op.cit. et Entretien avec Josiane, op.cit.

<sup>44</sup> Entretien avec Sarah, op.cit.

<sup>45</sup> L'annexe 2 présente rapidement la commune

<sup>46</sup> Entretien avec Brigitte, op.cit.

photos, une introduction narrative présente l'auteur cherchant à s'installer dans la commune. Il va dans une agence immobilière qui lui demande « *quelle fourchette de prix ? Dans la vallée ou plus Haut ? Parce que là on n'est plus dans les mêmes catégories, vous comprenez ? On ne tape plus dans la même clientèle non plus... enfin ce que je veux dire c'est que c'est nettement plus cher, il n'y a pas d'entre-deux, quoi*<sup>47</sup> ». Ici, l'employé montre la différence qui existe entre les logements du Haut de la commune et ceux du Bas, dont les prix ne sont pas du tout les mêmes. Il insiste aussi sur le fait que les populations ne sont pas les mêmes. Les populations du Haut de la commune possèdent alors des maisons à chère valeur immobilière ; ils appartiennent donc à une catégorie sociale différente de celle du Bas de la commune. De même, l'agent stipule qu'il n'y a pas d'« entre deux » sur la commune. Cependant, ce fait est à relativiser, en effet, nous avons montré que certains habitants estimaient qu'il existait un espace intermédiaire dans la commune, qui serait un entre-deux dans l'espace géographique de la commune.

Sans véritable statistique, il nous est donc difficile d'objectiver réellement ce discours. Toutefois, au cours des observations que nous avons effectué<sup>48</sup>, il est notable que les formes d'habitations ne sont pas les mêmes en fonction de la zone géographique où l'on est. Ainsi, plus nous allons vers le Haut de la commune et plus les maisons sont grandes et spacieuses. Alors que sur le Bas de la commune, les habitations sont presque toujours exclusivement du logement collectif, type de logement presque absent du haut.

Il apparaît que pour les habitants et les professionnels, les deux territoires sont exclusivement habités par une catégorie spécifique de population. Nous pouvons rapprocher ce mouvement d'identification de territoire à un groupe social donné, à ce que développe Bernard Debarbieux, sous le terme de *lieux symboliques*. Pour lui, « *le lieu symbolique s'inscrit dans deux échelles d'espaces instituées par des groupes sociaux, celle de l'emplacement et celle du territoire auquel il réfère*<sup>49</sup> ». Selon cette analyse, un lieu symbolique est à la fois, un territoire géographique précis et un construit social sur lesquels s'appliquent un ensemble de valeurs. « *Parce qu'il est emplacement d'un groupe (...) le lieu symbolique apparaît comme un symbole*

---

<sup>47</sup> FRAPPAT Sylvain, MERLE Emmanuel, *Si rurale... citadine. Saint-Martin-le-Vinoux*, Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, 2007, 143 pages

<sup>48</sup> Observations réalisées sur le Chemin du Canet et la Route de Narbonne, le 10/06/08 et le 26/07/08, sur la Route de Clémencières, le 22/08/08

<sup>49</sup> DEBARDIEUX B, « Le lieu, fragment et symbole du territoire » in *Espace et Société*, les échelles de l'espace social, n° 82-83, 3-4, 1995, p. 18

*naturel. (...). Il est d'abord l'emplacement que le groupe occupe, condition de son existence ; dès lors, il permet de désigner symboliquement ce groupe<sup>50</sup> ». Donc, pour l'auteur, un espace géographique donné - en fonction de son histoire et de la population qui y vit - peut s'ériger en lieux symboliques. Pour les habitants, il permet de désigner symboliquement mais physiquement un groupe. C'est pourquoi, il y a une telle identification d'un Saint-Martin-le-Vinoux le Bas, « pauvre », car une certaine partie de la population, plus en difficulté, vit en Zone Urbaine Sensible. Inversement, par l'importance de son habitat individuel, mais aussi en raison de sa composition sociale, le Haut de Saint-Martin-le-Vinoux est considéré comme un espace pour les personnes riches. Il semble donc que ces lieux symboliques accentuent cette représentation d'une dichotomie territoriale.*

En conclusion de cette première analyse, les individus adhèrent globalement tous à cette notion de Haut et de Bas de la commune, vu qu'ils l'utilisent tous au cours de l'entretien. Il est cependant important de spécifier que nous utilisons cette catégorisation au cours de l'entretien, cela a donc pu influencer les habitants dans leurs réponses. Ainsi, ceux-ci se représentent globalement le Haut comme un « territoire riche » et le Bas comme « un territoire pauvre ». Mais bien que cette dichotomie territoriale soit globalement acceptée par les individus et structurée grossièrement autour de l'axe principal de circulation, l'Avenue du Général, l'axe frontière est relativement spécifique à chacun. Cet axe frontière est symbolique de leur appropriation des territoires de Saint-Martin-le-Vinoux et des représentations qu'ils en ont. C'est-à-dire que ces représentations de l'axe frontière sont symboliques d'une zone d'habitation qu'ils considèrent comme la leur ; zone à laquelle ils s'identifient ou au contraire à laquelle ils ne s'identifient pas. Un espace intermédiaire semble également se dessiner autour du Village.

Dans une volonté de comprendre plus profondément la réalité de cette dichotomie territoriale, nous allons maintenant nous intéresser plus spécifiquement à la sémantique utilisée par ces personnes pour qualifier ces différents espaces publics.

---

<sup>50</sup> DEBARDIEUX B, « Le lieu, fragment et symbole du territoire », *ibidem*, p. 18

## **SECTION 2 : QUESTIONNEMENT SUR LA VERACITE DE LA DICHOTOMIE**

Mais tout d'abord, il nous faut se questionner sur la légitimité des catégories constitutives de notre étude, c'est-à-dire sur la pertinence et la validité des catégorisations qui ont été faites au cours de ce premier chapitre. Notre réflexion s'est construite autour de catégorisations déjà existantes ou qui se sont révélées au cours des entretiens. Plusieurs catégorisations sont ressorties concernant des zones géographiques - le Bas, le Milieu et le Haut de la commune – ou bien des groupes sociaux. Cette catégorisation a été indispensable pour la réflexion qui a été menée et pour la validité ou non de l'existence d'espaces géographiques distincts. Elle nous a permis de mettre en évidence des lignes fortes. Seulement, pour valider véritablement ces notions, de même que l'idée d'un Haut et d'un Bas de la commune, il nous faut déconstruire cette notion de *catégorie*.

### **§1. Questionnement sur la légitimité des catégorisations**

#### **A. Déconstruction de la notion de « catégorie »**

La connaissance se construit et se formalise grâce à des structurations de pensée, donc d'une certaine manière grâce à la mise en catégorie, l'énonçaient Weber et Durkheim<sup>51</sup>. Elle est donc indispensable à la réflexion et l'analyse de la pensée ; cependant pour comprendre réellement les fonctionnements de l'existant, il est nécessaire de la déconstruire. Cette partie se fonde sur deux cours sur les catégorisations, de Pierre Le Quéau et Roland Raymond. Nous avons utilisé au cours de notre réflexion des catégories pour parler de zones géographiques mais aussi de groupes sociaux. Or ces catégorisations ne vont pas de soi, ce sont des construits de la pensée, des traitements de la réalité pour permettre de comprendre ce qui entoure. Cette mise en catégorie permet de donner du sens à l'existant, de combler du vide. Par là, nous avons essayé de construire une réalité pour tenter de la comprendre. Elle a été construite à partir de critères. Pour désigner le Haut et le Bas de la commune,

---

<sup>51</sup> LE QUEAU Pierre, *Construction et déconstruction des catégories*, cours du master Ville Territoires Solidarités, 2<sup>e</sup> Année, le 14 mai 2008

ont été évalués l'altitude géographique, la typologique de l'espace public, s'il est urbain ou boisé, les populations qui y habitent, le type d'habitat, etc. Ces catégories binaires pour qualifier Saint-Martin-le-Vinoux ont pour vocation de faire apparaître des similitudes qui existent dans un même ensemble et donc, *a contrario*, de faire sortir les différences pour les autres espaces. La mise en catégorie éclaircit une certaine part de réalité pour lui donner un sens. C'est ainsi que l'on désigne un Bas, constitué d'espaces publics nombreux et variés, avec une population plus populaire et un Haut, plus riche, avec des espaces publics réticulaires ou presque absents de la commune, etc. Nous pouvons voir que par cette mise en catégorie, les individus se repéraient, s'identifiaient à une certaine zone géographique, donc à un groupe social, car comme on l'a montré, les « espaces géographiques » du Haut et du Bas de la commune sont assimilés à des populations particulières. Par cette catégorisation « haut/Bas », « riche/pauvre », les individus s'identifiaient. Au cours de la première section, notamment autour de la notion d'axe frontière, nous avons bien vu que les individus délimitaient l'espace en fonction de leur propre appropriation ou identification. Bernard ne s'assimile pas au Haut de la commune, car il ne se considère pas aussi riche que les autres. Sarah ne s'assimile pas au Haut de la commune dans lequel vivent des « *bourges* » dans des maisons villas. Cette catégorisation permet aux gens de pouvoir se placer en fonction d'une certaine réalité. Ils rejetaient alors les autres parce qu'ils n'appartenaient pas au même ensemble. Ils n'étaient pas « *similaires*<sup>52</sup> ». La catégorisation devient alors jugement sur l'apparence, une forme de reconnaissance. Entre eux, les gens du Bas s'opposent aux gens du Haut.

### **B. Une relativisation d'une mise en catégorie excessive**

Cette mise en catégorie permet donc de comprendre une certaine forme de la réalité ; elle est prétexte pour la mise en exergue de ressemblances ou d'appartenance, mais par cette trop grande focalisation sur les ressemblances, elle en oublie les dissemblances. C'est ainsi que la mise en catégorie obscurcit une certaine forme de la réalité. Elle construit des blocs monolithiques sans différence : « le Haut », « le Bas », « les riches », « les pauvres ». Mais elle ne rend pas compte de la diversité qui peut exister au sein d'un même groupe et donc des différences, mais

---

<sup>52</sup> LE QUEAU Pierre, *Construction et déconstruction des catégories*, op. cit.

elle occulte également certaines choses, elle empêche ainsi de percevoir une réalité en fait beaucoup plus complexe et diversifiée que ce qu'il n'y paraît. C'est ainsi que l'on ne voit pas les différences qui peuvent exister au sein d'un même groupe. C'est alors que la prise en compte d'un espace intermédiaire dans la commune est intéressante. En effet, la zone du Village illustre parfaitement cette fausse dichotomie : l'habitat est différent du Bas et du Haut de la commune et il regroupe des populations de classes moyennes.

Ainsi, la catégorisation induite par les habitants pour désigner le Haut de la commune est un Haut riche avec des maisons individuelles. Or justement, deux des trois personnes que nous avons interrogé au cours de cette étude ne vivent pas dans une maison individuelle mais dans une copropriété<sup>53</sup>. Le Haut de la commune est censé être habité par des personnes riches. Or Geneviève et ses colocataires travaillent dans le monde artistique et « *on fait partie des gens qui seraient catégorisés dans la pauvreté au regard des salaires*<sup>54</sup> », mais habitant dans une maison dans la montagne ; ils y vivent convenablement. De même, Bernard et Christine Haydont, responsable du service Développement Social Urbain, à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, différencient la rue du 26 mai et la place Pasteur du reste du Bas de la commune. Bernard y a ces mots « *à droite de la nationale... sous le coteau [Rue du 26 mai et place Pasteur] ici. C'est marqué aussi... mais ça démontre une plus grande aisance... (...)*<sup>55</sup> ». Il catégorise même cet espace géographique comme une entité particulière, entre le Bas de la commune qu'il considère plus pauvre et une zone intermédiaire avec des classes moyennes. Christine Haydont considère quant à elle que les populations vivant dans cette partie de la commune sont relativement les mêmes que ceux qui vivent au Village<sup>56</sup>. Enfin, la catégorisation d'un Haut et d'un Bas est également à questionner, avec l'existence ou non d'une zone intermédiaire. En effet, la délimitation entre les deux entités géographiques n'est déjà jamais exactement la même selon les individus, malgré quelques éléments structurants.

Aussi, après avoir posé toutes les limites que la catégorisation pouvait induire, étudions les catégories d'espaces publics qui ressortent de l'étude du champ

---

<sup>53</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit. et Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>54</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

<sup>55</sup> Entretien avec Bernard, op.cit.

<sup>56</sup> Entretien avec Christine Haydont, responsable du pôle Développement Social Urbain, le 11/07/08

lexical des individus, ce afin d'entériner cette ligne de démarcation et la construction de ces trois espaces géographiques.

## §2. Les catégories d'espaces publics

La sémantique, utilisée par les enquêtés pour désigner les espaces publics, renseigne sur la nature de ces espaces et sur le type d'utilisation que les habitants en font. Or, les mêmes mots ne sont pas utilisés pour qualifier le Haut ou le Bas de la commune<sup>57</sup>. A travers le champ lexical employé par les habitants, trois zones géographiques ressortent distinctement en raison de leurs natures différentes.

### A. L'espace public du Bas de la commune

Le *Bas* de la commune est l'espace géographique dont le champ lexical est le plus riche en termes de qualification de l'espace public. Six catégories de termes ont été relevées : ceux qui touchent aux commerces, aux services ou équipements, aux bâtiments, aux voies de circulation, aux espaces de la commune et enfin aux mobiliers urbains. Douze termes différents sont utilisés pour désigner les commerces comme « *la pharmacie* » ou le « *coiffeur* », treize pour les équipements et les services comme « *la mairie* » ou la « *maison des associations* », quatre pour les bâtiments comme « *le Leclerc* », sept pour les voies de circulation comme « *la nationale* » ou « *la rue* », quatre pour les espaces ou lieux de stationnements comme « *placettes* » ou « *parking* » et enfin trois pour le mobilier urbain comme « *bancs* » ou « *feu rouge* ».

La richesse du vocabulaire employé par les enquêtés pour désigner l'espace public montre la place qu'elle occupe chez les habitants. En effet, par le nombre d'occurrences faites, nous pouvons distinguer et définir dans quel type d'environnement les individus habitent. Cette diversité sémantique renseigne sur le caractère fortement urbain et dense du *Bas* de la commune. Il est structuré par de grandes voies de circulation, telles que « *l'autoroute* » ou « *la nationale* ». Leur utilisation est symbolique de l'importance de la voiture dans cette espace. D'ailleurs une des habitantes du chemin du Canet, en pensant au *Bas*, a ces mots : « *c'est le bus, la grande route, circulation de l'Avenue de la République qui est abominable et le*

---

<sup>57</sup> Pour une meilleure compréhension, un tableau récapitulatif des différents termes utilisés par les interviewés est présenté en Annexe n°12. Tous les mots employés par les enquêtés sont repris dans ce tableau.

*train...*<sup>58</sup> ». Cette forte présence de la voiture semble l'affecter. C'est également dans cette partie de la commune que se trouvent tous les « *points stratégiques*<sup>59</sup> », terminologie employée par Aimé, un habitant de Champeyrard, pour désigner les commerces, les services et les équipements. Seul deux équipements existent encore dans la zone intermédiaire et aucun dans la partie Haute de la commune. Le nombre de dénominations pour nommer les équipements et les services – treize- est une marque de la relative importance des services à la population dans cette commune. De même, la diversité et les occurrences de ce champ lexical renseignent sur la place fondamentale de l'espace public dans le Bas de la commune. Il semble structurant pour la commune, dans le sens où il est présent sur tout le territoire du Bas.

## **B. L'espace public sur le Village et le Haut**

Cependant, les enquêtés utilisent un vocabulaire nettement moins développé pour désigner la zone intermédiaire, qui se trouve être le Village. Trois vocables différents sont employés pour désigner des équipements ou des services qui sont « *l'ancienne mairie* », « *l'école* » ou encore « *l'Eglise* ». Trois mots indiquent le mobilier urbain comme « *les bacs à fleur* », deux termes pour les espaces de la commune du type « *Place* » et enfin deux termes pour désigner des voies de circulation comme « *route* ». Ici encore, cette catégorisation de l'espace public renseigne sur la nature de cette zone. Il semble que dans ce lieu, l'espace public soit beaucoup plus restreint et concentré. En effet, le champ lexical est relativement pauvre et sur l'ensemble des dix mots employés, sept se localisent sur un même espace : la « *Place* » du Village. En effet, ils y situent l'Eglise, l'école, l'ancienne mairie, les installations, les toilettes et les bacs à fleurs et enfin la place elle-même. Nous avons donc dans ce lieu un espace public très ramassé sur une place qui est le centre de cette zone géographique. Une très grande majorité des activités publiques ou collectives semblent se passer sur cette place. Et c'est cela qui symbolise le mieux ce lieu.

Enfin, le Haut de la commune est évoqué par les enquêtés via l'usage d'un vocabulaire plus diversifié que pour le Village. C'est essentiellement autour de l'environnement que celui-ci trouve un panel de termes relativement étendu. Il est

---

<sup>58</sup> Entretien n°5 avec Bernard, op. cit.

<sup>59</sup> Entretien n°7 avec Aimé, op. cit.

donc désigné par huit termes concernant son environnement dont « *montagne* » ou « *verdure* » sont les plus pratiqués, trois termes pour les voies de circulation dont « *chemin de randonnée* » et « *route* », trois pour des espaces comme « *la vallée* » et « *les hameaux* », et enfin deux termes pour désigner des bâtiments comme le « *Château* » et les « *villas* ». Ici encore, les dénominations pour caractériser l'espace public sur le Haut de la commune sont significatives du type d'environnement dans lequel les individus vivent, mais également de la place de l'espace public dans leur environnement. En effet, l'environnement dans lequel vivent les personnes du Haut de la commune est essentiellement caractérisé pour ces espaces vierges et naturels. Les enquêtés parlent alors de « *montagne* », de « *campagne* », de « *verdure* », de « *forêt* », de « *nature* » mais également « *d'animaux* » et d'« *oiseaux* ». Ce qui caractérise fortement cet espace, c'est donc le fait qu'il soit à proximité avec la nature. Le champ lexical pour le spécifier est très significatif : « *c'est calme*<sup>60</sup> » et « *reposant*<sup>61</sup> ». Le terme qui est peut-être le plus expressif quant à la valeur que ces mots peuvent signifier est « *verdure* ». Il est employé très fréquemment par Bernard, Brigitte et Geneviève, les trois habitants du Chemin du Canet. Il est l'expression de ce que semblent rechercher ces trois personnes en venant habiter dans ce lieu : la Nature, par opposition franche avec l'urbain. *A contrario* des autres zones géographiques, il n'existe aucun équipement mais un bâtiment, « *le Château* », et « *des villas* ». L'absence de termes pour qualifier cet aspect bâti indique l'infime poids du *hard* dans cette partie de la commune. De même, la terminologie employée pour qualifier les espaces du Haut de la commune, comme « *les hameaux* », « *vallée* », « *la Montagne* », « *la Forêt* », « *la Nature* » désigne des espaces vastes. En effet, l'article utilisé est défini mais ne désigne pas un endroit spécifique mais des espaces étendus. Les dimensions spatiales ne sont pas les mêmes que sur le Bas.

### **C. Des espaces publics sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux**

Les termes employés pour désigner les trois espaces montrent que la dimension physique et géographique n'est pas la même. En effet, en Bas, on parle de « *placette* », de « *feu rouge* » et de « *stade de foot* », mobiliers ou équipements très localisés et délimitables en terme de surface. En Haut de la commune, on parle de

---

<sup>60</sup> Entretien n°6 avec Brigitte, op. cit.

<sup>61</sup> Entretien n°8 avec Geneviève, op. cit.

« montagne », de « vallée », de « hameaux ». Cette opposition indique l'importance de la dimension spatiale. Sur le Bas de la commune, les individus vivent de façon ramassés sur un lieu relativement petit, le tissu urbain y est dense. Sur le Haut, les individus vivent dans des espaces beaucoup plus vastes et étendus. Entre les deux, il y a le Village sur lequel se concentre quelques équipements autour d'une place qui semble être le « *Haut lieu*<sup>62</sup> » du quartier.

De même, lorsque nous nous focalisons sur le champ lexical employé pour désigner les voies de circulation dans les trois zones étudiées, de grandes différences apparaissent. En effet, pour le Bas, les termes employés sont variés comme « *l'autoroute* », la « *nationale* » ou « *la rue* », désignant trois types de route avec des limitations de vitesse différentes – hors cadre de la ville. La rue étant le mot le plus symbolique de l'espace urbain. Pour le Haut, les termes employés sont « *route* » ou « *chemin* » étant plutôt associé à des espaces ruraux ou semi-ruraux. Les voies de circulation du Village sont, elles, désignés par le terme « *rue* » ou « *place* ». Là, encore le caractère ramassé de ce quartier émerge.

Ainsi, si nous comparons les trois espaces géographiques de la commune que nous avons découpé, concernant les catégories d'espace public, le Bas de la commune est désigné par quarante-trois<sup>63</sup> vocables différents, la zone intermédiaire par dix mots et le Haut de la commune par seize dont la moitié désigne à elle seule la « *Nature* ». Nous avons donc délimité trois types d'espaces très différents. A partir de l'analyse de la catégorisation des espaces publics, nous pouvons dire conclure que le Bas de la commune est très urbanisé mais relativement étendu et diversifié. La zone intermédiaire possède un espace public plutôt ramassé et très localisé autour un lieu : la place du Village. Sur celle-ci est rassemblée l'ensemble des équipements de la zone et la vie collective semble ne pouvoir se créer que dans cet espace. Le Haut de la commune, quant à lui, est essentiellement constitué de « *Nature*<sup>64</sup> ».

Mais est-ce que la Nature peut-être considérée comme un espace public ? Sa définition spécifie que c'est un espace qui peut « *être fréquentable par l'ensemble de*

---

<sup>62</sup> NOSCHIS Kaj, *Signification affective du quartier*, Librairie des Méridiens, Paris, 1984, p. 90

<sup>63</sup> Si l'on prend en compte le nombre de dénominations différentes pour un même lieu, le nombre d'occurrence pour désigner le Bas de la commune serait plus important, mais dans un souci de compréhension, nous n'avons pas relevé ici ces différences de vocabulaire.

<sup>64</sup> Qui est désignée à elle seule par huit occurrences.

*la population*<sup>65</sup> ». De ce point de vue, la Nature est un espace public vu qu'elle est à l'usage de tous. Mais il existe une différence avec un espace public traditionnel ou dans un espace urbanisé : c'est le fait que, comme le définit Isaac Joseph, l'espace public est « *un lieu où chacun est accessible aux perceptions de l'autre*<sup>66</sup> » ou encore comme le dit Pelligrino, « *l'espace public est un théâtre*<sup>67</sup> », dans le sens où c'est un lieu d'interactions et de rencontres. Or, dans la Nature, que ce soit dans la « *montagne* », « *la campagne* » ou bien la « *forêt* », l'interaction entre les individus y est faible car ce n'est pas toujours - et surtout dans les zones boisées - des espaces où l'on peut voir et être vu facilement. Aussi, nous pouvons en déduire que dans une réflexion autour de l'espace public, la Nature et tout ce qu'elle désigne, revêt une place à part dans les typologies, en raison de sa faible possibilité d'interactions entre les individus.

Le premier chapitre a permis de montrer l'existence d'une « *idéologie territoriale* » dichotomique entre un Haut « riche » et un Bas « pauvre » qui structure le territoire et autour duquel les individus se construisent. Cependant, un troisième territoire apparaît entre les deux premiers, le Village, la zone intermédiaire. Cette conclusion amène à relativiser la représentation dichotomique de ce territoire, qui reste encore floue. Etudions maintenant certaines pratiques territoriales des habitants sur le territoire de la commune et les représentations qui en sont accolées.

---

<sup>65</sup> HOSSARD Nicolas, JARVIN Magdalena, « C'est ma ville ! », op. cit. p. 21

<sup>66</sup> FIJALKOW Yankel, *Sociologie de la ville*, La Découverte, Paris, 2004, p. 65

<sup>67</sup> PELLIGRINO P, LAMBERT C, JACOT F, « Espace public et figures du lien social » in *Espace et société*, « Espace public et complexité sociale », n°62-63, éditions l'Harmattan, 1991, p. 15

## CHAPITRE DEUX : LES PRATIQUES DU TERRITOIRE ET LEURS RAISONS

Le chapitre précédent a permis de montrer que les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux avaient une représentation dichotomique du territoire, fait qui a été relativisé par la mise en lumière d'un troisième territoire intermédiaire, le Village. Etudions maintenant les pratiques territoriales des habitants pour voir si celles-ci valident la représentation dichotomique qu'induisaient leurs discours. Cependant, à la vue de pratiques relativement faibles qui ressort de nos enquêtes, une explication de cet état de fait est nécessaire.

### PREMIERE SECTION : LES PRATIQUES AFFECTIVES

Pour comprendre la manière dont les individus s'approprient un territoire, il est important de se questionner sur la façon dont ils l'utilisent. La pratique des lieux renseigne sur la manière dont ils perçoivent l'espace, mais aussi sur la connaissance qu'ils en ont. Nous allons donc chercher à comprendre si les représentations abordées précédemment ont des incidences sur la façon dont ils se l'approprient. En effet, selon Yves Barel, « *la dialectique du rapport spatial se situe toujours entre la réalité et sa représentation, tout autant imaginaire*<sup>68</sup> ». L'auteur estime que les individus se créent leur propre rapport à l'espace en fonction de référentiels tant réels qu'imaginaires, dont une partie est construite sur les représentations qu'ils ont de ce territoire. Le rapport spatial est pour Guy Di Méo, « *la manière, dont l'individu vivant en société, pratique l'espace au quotidien, se le représente, établit des relations tantôt rationnelles, tantôt affectives avec ses lieux de vie*<sup>69</sup> ».

C'est pourquoi, dans ce chapitre, l'étude des pratiques du territoire ne sera faite qu'à travers le prisme des lieux préférés ou évités de ces derniers, *lieux* que nous nommeront d'*affectifs*. En effet, une analyse précise de la pratique des

---

<sup>68</sup> BAREL Yves in DI MEO, Guy, *Les territoires du quotidien*, op. cit., p.88

<sup>69</sup> DI MEO (dir.), *Les territoires du quotidien*, op. cit., p.51

territoires, dont celui de Saint-Martin-le-Vinoux, sera réalisée dans la deuxième partie de notre réflexion. Aussi, la lecture des pratiques territoriales par les lieux affectifs permettra de mieux saisir les grandes lignes de la pratique territoriale de Saint-Martin-le-Vinoux. Ils permettront alors de mettre le plus en lumière l'impact des représentations sur les pratiques des habitants mais donc aussi sur leur potentielle appropriation du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux.

## §1. « *Les hauts lieux de la commune* »

L'étude de « leurs lieux préférés » permet de dresser une première grille de lecture de l'appropriation et de l'usage du territoire global propre aux individus. En effet, les lieux « préférés » font référence à des lieux qui symbolisent quelque chose pour eux, dans lequel souvent, ils y mettent de l'affect et du ressenti. C'est ce que Kaj Noschis appelle « *les hauts lieux de la commune*<sup>70</sup> » qu'il définit ainsi, « *au cours du temps, ils ont été investis d'une signification affective particulière, du fait de leur emploi ritualisé* ». Ils représentent alors des lieux d'identification pour les habitants et peut-être aussi des lieux de rencontres. De même, leur étude est importante par leur fréquence, bien qu'ils ne renseignent pas sur leur usage global de la commune, ils dessinent un usage relatif de la commune.

### A. A Champeyrard, lieu d'une sociabilité

Les « *hauts lieux* » des habitants de Champeyrard sont désignés par la pratique quotidienne que ces derniers en ont. Ils ne disent pas avoir de « lieux préférés » mais décrivent des lieux où ils vont régulièrement, comme me le dit Sarah : « *pas de lieux préférés... mais j'aime bien les petites placettes... là-Bas ... un peu plus loin...* »<sup>71</sup>. Certains habitants ont leurs habitudes. Ils ritualisent leur pratique du territoire en allant systématiquement aux mêmes endroits. Ainsi, Sarah et

---

<sup>70</sup> NOSCHIS Kaj, *Signification affective du quartier*, op. cit., p. 90

<sup>71</sup> Entretien avec Sarah, op. cit.

Jonathan aime surtout aller sur les petites « *placettes*<sup>72</sup> » de Champeyrard. Aimé sort tous les soirs avec ses enfants et il effectue souvent le même parcours : « *ben après... c'est forcément... euh... la salle... la salle [des fêtes : la nouvelle maison des associations], c'est là où on va assez souvent... (...) et puis après... (..) À l'alentour du terrain de foot (...) parce que c'est vrai qu'on les emmène là-Bas pour se dépenser, s'amuser...*<sup>73</sup> ». Jonathan aime aussi le stade synthétique où il va régulièrement. De même, des femmes et des enfants du quartier, lorsqu'il fait beau, se retrouvent tous les soirs après l'école, au parc derrière Champeyrard, le long de la voie de chemin de fer<sup>74</sup>.

Certains espaces publics du quartier sont donc utilisés fréquemment par les habitants, avec une vocation bien spécifique de détente et de rencontres. Comme le spécifie Perla Korosec-Serfaty, « *les places publiques [sont] dissociées du travail et [elles sont] idéalement décrites comme des espaces où l'on va pour « souffler », se régénérer en quelque sorte*<sup>75</sup> ». Si ces espaces publics ont cette vocation, c'est en raison de leur sociabilité. En effet, ces habitants s'y retrouvent tous les jours, soit avec leur famille – pour Aimé et certaines mères de Champeyrard, soit avec leurs amis – pour ces mères, Sarah ou Jonathan. Cette dernière dit à ce sujet : « *on passe beaucoup de temps, après les cours, entre filles là-Bas ...* ». Il y a bien ici la notion de fréquence et répétition des actions.

Ces « *hauts lieux* » indiquent qu'ils sont aimés parce que fréquentés quotidiennement et que c'est à partir de là que s'instaure leur sociabilité. Leur affectivité au quartier est donc liée à la sociabilité qu'ils ont sur ce territoire. Cependant, les *hauts lieux* ne semblent pas démontrer que les habitants ne fréquentent régulièrement que leur quartier ; mis à part le cas d'Aimé, qui va parfois jusqu'à la Buisseratte. Le territoire de Champeyrard est donc relativement occupé, ce qui contredit partiellement les conclusions du *Baromètre des quartiers*, le document réalisé par l'Association d'Urbanisme de la Région Grenobloise et la communauté d'agglomération de Grenoble, la METRO, sur les pratiques territoriales au quotidien des habitants de Saint-Martin-le-Vinoux. Il estimait en effet, qu'il y avait un « *retrait*

<sup>72</sup> Entretien avec Sarah, op. cit. et Entretien avec Jonathan, op. cit.

<sup>73</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>74</sup> Dont nous parle Sarah, une jeune fille qui y assiste, Aimé, un père qui semble y prendre part de temps en temps et Christine, une des femmes de ce groupe

<sup>75</sup> KOROSÉC-SERFATY Perla, « Le public et ses domaines. Contribution de l'histoire des mentalités à l'étude de la sociabilité publique et privée » in *Espace et société*, « Espace public et complexité sociale », n°62-63, éditions l'Harmattan, 1991 p. 58

*des espaces publics, collectifs, désertés, désinvestis*<sup>76</sup>». Le terme partiellement se justifie par le fait que notre étude ne se revendique pas exhaustive et que l'occupation par ces individus n'est pas forcément représentative des comportements des autres habitants de Champeyrard.

## **B. Dans les hauteurs, un cadre de vie agréable**

Sur les hauteurs de Saint-Martin-le-Vinoux, les habitants du Canet pratiquent régulièrement la marche en forêt et en montagne, dans laquelle ils vont se ressourcer, comme l'indique les propos de Geneviève : « *mon lieu préféré ? Sur le pas de la porte, on ne peut pas faire mieux !*<sup>77</sup> ». Le lieu préféré des habitants est donc intimement lié avec l'endroit dans lequel ils habitent, qu'ils ont choisi pour son cadre de vie, « *calme*<sup>78</sup> » et « *apaisant*<sup>79</sup> », qu'il offrait. Ils mettent en avant la dimension importante de la « *balade* » pour s'approprier un lieu. En effet, Brigitte aime surtout « *se balader entre chez [elle] et ... Pique-Pierre* », dans les petits chemins, alors que Geneviève aime se balader « *dès qu'elle peut* », lorsqu'elle ne travaille pas sur Grenoble.

Bernard a un deuxième lieu préféré dans la commune : la place Pasteur, « *pour le côté convivial*<sup>80</sup> ». En effet, ce dernier vit encore beaucoup sur le Bas de la commune, dans lequel il a créé ses premières attaches communales. Arrivé en 1989 à Saint-Martin-le-Vinoux, il a tout d'abord vécu pendant deux ans rue Pierre Sépard, située sur le Bas de la commune. Depuis lors, ses attaches sont restées sur cette partie de la commune de Saint-Martin-le-Vinoux et notamment place Pasteur, où il a encore des amis qu'il va voir : « *assez souvent... et puis en plus, on a notre cave là Bas, donc on y va assez souvent...* ». Puisqu'il conservait un réseau d'amis et des habitudes de vie près de la place Pasteur, celle-ci représente naturellement un de ses deux lieux favoris. Elle a pour lui, une dimension conviviale, et là encore, elle est rattachée à sa sociabilité. Mais contrairement à Aimé, Sarah ou Jonathan - les habitants de Champeyrard, cette sociabilité n'est plus due aujourd'hui à une pratique

---

<sup>76</sup> MICHEL Barbara, PEREZ Jaimé-Alberto, JOBERT Bénédicte, *Baromètre des quartiers de l'Agglomération Grenobloise*, op. cit., p. 16

<sup>77</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

<sup>78</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

<sup>79</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>80</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

quotidienne des lieux. En effet, Bernard n'y va plus que de temps en temps. Sa relation à ce lieu est désormais liée davantage à l'affect, moins à la pratique. Son affection pour ce lieu semble davantage liée à ce qu'elle représente - une sociabilité qu'il a conservée - que ce qu'elle est réellement - un quartier de la commune. En effet, il semble nostalgique de la vie sociale que sa famille avait sur le Bas de la commune - « *c'est vrai qu'on est plutôt porté vers le Bas ...* » - comparée à celle du Chemin.

Geneviève a également un autre lieu préféré : le Village. « *Mes endroits préférés dans la commune ? Ben euh, je trouve que le vieux quartier [le Village], où y'a l'Eglise, tout ça, il aurait pu avoir du charme, il aurait pu être très sympathique* ». Ici encore, un de ses lieux préférés est lié à ses référentiels. Elle analyse beaucoup la commune d'un point de vue esthétique. En effet, elle estime que le Bas de la commune n'est « *pas beau* » ; terme qui a son importance parce qu'elle le répète de nombreuses fois. Elle soulève également le fait qu'il n'y ait pas de véritable centre : « *pour moi y'en a pas vraiment* ». Aussi, ce Village semble être la représentation de ce qu'elle aurait souhaité avoir comme commune, dans le sens où il a du « *charme* ». Elle regrette ainsi qu'il n'ait pas de nos jours une dimension qui lui aurait plu. Or, travaillant dans le milieu artistique, l'esthétisme semble être pour elle un des critères les plus importants, ce à quoi le Village correspond. Ici encore, ce lieu préféré semble ne pas être de l'ordre de la pratique régulière et réelle mais davantage de l'image qu'elle s'en fait et donc de sa représentation.

Au Village, Josiane et Béatrice ont pour lieux préférés « *[leur] quartier<sup>81</sup>* », dans sa globalité. Ce terme de « quartier » est vaste et empêche une réelle compréhension de la signification que cet emploi revêt. Cependant, ce lieu semble être celui qu'elles pratiquent presque exclusivement, comme l'affirme Josiane : « *ce quartier, le seul que je connais<sup>82</sup>* ». Elles ont donc un usage quasi exclusif de la commune sur ce territoire. Plus précisément, au cœur de ce quartier, c'est surtout la place qui est la plus utilisée, le centre de toutes les activités du quartier où se situent l'ancienne mairie, l'Eglise et l'Ecole. Au cœur de ce quartier pavillonnaire, la place constitue pour elles l'élément central de l'espace public et de leur sociabilité. Elles y sortent en effet plusieurs fois par jour pour : « *aller chercher les enfants* », « *fumer une cigarette* » ou « *sortir le chien* ».

---

<sup>81</sup> Entretien avec Josiane, op. cit. et Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>82</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

Cette première analyse de la pratique des lieux par le biais des « *hauts lieux de la commune* » pour les individus interrogés renseigne déjà sur leurs pratiques du territoire et la façon dont ils se le représentent. D'une part, ces habitants semblent avoir une pratique différente de l'espace public, mais surtout de l'autre, les « *hauts lieux* » valident globalement les représentations précédemment exposées autour d'une dichotomie territoriale ; il y a peu de pratiques affectives transversales. Les *pratiques transversales* désignent les pratiques des habitants du Haut de la commune sur le Bas et inversement. Toutefois, l'exemple de Bernard montre que certains échanges ont tout de même lieu entre des deux espaces. Mais, même si son cas semble particulier, de façon générale, il semble y avoir peu d'interactions et d'usages des territoires entre le Haut et le Bas. En effet, les habitants des deux parties de la commune occupent le territoire qui leur est proche, leur quartier. De plus, les *hauts lieux* du Canet et du Village sont assimilés à un cadre de vie, alors que les *hauts lieux* du Bas de la commune sont plutôt assimilés à une pratique quotidienne du territoire dans lequel s'inscrit une sociabilité.

## **§2. Les lieux rejetés ou évités**

Inversement, les lieux, où les habitants n'aiment pas aller, renseignent sur leurs pratiques des territoires et des représentations qui leur sont accolées. Deux types de territoires font l'objet d'un certain détournement : les lieux évités et les lieux rejetés. Les *lieux rejetés* impliquent une volonté affirmée de la part des habitants de ne pas aller sur ces lieux précis. Les *lieux évités* sont, quant à eux, des lieux où les habitants n'aiment pas trop aller. Il nous faut tout d'abord étudier ce « rejet » de certains territoires.

## A. Les lieux rejetés

Parmi nos enquêtés, seuls Jonathan et Sarah rejettent certains lieux, à différentes échelles et pour différentes raisons. Jonathan rejette pour sa part un lieu, et ce en raison de sa symbolique. Sarah, quant à elle, évite un territoire qui est occupé par un groupe spécifique, les jeunes garçons.

« *La maison des associations, ça m'intéresse pas... je me sens pas concerné pas par les inaugurations faits par la mairie...* » atteste Jonathan. Ce jeune habitant de Champeyrard insiste en effet à plusieurs reprises sur le fait que la mairie « *ne s'occupe pas* » de ses jeunes. Agé de 19 ans, celui-ci n'a désormais plus accès à la politique jeunesse de la commune, ainsi qu'à toutes ses activités, alors qu'elles ne sont pas très chères pour les jeunes. Les professionnels de la jeunesse lui répondent « *qu'à 18 ans, on peut partir tout seul, mais il se fout de nous, on a pas les moyens. En groupe, ça leur coûte 100 euros, et nous ça nous coûte bonbon...* ». Il reproche à la mairie de ne pas s'occuper des jeunes adultes, qui n'ont plus alors qu'à « *tourne[r] en rond.* » La Maison des Associations a été livrée fin 2007. Elle se situe près de la Buisseratte, là où se trouvent les principaux commerces de la commune. Celle-ci jouxte l'Espace Jeune, l'équipement destiné à la jeunesse mineure de Saint-Martin-le-Vinoux. Or accueillant les associations, elle n'a pas vocation à être un lieu d'accueil spécifique pour les jeunes. Notons par ailleurs qu'aucune politique de suivi de cette jeunesse n'a été mise en place. Ainsi, Jonathan rejette cet équipement dans lequel il voit l'inertie de la mairie dans sa politique à s'occuper des jeunes. C'est ce que Jean Augoyard appelle « *la particularisation de l'espace* », c'est-à-dire que l'« *on donne à un espace particulier un rôle particulier en lui faisant prendre le corps d'une synecdoque*<sup>83</sup> ». S'inspirant de la formule de cet auteur, nous pouvons résumer la position de Jonathan comme suit : il identifie la Maison des Associations à ce qu'il considère comme l'absence de politique jeunesse de la mairie, pour les jeunes de plus de dix-huit ans et cela devient pour lui une sorte de « *lieu symbolique*<sup>84</sup> », duquel il se sent rejeté et donc qu'il rejette à son tour.

Jean Augoyard estime également qu'« *à la particularisation de l'espace rencontrée comme obstacle, répondent d'autres particularisations de l'espace pratiquées par les exclus. Les évitements élémentaires observés dans les figures du*

<sup>83</sup> AUGOYARD JF, Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain, op. cit., p. 91

<sup>84</sup> DEBARDIEUX B, « Le lieu, fragment et symbole du territoire » p13 in *Espace et Société*, les échelles de l'espace social, n° 82-83, 3-4, 1995, p. 19

*chapitre précédent façonnent ainsi des espaces de réplique, de réaction*<sup>85</sup> ». L'auteur apprécie ainsi que les personnes se considérant comme exclus vont s'approprier des territoires qu'ils vont estimer comme leur. C'est peut-être la raison de l'évitement de Sarah.

Jeune habitante de Champeyrard, Sarah répond à la question concernant les lieux où elle n'a pas envie d'aller de la façon suivante : « *là, où y'a les mecs qui squattent. Pourquoi on irait là ? (...) on y passe si on est obligé... on y va pas pour rester avec eux* ». En effet, dans la commune, certains lieux sont occupés spécifiquement par les jeunes garçons, comme le devant de la Maison de l'Horloge, etc. C'est précisément ce lieu qu'elles évitent, elle et ses amies. De fait, comme le remarque les éducateurs et une médiatrice de nuit de la commune, « *la commune a une particularité : il n'y a pas de mixité. C'est la seule commune où sur les espaces de circulation, il n'y a pas de filles. Ce sont des groupes distincts*<sup>86</sup> ». Les filles et les garçons ne se rencontrent donc pas sur l'espace public et ont même tendance à s'éviter. Cette pratique féminine dans cette commune est appelée « *la contre-appropriation*<sup>87</sup> » d'un territoire. C'est ainsi que les garçons comme les filles s'évitent et ne se rencontrent pas sur ce dernier. Toutefois, ce phénomène est remis en cause par une professionnelle de la commune Christine Haydont qui considère considérant qu'il n'est pas spécifique à la commune de Saint-Martin-le-Vinoux.

Même si le rejet de certains territoires n'apparaît que peu ou pas dans le discours des habitants, il est parfois marqué par une volonté d'éviter certains territoires.

## **B. Les lieux évités**

C'est le cas de Geneviève et Josiane qui évitent certains territoires. En effet, Geneviève, artiste, travaillant pour un café à vocation artistique, inscrit, nous l'avons

---

<sup>85</sup> AUGOYARD JF, *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, op. cit., p. 91

<sup>86</sup> Entretien avec Fatima Kraïm, médiatrice de nuit, travaillant sur la commune de SAINT-MARTIN-LE-VINOUX, 23/01/08

<sup>87</sup> AUGOYARD JF, *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Editions du Seuil, Paris, 1979, p.75

déjà noté, la notion de beauté, comme un de ses référentiels ; ce qui n'est pas la caractéristique principale, selon elle, du Bas de la commune. Cependant, ce manque d'attraction esthétique pour ce territoire ne l'empêche pas pour autant d'y aller de temps à autre, notamment pour aller voir une amie qui habite « à la Buisseratte ». De toute façon, elle a une faible utilisation de la commune en raison du poids de sa vie professionnelle qui a lieu à Grenoble.

Josiane, quant à elle, rapporte qu'elle « *ne fréquente pas les autres... [quartiers] mis à part le mien* », car pour elle, sa vie n'est pas là. Elle ne connaît pas le Bas de la commune, préférant, quand elle part de chez elle, aller directement sur Grenoble. En effet, Josiane, tapissière, travaille chez elle, et passe donc sa journée dans son quartier, le Village. De plus, ayant vécu sur Grenoble, pendant plusieurs années, celle-ci préfère aller directement sur ce territoire, qu'elle connaît et qu'elle aime. Pour Bernard, c'est le lot de beaucoup de gens du Haut qui « *peu [vent] très bien vivre ici en ignorant une partie de la commune de Saint-Martin-le-Vinoux (...)* *c'est ce que font beaucoup de gens...*<sup>88</sup> ». Selon lui, les gens du Haut vivent comme Josiane, davantage sur Grenoble que sur Saint-Martin-le-Vinoux. C'est ce que nous verrons plus en profondeur dans la partie deux de notre mémoire.

Ainsi, globalement, l'étude des *lieux affectifs* des habitants donne un premier éclairage sur les rapports que les individus entretiennent avec le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Celle-ci entérine les représentations dichotomiques du territoire en montrant qu'il y a une faiblesse des pratiques transversales. Egalement, ceci montre qu'il y a une occupation du territoire surtout structurée autour du quartier. Mais pourquoi ces *pratiques transversales* sont-elles si peu existantes ?

---

<sup>88</sup>Entretien avec Bernard, op. cit.

## SECTION DEUX : LES RAISONS D'UNE FAIBLE PRATIQUE DE L'ESPACE

Nous nous questionnons ici sur les raisons d'une faiblesse des *pratiques transversales* sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Celle-ci peut s'expliquer par le fait que nos enquêtés considèrent que la ville ne possède pas de centre dynamique. Cependant, la politique d'urbanisation de la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux relativise cette réalité, donnant une nouvelle image à la commune. Ainsi, étudions en premier lieu, cette image d'une ville sans centre-ville.

### §1. Une ville sans centre-ville

Le principal élément qui ressort lorsque nous abordons avec les enquêtés, l'image de leur ville, c'est leur questionnement autour de sa centralité<sup>89</sup>. En effet, ils considèrent que la ville ne possède pas de véritable centre ou bien qu'il n'est pas assez dynamique. Mais avant d'aller plus loin, qu'est-ce qu'un centre ? Selon Maïté Clavel, un centre ville est un « *point de rassemblement, il s'analyse comme concentration, densité de population, d'activités, de trafic. (...) La force d'attraction et d'influence du centre dépasse souvent largement les limites de la ville mais dans l'agglomération, il est localisé.*<sup>90</sup> » Elle ajoute que « *les chercheurs, géographes ou sociologues, étudient les centres-villes comme des lieux à la fois fonctionnels et symboliques, qui concentrent les commerces et les services non quotidiens, les loisirs culturels ou coûteux, tout ce qui fait le prestige et l'attractivité de la ville.* » Elle met alors en avant le fait que le centre, point de repère d'une ville, représente une certaine identité de la commune, à laquelle peuvent s'identifier les individus, où une vie communale peut se créer. Aussi, est-ce que cette représentation d'une ville sans centre-ville ne serait pas une cause d'affaiblissement de l'identification des individus à la commune et donc de leur utilisation ?

---

<sup>89</sup> Pour une meilleure visualisation du potentiel centre de la commune, la Buisseratte, une cartographie de ce quartier est présenté en Annexe n° 13.

<sup>90</sup> CLAVEL M., *Sociologie de l'urbain*, Economica, Collection Anthropos, Paris, 2002, p. 58

Trois habitantes considèrent qu'il n'existe pas de centre-ville dans la commune<sup>91</sup>. Josiane raconte : « *pour moi, à Saint-Martin-le-Vinoux, y'a pas de centre*<sup>92</sup> ». Geneviève pense, quant à elle, que : « *justement pour moi, y'en a pas... pour moi y'en a pas vraiment* ». Jonathan, quant à lui, estime que le centre est Place Pasteur, car dans son enfance, sur cette place, il y avait « *un marché, des bars et des cafés... ça bougeait...*<sup>93</sup> ». Il fait référence à un lieu dynamique, un lieu de vie, où les habitants se rencontraient au café, etc.... Or Jonathan poursuit en disant qu'aujourd'hui, c'est « *laissé à l'abandon*<sup>94</sup> ». Josiane renchérit, avec ces mots : « *on peut pas dire que le centre, c'est en Bas, là où y'a la poste, la boulangerie, non c'est pas un centre.* » En effet, c'est habituellement, à cet endroit qu'est situé le centre-ville de la commune par les habitants, dont Aimé, Sarah, Brigitte et Béatrice. C'est-à-dire à l'endroit où se trouvent « *les commerçants* », « *la maison des associations* », « *l'Horloge* », « *la poste et la police* ». Pour eux, le centre de la commune est le lieu où se rassemblent les activités, commerciales ou culturelles. L'auteur parle pour qualifier le centre-ville, de « *concentration du trafic*<sup>95</sup> ». Or, à la Buisseratte, passe le bus entre le Fontanil et Grenoble et la RN 75. De même, c'est le quartier qui accueille le plus d'habitants, avec en 2004, 61% du parc communal et 2079 habitants sur un total de 5187, soit 40 % de la population communale. Selon les critères définis par Maité Clavel, la Buisseratte ferait donc office de centre-ville, dans la commune. Mais alors pourquoi les habitants ne le reconnaissent-ils pas comme tel ?

Deux principales raisons sont avancées : le manque de dynamisme économique et commerciale et l'absence d'un réel lieu de vie. Brigitte va même jusqu'à dire que Saint-Martin-le-Vinoux n'est pas une vraie ville : « *non ! C'est petit ! c'est tout petit... y'a pas... y'a pas ... ça manque de petits commerces... de petits services de proximité... tel que boucherie, cordonnerie, serrurerie...(..) ça manque un peu de... euh... petites prestations...* ». L'utilisation des commerces existants est un commerce de dépannage, comme cela sera spécifié au chapitre suivant. Françoise considère quant à elle que la commune « *a besoin d'un réel centre... un centre culturel... par exemple... un lieu de... un... lieu vivant ...de*

<sup>91</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit. ; Entretien avec Josiane, op. cit. ; Entretien avec Françoise, habitante de Champeyrard, le 30/01/08

<sup>92</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

<sup>93</sup> Entretien avec Jonathan, op. cit.

<sup>94</sup> Entretien avec Jonathan, op. cit.

<sup>95</sup> CLAVEL M., *Sociologie de l'urbain*, Economica, Collection Anthropos, Paris, 2002, p. 58

rencontres ». Jonathan regrette aussi : « *ce qui manque ici (...) c'est (...) un salon de thé ou un café ...enfin... un lieu où tout le monde puisse se rencontrer* ». Car comme le dit Sarah : « *y'a rien c'est vrai... pas de pizza... si on a envie de manger, il faut aller jusqu'à Saint-Egrève... ou bien faut aller jusqu'en ville* ». Ce qui semble manquer ici à certains habitants, c'est le manque d'un lieu central où ils pourraient se rencontrer, un lieu dynamique<sup>96</sup>. Jonathan insiste sur l'absence des cafés ou de restaurants de la commune. En effet, malgré plusieurs enseignes prouvant une présence ancienne de cafés ou de restaurants sur la commune, plus aucune n'existe dans la commune aujourd'hui – mis à part la Saucisse, sur le Haut de la commune, dont on accède par la route venant de Grenoble. ; notons qu' Anne Grandvoynnet, la Directrice Générale des Services de la commune, explique que l'absence de cafés ou de restaurants sur Saint-Martin-le-Vinoux est du à des raisons personnelles allant du départ en retraite, au déménagement ou bien encore à des problèmes de santé des commerçants alors en place<sup>97</sup>.

Plusieurs explications peuvent être avancées pour analyser cette situation. La Buisseratte est un « *centre virtuel*<sup>98</sup> » selon la DGS de Saint-Martin-le-Vinoux. Au début des années 2000, il n'existait pratiquement aucun commerce sur la commune. C'est à partir de cette période que des études ont été lancées, pour la future réalisation d'un plan d'aménagement urbain cohérent et en vu de réaliser un véritable « *cœur de ville* ». Au cours de ces huit dernières années, la ville a œuvré pour développer ce centre. C'est d'ailleurs son futur projet : « *créer une place centrale entourée d'équipements fondateurs (...) en veillant aux liens entre les quartiers*<sup>99</sup> ». Cette absence de centre-ville historique peut aussi s'expliquer par le développement bipolaire de la ville tout au long de son histoire, autour de la Buisseratte et du Village<sup>100</sup>, sans que se construise un cœur de ville, un centre-ville autour duquel puissent se développer des activités. Des habitants mentionnaient la place Pasteur qui à une période a pu avoir cette qualité. Dans les années 70-80<sup>101</sup>, la nationale, qui

---

<sup>96</sup> Entretien avec Françoise, op. cit.

<sup>97</sup> Entretien avec Anne Grandvoynnet, Directrice Générale des Services sur la commune de SAINT-MARTIN-LE-VINOUX, le 10/07/08

<sup>98</sup> Entretien avec Anne Grandvoynnet, op. cit.

<sup>99</sup> *Projet de rénovation urbain des quartiers Pique-Pierre et Buisseratte, Zone Urbaine Sensible*, Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, 2004, p. 32

<sup>100</sup> DELPREE Emmanuelle, *Restructuration de l'îlot Pique-Pierre : assurer la cohésion entre les quartiers hauts et Bas de SAINT-MARTIN-LE-VINOUX*, Ecole d'architecture, Grenoble, 1995, p. 12

<sup>101</sup> Entretien avec Anne Grandvoynnet, op. cit.

passé aujourd'hui par l'Avenue du Général Leclerc empruntait alors cette rue, les commerces y étaient bien développés<sup>102</sup>. Lorsque la nationale a été déviée et n'est plus passée dans ce cœur, ce lieu s'est progressivement vidé.

Est-ce que l'existence d'une centralité dans la commune permettrait une plus grande pratique du territoire ? En effet, Henri Lefebvre avance que la centralité est « *l'essence d'une ville*<sup>103</sup> ». La ville peut-elle exister sans centre, de façon autonome, en créant sa propre identité ? Dans ce cas de figure, Saint-Martin-le-Vinoux serait une ville qui ne pourrait pas être appropriée par les individus, en raison précisément de sa trop faible centralité. Le développement d'un centre, comme le souhaite la mairie, pourra-t-il modifier le rapport que les individus ont avec leur territoire ? Maïté Clavel estime toutefois que la notion de centralité n'a plus aujourd'hui le même poids qu'hier dans la ville. On assiste en effet à une transformation progressive de la ville elle-même. Celle-ci tend à se recomposer en concomitance avec son agglomération où de multiples centres se créent. Ainsi, « *le centre ne joue plus le même rôle d'organisateur du territoire de la ville, il est davantage relié à d'autres centres qu'aux territoires locaux*<sup>104</sup> ». « *L'extension des agglomérations tend à créer de nouveaux centres spécialisés, autour d'équipements regroupant les loisirs, les services et les commerces, en autant de centres secondaires*<sup>105</sup> ». Ainsi, le développement d'un centre pour une si petite commune que Saint-Martin-le-Vinoux pourrait ne pas modifier leurs rapports aux territoires. Ceux-ci seraient projetés ailleurs, dans un centre secondaire, voire tertiaire (en raison de la faiblesse de ces activités culturelles et commerçantes aujourd'hui) ou encore en périphérie.

Par conséquent, les habitants perçoivent Saint-Martin-le-Vinoux comme une ville sans centre, ni dynamisme. Cette représentation semble alors expliquer leurs faibles pratiques sur ce territoire, préférant - comme le chapitre 3 le montrera - d'autres communes alentours. Cependant, cette image négative de la ville est relativisée par la politique d'urbanisation entreprise par la mairie, qui permet de redonner un meilleur visage à la commune.

---

<sup>102</sup> *Projet de rénovation urbain des quartiers Pique-Pierre et Buisseratte, Zone Urbaine Sensible*, op. cit., p. 32

<sup>103</sup> LEFEBVRE Henri, in CLAVEL M., *Sociologie de l'urbain*, op. cit. p. 61

<sup>104</sup> CLAVEL M., *Sociologie de l'urbain*, op. cit., p. 61

<sup>105</sup> CLAVEL M., *Sociologie de l'urbain*, op. cit. p. 61

## §2. Une politique de construction urbaine

Bien qu'ils considèrent leur ville comme trop peu dynamique, en l'absence d'un centre attractif et de nombreux commerces, les habitants reconnaissent tout de même les efforts fournis par la mairie pour offrir des services de qualité et des infrastructures en réponse aux besoins des gens<sup>106</sup>. Ceci semble relativiser la mauvaise représentation qu'ils ont de la commune. Or, l'image que les habitants ont des actions municipales est importante pour leur potentielle appropriation au territoire. Elle représente à un instant « t », l'action qui est faite dans la commune pour les habitants, en termes de constructions architecturales, de gestion de la ville, de politiques jeunesse et d'enfance et également de matière d'animation et de festivité. Ici, nous focaliserons notre attention seulement sur les politiques de constructions urbaines entreprises par la mairie.

Au cours des entretiens réalisés dans le cadre de notre stage, lorsque nous demandions aux individus de nous parler de l'histoire de leur commune, la plupart d'entre eux nous racontaient les différentes évolutions architecturales que la commune avait connues au cours de ces dix dernières années. Ainsi, Françoise nous parlait du « réaménagement (...) rue Pierre Sépard<sup>107</sup> », Sephora de « la réhabilitation du Leclerc<sup>108</sup> », Véronique « du réaménagement de la place [du Village]<sup>109</sup> », Roger de la construction de « l'Etablissement de Personnes Agées Dépendantes<sup>110</sup> » qui s'est construit sur le quartier Pique-Pierre. Ces travaux architecturaux menés par la ville depuis les années 90 semblaient avoir beaucoup marqué les habitants. Nous avons donc souhaité, lors de la réalisation de ce mémoire, savoir quelles étaient leurs opinions sur les différentes constructions entreprises par la commune depuis quelques années. Josiane, Bernard, Béatrice, Aimé, Brigitte et Jonathan ont tous montré leur satisfaction quant à celles-ci. « *Je pense que le maire, il sera content d'entendre cela, il fait ce qu'il faut pour cette commune ... y'a tout ce*

---

<sup>106</sup> Pour une meilleure visualisation de l'état des constructions de la commune, l'Annexe n° 8 présente une cartographie du Bas de la commune et de l'ensemble des équipements sur son territoire.

<sup>107</sup> Entretien avec Françoise, op. cit.

<sup>108</sup> Entretien avec Sephora, op. cit.

<sup>109</sup> Entretien avec Véronique, op. cit.

<sup>110</sup> Entretien avec Roger, habitant du quartier Pique-Pierre, le 26/10/08

qui faut pour cette commune<sup>111</sup> ». Une nuance concernant les propos de Jonathan sera apportée dans le fil de la réflexion.

Des entretiens, il ressort que les travaux sont de trois types. A la fin des années 1980, des rénovations de copropriétés privées ont été lancées comme sur le Pierre Sémard ou bien sur le Leclerc, en vue d' « éviter les dégradations physiques et sociales<sup>112</sup> ». Ensuite, certains espaces publics comme des rues ou places ont été réaménagés<sup>113</sup> : la place du Village ou la rue Pierre Sémard. Enfin, de nouveaux équipements intercommunaux ont été construits<sup>114</sup>, comme la nouvelle maison des associations, le Dojo, la piscine, le stade de foot, etc.

Depuis les années 1990, la commune s'est en effet lancée dans une politique de reconstruction et de rénovation de son territoire. Au cours du mandat de Bernard Cornu (1995-2001), des aides à la rénovation des copropriétés en voie de dégradation ont été apportées. Puis, dès les années 2001, avec l'arrivée du nouveau maire, la ville a connu un tournant urbanistique. C'est ainsi qu'elle a postulé au programme ANRU en 2004, pour « rénover les quartiers Pique-Pierre et Buisseratte<sup>115</sup> », entre autres, puisque ce programme concerne également la rue du 26 mai 1945, avec son projet rénovation, et l'ouest de Champeyrard, avec l'agrandissement du complexe sportif avec son stade de foot et son dojo. Ainsi, au cours de l'année 2007-2008, plusieurs projets étaient en phase de construction : la maison des associations, le dojo, des logements sociaux, le nouveau stade de foot et le lancement de la consultation des habitants pour le projet de rénovation de la rue du 26 mai et de la Place Pasteur<sup>116</sup>. Ces différents projets ont tous pour vocation de transformer durablement le visage de la commune. « Il ne s'agit pas uniquement de reconstruire pour construire, il s'agit surtout d'aimer sa ville, de sentir battre son pouls, de s'enquérir des besoins des Saint-Martiniens, pour vivre mieux<sup>117</sup> ». L'objectif de ce programme de rénovation

---

<sup>111</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

<sup>112</sup> Etude d'organisation générale de Saint-Martin-le-Vinoux, Presqu'îles et Esplanade de Grenoble. Fiche Technique, AURG, METRO, Grenoble, 2000, p. 18

<sup>113</sup> Projet de rénovation urbain des quartiers Pique-Pierre et Buisseratte, Zone Urbaine Sensible, op. cit. p. 28

<sup>114</sup> *Projet de rénovation urbain des quartiers Pique-Pierre et Buisseratte, Zone Urbaine Sensible*, op. cit., p. 25

<sup>115</sup> *Projet de rénovation urbain des quartiers Pique-Pierre et Buisseratte, Zone Urbaine Sensible*, op. cit., p. 15

<sup>116</sup> Les différents projets dont nous venons de parler ont été réalisés au cours du stage effectué à la mairie de SAINT-MARTIN-LE-VINOUX, entre octobre 2007 et mars 2008.

<sup>117</sup> Yannick Ollivier in *Projet de rénovation urbain des quartiers Pique-Pierre et Buisseratte, Zone Urbaine Sensible*, op. cit., p.15

urbaine est de transformer l'image d'une ville, que la mairie considère « *comme une ardente obligation*<sup>118</sup> ».

Les habitants sont majoritairement satisfaits des constructions entreprises au cours des dernières années sur la commune, comme Jonathan le fait remarquer « *c'est un réjouissement... le synthétique*<sup>119</sup> ». Avant de continuer, il est nécessaire d'apporter une précision sur le cas de Jonathan de manière spécifique et sur les habitants en général. Nous avons vu précédemment que Jonathan rejetait la Maison des Associations parce qu'elle n'était pas à destination des jeunes de la commune, se sentant personnellement lésé par sa propre majorité. Or, concernant le nouveau stade qui se trouve à côté de son quartier, il a ces mots : « *c'est un réjouissement...* ». Ses propos peuvent paraître contradictoires, et ils le sont. Jonathan se plaint en effet d'une absence de politique jeunesse par la commune, cependant, il reconnaît qu'avec la construction de ce nouveau stade, la mairie a « enfin » répondu aux attentes des jeunes, comme des moins jeunes. Cette citation montre bien justement la contradiction qui existe ici pour les habitants, entre le regret d'une absence de centre, de dynamisme mais la reconnaissance des efforts fournis par la commune pour enrayer ce phénomène.

Ainsi, le « synthétique » semble être un équipement utilisé de façon conséquente par les habitants, notamment du Bas de la commune. Aimé et Sarah y vont pour courir ou se balader. Marion Pellerin, la responsable du pôle Politique Educative Jeunesse, en charge des associations de la commune, précise que « *tant qu'il n'y a pas de match, c'est libre pour les habitants, donc y'a énormément de monde qui ... le fréquentent* ».

Concernant l'ensemble des constructions, Josiane estime qu'aujourd'hui, « *y'a tout ce qui faut pour cette commune (...) je reconnais que depuis que l'on est là [8 ans] ... je trouve qu'il y a eu vraiment des améliorations de la commune*<sup>120</sup> ». Ainsi, les habitants sont satisfaits des constructions faites sur la commune, parce qu'elles donnent un nouveau visage à cette ville. Françoise, habitante rencontrée au cours du stage nous disait : « *Avant, rue Pierre Sépard, où j'habitais, il n'y avait pas de lampadaires, de trottoirs, il y avait des trous partout... c'était pas du tout agréable... le réaménagement est vraiment chouette... (...) ça donne un visage plus*

---

<sup>118</sup> *Projet de rénovation urbain des quartiers Pique-Pierre et Buisseratte, Zone Urbaine Sensible*, op. cit., p17

<sup>119</sup> Entretien avec Jonathan, op. cit.

<sup>120</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

*sympathique à la commune*<sup>121</sup> ». Certaines rues étaient alors en mauvais état avant ces rénovations, comme le constate également Dominique : « *la rue derrière l'immeuble [rue Félix Faure] a pleins de trous* ». De même, la rénovation de l'immeuble du Leclerc<sup>122</sup> a changé l'image du quartier. En effet, le projet de rénovation a commencé à être réalisé au moment où le bâti de la commune se dégradait. Ces nouvelles constructions permettent alors à la commune de revêtir un nouveau visage, une nouvelle image. Cette action politique est importante pour les habitants car elle modifie le visage de leur petite commune et lui donne un caractère plus moderne, fait cependant qui est critiquée par certains habitants<sup>123</sup>. Quoiqu'il en soit, il nous apparaît que si cette politique de construction plaît tant aux habitants, c'est parce que faiblement pourvu en termes de commerces, d'activités marchandes et peu attractive, les habitants du Bas, notamment, voient dans ces constructions le symbole d'un renouveau et d'une modernisation de leur commune. Cependant, comme nous le verrons au cours du chapitre suivant, bien qu'appréciés, ces nouveaux équipements sont faiblement pratiqués par les habitants de la commune, mis à part les écoles et les associations.

Ainsi, malgré des *pratiques transversales* relativement faibles du territoire, les habitants, qui considèrent leur ville comme trop peu dynamique, sont tout de même satisfaits de la politique de construction entreprise par la mairie depuis plusieurs années. Ceci nous permet de répondre à la question posée au cours de la première partie. Cela montre le poids des représentations dans l'appropriation des individus aux territoires de la commune.

En effet, l'intérêt était de se questionner sur l'appropriation des individus à l'espace public de Saint-Martin-le-Vinoux. Cette première partie a permis de mettre en lumière le poids des représentations dans leur appropriation du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Celles-ci structurent leurs appropriations, comme l'ont prouvés leurs faibles pratiques transversales du territoire. Cependant, d'autres représentations influencent leur appropriation du territoire. En effet, bien que les habitants considèrent que la mairie fasse des efforts pour transformer le visage de la commune,

---

<sup>121</sup> Entretien avec Françoise, op. cit.

<sup>122</sup> Nous en avons précédemment parlé, dans l'annexe n°2, présentant la commune. L'immeuble Leclerc est aujourd'hui celui est maintenant la mairie de SAINT-MARTIN-LE-VINOUX.

<sup>123</sup> Par Béatrice, une habitante du Village et Geneviève, une habitante du chemin du Canet qui lui reprochent le fait qu'ils ne s'harmonisent pas bien avec l'ensemble des bâtiments de la commune.

ils estiment que cette commune ne possède pas de véritable centre-ville, facteur limitant leurs inscriptions sur la commune. Les représentations structurent alors leur appropriation de l'espace public de la commune, seulement, celles-ci ne sont pas suffisantes pour comprendre l'appropriation globale des habitants aux territoires. C'est ce que nous allons voir dans une deuxième partie, en étudiant plus précisément l'appropriation de *l'espace intime* des habitants par le prisme des pratiques.

## PARTIE II. APPROPRIATION DE *L'ESPACE INTIME*

L'*espace intime* des individus, à l'opposé de l'espace public, concerne un espace spécifiquement pratiqué par un individu. Celui-ci est unique et personnel. Comme l'introduction le mentionnait, *l'espace intime* peut être considéré comme l'espace sur lequel s'exerce l'intimité des individus, soit les territoires qu'ils pratiquent dans leur vie quotidienne.

*L'espace intime* met alors en avant l'importance de l'évaluation des pratiques dans les rapports que peuvent entretenir les individus avec leurs territoires. En effet, la première partie a mis en lumière le poids des représentations dans les appropriations de l'espace public chez les individus. Celles-ci ne sont toutefois pas suffisantes pour comprendre la réalité de leurs appropriations. Elles ne renseignent en effet pas sur les modes de vies des individus. Ainsi, Mathis Stock explique, « *le rapport aux lieux n'existe pas en soi, de façon indépendante, mais est toujours reliés aux pratiques*<sup>124</sup> ». C'est par elles, que nous pourrions palper et comprendre réellement leurs appropriations. C'est pourquoi, nous pouvons rapprocher *l'espace intime* de *l'espace de vie* tel qu'il est défini par Guy Di Méo, c'est-à-dire comme les « *lieux quotidiens, des itinéraires que parcourt chaque jour plus ou moins régulièrement, l'homme-habitant, travailleur, consommateur, acteur ou agent social*<sup>125</sup> ». L'étude de cet *espace de vie* nous permettra ainsi de mettre en lumière les pratiques territoriales des individus, principalement sur le territoire de l'agglomération, mais aussi parfois plus loin.

Aussi, quelle est l'appropriation par les individus de leur *espace intime* ? Nous tenterons de répondre à cette question en deux temps. La première partie traitera des pratiques quotidiennes des individus d'une manière collective. La seconde partie se focalisera sur la pratique ambivalente du territoire qui ressort des entretiens. En effet, ceux-ci ont tendance à avoir à la fois un usage pluricentré des territoires et à la fois, un usage très localisé autour de leur résidence.

---

124 STOCK Mathis, "L'habiter comme pratique des lieux géographiques.", *EspacesTemps.net*, Textuel, 18.12.2004 <http://espacestemp.net/document1138.html>

125 DI MEO, *Les territoires du quotidien*, op. cit., p. 57

### CHAPITRE 3. LES PRATIQUES QUOTIDIENNES DES TERRITOIRES

L'étude de l'appropriation par les individus de leur *espace intime* permet de voir que les individus ont une approche des lieux plus singulière que celle définie dans la première partie. Chacun utilisant les lieux de manières différentes. C'est ce à quoi nous allons nous évertuer à montrer au cours de ce chapitre trois. Mais auparavant, un petit retour sur la notion de pratiques est nécessaire. Mathis Stock estime que les pratiques des lieux désignent « *ce que font les individus avec les lieux, étant entendu que ce sont les manières de pratiquer les lieux*<sup>126</sup> ». Pour l'auteur, l'important est d'étudier comment les individus pratiquent les territoires au quotidien.

Nous sommes ici sur une pratique de plusieurs territoires. Ainsi, la focale de cette partie est différente de celle de la partie précédente. Alors que nous nous concentrons sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux en questionnant sur des référentiels collectifs sur la commune, ici, nous focaliserons notre attention sur l'individu et sur les territoires qu'ils pratiquent au quotidien. La notion de mobilité est alors au cœur de l'étude des pratiques des individus. Eric Le Breton estime même qu'elle est la « *forme élémentaire de la vie quotidienne*<sup>127</sup> ». L'auteur considère que celle-ci structure notre vie quotidienne. En effet, comme le montre JP Augustin, « *la parcellisation de l'espace a progressivement supprimé la multi-fonctionnalité des quartiers de résidence qui abritaient autrefois l'ensemble des fonctions urbaines. Aussi, le citadin investit-il désormais au quotidien une multitude de lieux à l'échelle de toute la ville et non plus seulement de son quartier*<sup>128</sup> ». L'évolution sociétale contraint en effet à pratiquer plusieurs territoires au quotidien. On peut estimer que vivant dans une petite commune, les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux sont d'autant plus contraints à la mobilité.

Par conséquent, ce troisième chapitre s'évertuera à traiter les lignes de force des pratiques quotidiennes des territoires des individus. Il existe essentiellement deux types de déplacements. Les premiers concernent les trajets obligatoires, dans le sens

---

<sup>126</sup> STOCK Mathis, "L'habiter comme pratique des lieux géographiques.", op. cit.

<sup>127</sup> LE BRETON Eric, « Homo Mobilis », op. cit., p. 26

<sup>128</sup> AUGUSTIN, JP., in LARGO-POIRIER Anne, « Les sociabilités urbaines » in JUAN Salvador, LARGO-POIRIER Anne, ORAIN Hélène, POLTORAK Jean-François, *Les sentiers du quotidien. Rigidité, fluidité est espaces sociaux et trajets routiniers en ville*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 124

où ils sont conditionnés par les modes de vie : travail et courses. Nous sommes contraint d'aller travailler ou d'aller s'alimenter. Les seconds sont liés aux loisirs,. Ils se font pendant le temps libre et sont davantage choisis par les individus. Il nous faut préciser avant le début de cette analyse que l'ensemble du foyer et des activités de chacun est pris en compte dans ce chapitre. En effet, ceci nous permet d'avoir une vision plus globale de la situation de mobilité dans les foyers saint-martiniers.

## **PREMIERE SECTION : LES NECESSITES**

Le premier type de déplacement, considéré comme obligatoire ou nécessaire, concerne essentiellement les trajets liés au travail et à l'approvisionnement. En effet, ils conditionnent grandement les modes de vie de nos enquêtés qui organisent leur quotidien autour de ces pôles. Il existe toutefois d'autres types de déplacements obligatoires, notamment liés à la présence d'enfants dans les familles. Ceux-ci consistent alors à les amener à l'école, les rechercher ou les amener à leurs activités. Bien que certains habitants du panel aient de jeunes enfants, l'étude de ces déplacements ne sera pas abordé spécifiquement ici en raison de la faiblesse de ces déplacements dans les pratiques quotidiennes des individus.

### **§1. Le travail**

Le lieu de travail induit le déplacement qui conditionne le plus les modes de vie. Il s'agit en effet d'un trajet quotidien, obligatoire et très réglementé. Il commence et s'arrête généralement à une heure précise. La construction d'une journée est ainsi bien souvent plaquée sur ces obligations de travail. Tentons donc d'en tracer les principales lignes de force qui ressortent des entretiens sur cette thématique.

Pour l'étude du lieu de travail, l'échantillon habituellement utilisé est élargi aux concubins des personnes interrogées. En effet, pour la plupart, elles vivent avec quelqu'un qui travaille aussi. Il nous a alors semblé intéressant de les prendre en compte pour, d'une part, avoir une plus grande représentation des situations possibles

et, d'autre part, comprendre plus finement la situation quotidienne du ménage. C'est pourquoi notre échantillon est ici de 11 personnes ; sont donc rajoutés à notre panel initial les maris de Josiane, Brigitte et Béatrice – à noter que cette dernière ne travaille pas - ainsi que les femmes d'Aimé et Bernard. Jonathan, âgé d'une vingtaine d'années est étudiant et nous nous concentrerons uniquement sur ses déplacements, même s'il habite encore chez ses parents et est donc relativement dépendant des autres membres de sa famille. Geneviève, quant à elle, vit avec cinq autres personnes avec lesquelles elle travaille, mais la cohabitation n'a pas dans son cas le même poids que le concubinage dans la construction de la vie quotidienne. De plus, cette situation atypique risque de sur-représenter une situation qui n'est pas forcément très représentative, cela ne nous semble pas judicieux. Sarah, actuellement au chômage, ne travaille plus, elle n'est donc pas comptabilisée.

Trois typologies, quant à la localisation des lieux de travail, peuvent être construites à travers les pratiques quotidiennes de ces différentes personnes<sup>129</sup>. Nous avons tout d'abord ceux qui travaillent sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Viennent ensuite ceux qui travaillent dans l'agglomération grenobloise. Enfin il y a ceux qui sont potentiellement amenés à travailler loin de chez eux. Cette typologie structure notre réflexion. Nous avons autant de personnes travaillant dans l'agglomération et en dehors de celle-ci.

### **A. Travailler sur la commune**

La première typologie concerne autant les personnes qui travaillent dans la commune que ceux qui travaillent dans leur logement. Le cas particulier de Bernard est à signaler puisque lorsqu'il n'est pas en déplacement, il travaille chez lui, où « [il] fai[t]... euh... de l'expertise... économique et financière... de la gestion commerciale... et de la conduite de projet...<sup>130</sup> ». Toutefois, son métier, économiste et maître de conférence, le catégorise de fait dans la troisième typologie, c'est-à-dire,

---

<sup>129</sup> Pour une meilleure compréhension, l'Annexe n°14 récapitule ces différents lieux.

<sup>130</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

celle « des emplois impliquant une grande mobilité ». Nous considérerons donc que sa mobilité structure davantage sa vie quotidienne que lorsqu'il est chez lui.

Ainsi, Josiane, tapissière d'ameublement, travaille chez elle. Les deux autres personnes concernées sont le mari de Béatrice et la femme de Bernard. Le premier travaille comme jardinier chez un habitant du Haut de la commune, dont le terrain est d'un hectare. La femme de Bernard travaille quant à elle à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux. Contrairement aux chiffres INSEE<sup>131</sup> et aux chiffres nationaux<sup>132</sup>, nous avons ici une surreprésentation de ce type de personnes. En effet, dans notre panel, cette première typologie concerne trois personnes, soit 27 % des personnes rencontrées, contre 23% au niveau national et 13% au niveau communal. Ce dernier chiffre renseigne sur la faiblesse des emplois dans la commune. En effet, il y avait seulement 1800 emplois en 2004<sup>133</sup> à Saint-Martin-le-Vinoux. Il est intéressant de voir que les trois personnes concernées par ce type d'emplois vivent au Village et sur le Chemin du Canet, soit dans la partie la moins urbanisée et qui est considérée comme habitée par des « *classes moyennes* ».

Cette première typologie structure d'une certaine façon leur vie quotidienne, vu qu'ils n'ont aucun ou peu de transports à faire chaque jour. Ils passent donc l'essentiel de leur temps sur la commune, ce qui peut accroître le lien qui les attache à Saint-Martin-le-Vinoux.

## **B. Travailler dans l'agglomération**

La deuxième typologie concerne ceux qui travaillent ou étudient – dans le cas particulier de Jonathan – sur l'agglomération de Grenoble, c'est-à-dire sur le territoire de la METRO. C'est donc le cas de Jonathan qui étudie le droit au campus de Saint-Martin-d'Hères, de la femme d'Aimé, qui travaille au Leroy Merlin de Saint-Egrève, de Geneviève, qui travaille dans un quartier de Grenoble et du mari de Brigitte, qui est directeur d'une des associations d'aviron de Grenoble, dont le local est situé en face à Saint-Martin-le-Vinoux sous le pont d'Oxford. Ce deuxième

---

<sup>131</sup> Recensement Général de la population

<sup>132</sup> Etude d'organisation générale de Saint-Martin-le-Vinoux, Presqu'îles et Esplanade de Grenoble. Fiche Technique, op. cit., p.12

<sup>133</sup> Etude d'organisation générale de Saint-Martin-le-Vinoux, Presqu'îles et Esplanade de Grenoble. Fiche Technique, op. cit., p.12

segment de notre typologie concerne donc quatre personnes du panel. Mis à part pour Jonathan, nous pouvons observer que les trois professionnels travaillent dans une commune jouxtant Saint-Martin-le-Vinoux. Leur lieu de travail n'influence donc que relativement leur mobilité. De même, Jonathan étudie dans une commune relativement proche de Grenoble (15 Km) et donc l'accessibilité est relativement aisée en raison d'une intermodalité facile – un changement entre le bus et le tramway se fait Place Victor Hugo à Grenoble.

### C. Travailler « loin de chez soi »

Le troisième segment de notre typologie rassemble les personnes qui travaillent « potentiellement loin de chez elles ». Cette expression signifie que ces personnes peuvent être amenées à travailler à l'extérieur de l'agglomération grenobloise. Cette troisième catégorie est bancale dans le sens où ils sont souvent dans une double mobilité : soit dans le cas de Bernard comme nous l'avons vu, soit dans le cas de Brigitte, du mari de Josiane et d'Aimé qui travaillent dans une entreprise ou un service public grenoblois mais sont fréquemment appelés à être mobiles dans le cadre de leur travail. Voyons comment cette mobilité se structure pour ces personnes. Ainsi, Bernard a un « *rayon d'action [entre] Montélimar, Lyon, Genève... (...) [il est] maître de conf (...) à Annecy (...)* <sup>134</sup> ». Ainsi, « *je fais 25 000 Km par an en déplacement* <sup>135</sup> ». Si l'on considère que l'on travaille en moyenne entre 250 et 300 jours par an, cela fait une approximation de 83 à 100 Km par jour. Aimé, travaille quant à lui dans une entreprise de maintenance et va parfois « *jusqu'à Bourgoin-Jallieu et (...) quasiment à la frontière de Genève (...) en moyenne, je fais à peu près 200 Km par jour, à peu près...* <sup>136</sup> ». Enfin, Brigitte est enseignante EPS en Remplacement d' « *Alvard à Voiron* ». Le maximum qu'elle est effectuée jusqu'à présent c'était des allers-retours de 90 km.

Nous pouvons supposer que cette grande mobilité a des incidences en termes d'organisation de la journée, mais aussi d'identification aux territoires dans le sens où en multipliant les lieux de travail, cela diminue alors les interactions qui peuvent

---

<sup>134</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>135</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>136</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

s'y dérouler<sup>137</sup>. De même, ceci leur demande une plasticité plus importante dans leurs modes de vie.

Nous avons donc mis en évidence le poids de la mobilité dans la sphère professionnelle et l'impact qu'elle pouvait induire sur les comportements quotidiens. Cependant, il nous faut spécifier que globalement, les individus de ce panel n'ont pas une mobilité très élevée par leur lieu de travail, mis à part quelques cas isolés. Penchons nous désormais sur l'organisation quotidienne et temporelle de l'approvisionnement, celle-ci peut être liée au lieu de travail, ainsi que le spécifie Bernard : « *je vais structurer mes lieux de consommation de la journée autour de mon lieu de déplacement*<sup>138</sup> ».

## §2. L'approvisionnement

L'approvisionnement est selon Anne Largo-Poirier, la deuxième source de déplacements dans la vie quotidienne des individus<sup>139</sup>. D'un point de vue fréquentiel, les approvisionnements alimentaires se font régulièrement. Ils varient souvent dans le temps entre tous les deux jours et toutes les semaines<sup>140</sup>, aussi leur étude est nécessaire pour comprendre le poids des mobilités dans leur vie quotidienne. Deux auteurs nous ont aidé pour la construction de cette réflexion : Anne Largo-Poirier et Alain Metton. Pour ce dernier, « *les comportements (...) mélangent le plus souvent aujourd'hui l'usage des différentes mobilités et des différents équipements dans le cadre de ce que l'on va appeler des « univers d'approvisionnement », c'est-à-dire l'ensemble des déplacements d'achats et les significations attachées à l'achat dans des populations caractérisées par leur statut social et leur situation géographique et commerciale*<sup>141</sup> ». Ainsi, Alain Metton considère que les mobilités en termes d'approvisionnement sont souvent multiples pour les individus. Ceux-ci utilisent toutes les possibilités qui leur sont offertes, en fonction de la distance où elle se situe.

---

<sup>137</sup> LARGO-POIRIER, Anne, « Les sociabilités urbaines », op. cit., p. 123

<sup>138</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>139</sup> LARGO-POIRIER, Anne, « Les sociabilités urbaines », op. cit., p. 124

<sup>140</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>141</sup> METTON Alain, « Les nouveaux univers d'approvisionnement : entre recomposition urbaine et recomposition sociale », in BONNET. M, AUBERTEL. P (dire), *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, Paris, 2006, p. 91-92

En effet, nous pouvons voir que les enquêtés pratiquent tous plusieurs types de mobilités et d'approvisionnement, notamment en fonction du produit qu'ils recherchent. Ainsi, ils utilisent des petits commerces comme des grandes surfaces, avec une sur représentation de l'usage des grandes surfaces, puisque la totalité des personnes interrogées y a recours. Nous commencerons par étudier l'approvisionnement qui se fait à l'extérieur de la commune, puis celui qui se déroule sur son territoire.

### **A. Un approvisionnement à l'extérieur de la commune, très majoritaire**

Concernant les courses alimentaires, la totalité des individus font leurs achats dans des grandes surfaces situées à l'extérieur de la commune, telles que « Carrefour », « Leader Price », ou encore « Intermarché ». Les principaux lieux où ils vont faire leurs courses sont Saint-Egrève (six personnes sur huit) et Grenoble (pour quatre personnes). Viennent ensuite d'autres villes des alentours, comme Fontaine (pour deux personnes) ou encore Le Fontanil, Sassenage ou Meylan. Ainsi la majorité des individus font leurs courses de gros dans des communes limitrophes de Grenoble (mis à part le Fontanil, Fontaine et Meylan). L'accès à la ville de Fontaine et de Sassenage, se trouvant de l'autre côté de l'Isère et de l'autoroute, doit se faire par Grenoble, ce qui rallonge le trajet. Saint-Egrève est donc le lieu le plus fréquenté pour les courses alimentaires où plusieurs grands centres commerciaux sont positionnés. Nous devons ainsi souligner que la plupart des courses s'effectuent à l'extérieur de la commune.

Les courses vestimentaires se font aussi beaucoup dans les grandes surfaces, mis à part quelques individus comme la femme de Bernard et Josiane qui font leurs courses dans « le centre-ville de Grenoble<sup>142</sup> ». De même, Brigitte va soit à Grenoble, soit fait ses achats sur Internet. Quelques habitants ont également tendance à avoir recours à des marchés extérieurs ou à des petits commerces. Aimé et sa femme vont aux marchés d' « Echirolles et de Fontaine », et Bernard et sa femme « au marché de l'Estacade », dans le quartier Saint-Bruno de Grenoble. Brigitte, quant à elle, achète ses fruits, ses légumes et sa viande à l' « Ile Verte », un quartier de Grenoble.

---

<sup>142</sup> Entretien avec Bernard, op. cit. et Entretien avec Josiane, op. cit.

Nous nous apercevons ainsi que les individus ont majoritairement tendance à faire leurs achats dans des grandes surfaces, que ce soit pour des raisons alimentaires ou autres. Seules, quelques personnes ont une pratique territoriale spécifique et différenciée pour leur approvisionnement. Ainsi Brigitte va dans des commerces précis qu'elle pratiquait avant son déménagement, à « *la Tronche*<sup>143</sup> », « *l'Île Verte*<sup>144</sup> », ou au « *Carrefour de Meylan*<sup>145</sup> ». D'un point de vue général, les catégories moyennes ont une mobilité territoriale plus grande et plus précise. Nous pouvons également souligner que certains individus ont tendance à ritualiser leurs achats ; ils les font toujours aux mêmes endroits, comme Brigitte, ou Aimé pour ses marchés. Dans beaucoup de cas, tout se passe comme si la mobilité était « au service » de l'approvisionnement. Seul Bernard semble avoir un approvisionnement davantage structuré en fonction de sa mobilité, « ... *quand je vais au boulot, quand je vais voir un pote... euh... ou... etc.... à partir de là... ça structure un peu mes pratiques de consommation*<sup>146</sup> ». Ce dernier utilise ses nécessaires déplacements pour organiser son approvisionnement. De plus, sa femme ne peut pas faire les courses seule. En effet, celle-ci ne conduit pas et, habitant chemin du Canet - site relativement éloigné des commerces de la commune -, il serait éprouvant pour elle de s'y rendre en marchant.

Ces pratiques quant à l'approvisionnement nous renseignent sur le mode de vie des individus et aussi, dans une moindre mesure, sur l'évolution de la société. En effet, les individus utilisent massivement les commerces en gros et peu les commerces de proximité ; ceci est mis en lumière par Metton, lorsqu'il dit que « *les Français réalisent maintenant les deux tiers de leurs achats alimentaires et le tiers des achats non alimentaires* » dans des « *grandes surfaces spécialisées*<sup>147</sup> ». Ces commerces en gros, situés en périphérie des grandes villes accueillent de nombreuses grandes enseignes autant alimentaires que non-alimentaires, dont l'accès se fait quasi-exclusivement de façon motorisée. Pour les enquêtés, la part de courses réalisées en grandes surfaces doit être à peu près équivalente, voire légèrement supérieur à celle effectuées à Saint-Martin-le-Vinoux, cela en raison d'une faiblesse

---

<sup>143</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>144</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>145</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>146</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>147</sup> METTON Alain, METTON Alain, « Les nouveaux univers d'approvisionnement : entre recomposition urbaine et recomposition sociale », op. cit., p. 91-92

des commerces sur la commune. Une étude réalisée par la communauté d'agglomération, la METRO sur l'organisation urbaine de certains territoires, dont Saint-Martin-le-Vinoux, évoque même une « *dépendance très forte à l'égard des communes limitrophes (celles situées au Sud-est de Saint-Martin-le-Vinoux ainsi que Grenoble) en ce qui concerne les commerces (grandes surfaces, commerces traditionnels et services...)* »<sup>148</sup>. Etudions donc l'utilisation des commerces sur la commune.

### **B. Les approvisionnements sur la commune, plus marginaux**

L'utilisation des commerces sur la commune se résume à une utilisation « *d'appoint*<sup>149</sup> » ou de « *dépannage*<sup>150</sup> ». Ainsi, lorsque nous demandons à Geneviève si elle utilise les commerces de la commune, elle nous répond : « *non... enfin ça arrive mais très peu...*<sup>151</sup> ». Josiane utilise parfois une des boulangeries de Saint-Martin-le-Vinoux : « *ça m'arrive* » ; Béatrice, pas du tout ; de même, Brigitte va « *principalement à la boulangerie ou à la pharmacie... pas le reste* ». Sarah, habitante de Champeyrard va au Coccimarket de Saint-Martin-le-Vinoux « *parce qu'il n'y a que ça* ». L'offre de commerces sur Saint-Martin-le-Vinoux est de fait relativement faible. On y trouve « *une quinzaine voir une vingtaine de commerces ... 2 pharmaciens ... un opticien ... 2 boulangers ... un Coccimarket ... un traiteur ... un garagiste ... un bureau de tabac, etc.*<sup>152</sup> ». De plus, ils sont tous situés au même endroit sur la RN75 qui va de Grenoble au Fontanil.

Leur utilisation varie donc en fonction du quartier où l'on habite. Au cours de notre stage, lorsque nous avons rencontré des personnes vivant dans le quartier Buisseratte, ils utilisaient les commerces fréquemment, car tous sont « *à proximité*<sup>153</sup> ». Les habitants du Village, comme ceux du Haut de la commune, ont quant à eux tendance à « *descendre directement sur Grenoble*<sup>154</sup> » pour faire leurs courses ; c'est une ville attractive puisqu'elle propose de nombreux équipements différents. Toutefois, les personnes qui habitent à Champeyrard n'utilisent pas non

---

<sup>148</sup> Etude d'organisation générale de Saint-Martin-le-Vinoux, Presqu'îles et Esplanade de Grenoble. Fiche Technique, op. cit., p. 24

<sup>149</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>150</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>151</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

<sup>152</sup> Entretien avec Anne Grandvoynnet, op. cit.

<sup>153</sup> Entretien avec Dominique et Maud, habitants du quartier de la Buisseratte, le 24/01/08

<sup>154</sup> Entretien avec Christine Haydont, op. cit.

plus beaucoup les commerces. En effet, Aimé les utilise seulement pour du dépannage, alors que Sarah et Jonathan le font « *parce qu'il n'y a que ça* ».

Cette idée de commerces de dépannage avait déjà été soulevée par le *Baromètre des quartiers* en 2004. Cependant, comme le précise Anne Grandvoynet, la Directrice Générale des Services de la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, les commerces situés sur la RN75 fonctionnent très bien en raison de leur localisation et des parkings alentours. En effet, les commerces de Saint-Martin-le-Vinoux sont les seuls situés en bordure de l'axe de la RN75, alors que sur la commune de Saint-Egrève, ils sont à l'intérieur des quartiers. Leur accès rapide, grâce aux parkings qui se trouvent juste devant, leur garantit également une importante clientèle, dont Bernard vante l'attractivité : « ... *ah si... un truc où je vais systématiquement c'est la poste de Saint-Martin-le-Vinoux... (...) à cause du parking, ça facilite le parking...*<sup>155</sup> ». Nous mettons donc en lumière le positionnement et la stratégie de la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, qui développe une offre de commerces en adéquation avec les besoins des habitants. Ces commerces qualifiés de « *proximité* » pour les habitants, sont finalement conçus pour un usage motorisé donc de plus grande mobilité. Mais puisqu'il est nécessaire de prendre un véhicule pour aller faire ses courses, les habitants préfèrent aller là où l'offre est plus importante et diversifiée, quitte à y perdre quelques minutes.

En conclusion, l'approvisionnement est également un acte de mobilité pour les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux. En effet, la commune ne possède pas de grandes surfaces sur son territoire et ses commerces de proximité sont relativement faibles en diversité et en nombre. Ici, encore les communes limitrophes, comme Saint-Egrève et Grenoble sont les plus utilisées par les habitants. De plus, la différence de pratiques entre les territoires du Haut de la commune (Le Village et Chemin du Canet) et du Bas ne semble pas fonctionner de manière efficace. L'essentiel de l'approvisionnement se fait pour tous à l'extérieur de la commune, même si les habitants du Bas utilisent un peu plus les commerces locaux du fait de leur proximité. Nous allons maintenant étudier les loisirs des individus et ainsi en filigrane le poids de Saint-Martin-le-Vinoux dans leur occupation quotidienne.

---

<sup>155</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

## SECTION 2. LES LOISIRS

La vie quotidienne d'une personne se structure autour d'autres pôles que le travail et l'approvisionnement. Les loisirs sont du temps disponible en dehors des obligations et des devoirs. Les individus exercent alors pendant ce temps des activités qui leur plaisent, les détendent, etc. C'est ce que Gérard Darris appelle la « *mobilité de loisirs* ». Elle est « *représentative d'un temps libéré sur lequel les individus opèrent un véritable choix*<sup>156</sup> ». Cette section est construite avec l'aide théorique de cet auteur. Nous nous intéresserons ainsi à toutes les activités qui peuvent être synonymes de loisirs exercés par les individus sur les territoires, à Saint-Martin-le-Vinoux comme ailleurs. Nous nous questionnerons alors sur les sorties et la sociabilité qui structurent *l'espace intime* des individus, pour ensuite s'attarder sur les équipements et associations de la commune. L'étude de celles-ci nous permettra d'évaluer leur inscription sur la commune.

### §1. Les activités de loisirs, sorties et leur sociabilité

#### A. Les amis et la famille

Etudions tout d'abord la dimension socialisatrice de leur vie quotidienne pour ensuite s'attarder sur leurs activités de loisirs. Nous pourrions alors estimer le poids de la mobilité dans leurs temps de loisirs.

Or, Anne Largo-Poirier estime que « *l'éclatement spatial des vies quotidiennes et l'accélération du temps caractéristique des parcellisations de l'espace, produisent deux effets contradictoires sur les sociabilités. La multiplication des scènes de la vie quotidienne augmente les espaces potentiels d'interaction du citadin : elle rend accessible à un nombre de partenaires différents plus important et permet ainsi d'accroître son réseau. Mais elle restreint mécaniquement les temps de*

---

<sup>156</sup> DARRIS Gérard, « la mobilité du temps libre : de nouveaux usages et perceptions de la ville » in BONNET. M, AUBERT EL. P (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, Paris, 2006, p. 194

*rencontre*<sup>157</sup>». Ainsi, nous allons chercher à comprendre quelles sont les conséquences de la mobilité sur la sociabilité des individus interrogés. Elle concerne plus spécifiquement les relations familiales et amicales. Cette étude permettra alors d'étudier la carte géographique des relations sociales des individus et d'évaluer la « *structure spatiale*<sup>158</sup> » des réseaux sociaux.

Deux grandes tendances ressortent des entretiens. Les relations familiales sont étendues spatialement tandis que les relations amicales sont concentrées sur un plus petit territoire.

Ainsi, six des huit personnes de notre panel ont une partie de la famille en dehors de l'agglomération. Josiane et Brigitte n'ont respectivement qu'un fils et qu'un frère dans l'agglomération grenobloise. Les autres membres des familles de nos enquêtés habitent d'autres régions, comme le « *Nord* » pour celle d'Aimé, la « *Picardie* » pour Brigitte ou bien le « *Var* » pour Béatrice. Seuls Jonathan et Sarah ont l'ensemble de leur famille à proximité, c'est-à-dire soit sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux même, soit sur Echirolles ou Voiron.

Au contraire, les relations amicales sont locales et majoritairement situées dans l'agglomération grenobloise. Ainsi, seule Béatrice possède ses amis et sa famille dans le Var. Bernard estime également avoir des amitiés lointaines, construites au fur et à mesure de ces voyages et expériences professionnelles.

A partir de ces grandes tendances, deux conclusions peuvent être émises. En premier lieu, les relations familiales lointaines renseignent sur la forte mobilité des individus d'une façon générale ; leur provenance sera étudiée plus en profondeur dans le chapitre 6. Cette mobilité confirme la tendance d'une société de plus en plus mobile. Celle-ci semble en effet structurante dans les vies actuelles de nos enquêtés, et au-delà. Enfin, il y a un « *fort caractère local des relations sociales*<sup>159</sup> » des individus. En effet, même s'ils sont mobiles, ou l'ont été au cours de leur vie, la plupart de leur réseau social est aujourd'hui présent dans l'agglomération grenobloise.

---

<sup>157</sup> LARGO-POIRIER Anne, « Les sociabilités urbaines », op. cit. p122

<sup>158</sup> GROSSETTI Michel, « La ville dans l'espace des réseaux sociaux » in BONNET. M, AUBERTEL. P (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, Paris, 2006, p. 83

<sup>159</sup> GROSSETTI Michel, « La ville dans l'espace des réseaux sociaux », op. cit., p. 89

Maintenant que nous avons rapidement étudié la structure spatiale de la sociabilité des individus, attardons nous sur les activités de loisirs et les sorties des habitants. Les loisirs peuvent être considérés comme ayant un but précis, nécessitant une organisation préalable, alors que les sorties sont moins dans une optique précise et concrète. La flânerie peut être un objet de sorties.

## **B. Les sorties et les activités de loisirs**

Les individus de Saint-Martin-le-Vinoux semblent alors peu sortir hors de la commune, ni même dans la commune. En effet, Béatrice ne fait jamais de sorties, de même que Brigitte. Elle explique la faiblesse de ses sorties par le fait que « *ça revient vite cher*<sup>160</sup> » de faire garder ses enfants. Sarah sort tout de même sur son quartier, pour rester avec ses « *copines*<sup>161</sup> », tous les soirs jusqu'à minuit parfois, lorsqu'il fait beau. Pourtant Sarah déclare ne jamais sortir. Pour Sarah, le terme « *sortie* » est connoté d'une certaine mobilité : une sortie dans une autre ville. Aimé sort « *en famille* », de temps en temps, mais jamais seul avec sa femme, car « *... quand on a des enfants... c'est quelque chose que l'on peut pas séparer...*<sup>162</sup> ».

Aussi, seules quatre personnes sortent de façon relativement fréquente hors de la commune. Jonathan retrouve ses amis dans un « *salon de thé à St Bruno*<sup>163</sup> », un quartier de Grenoble, trois fois par semaine. Celui-ci regrette cependant que la commune n'en possède pas un, où il pourrait aller plus souvent avec ses amis. Josiane et son mari sortent sur Grenoble « *une fois par semaine à trois fois par mois*<sup>164</sup> ». Bernard et sa femme sortent également sur Grenoble et ce, environ « *tous les week-end*<sup>165</sup> », par exemple, pour aller au cinéma. Geneviève est un cas un peu à part dans cette étude. En effet, travaillant dans un café culturel dans un quartier de Grenoble, elle est très prise par son travail, elle ne sort donc pas beaucoup. En revanche, dans le cadre de son travail, elle va régulièrement à des vernissages sur Grenoble ou dans l'agglomération grenobloise. Mais ici, le terme « *sortie* » ne peut pas véritablement être employé, car elle effectue cette activité dans le cadre de son travail. Toutefois, Geneviève a une vie professionnelle très envahissante dans

---

<sup>160</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>161</sup> Entretien avec Sarah, op. cit.

<sup>162</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>163</sup> Entretien avec Jonathan, op. cit.

<sup>164</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

<sup>165</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

laquelle elle s'épanouie et y met toute son énergie, donc la limite entre le travail et le loisir semble difficile à cerner. Ici, toutes les sorties se font sur Grenoble, en raison de l'attractivité et de la diversité des possibilités qu'elle offre. Pour chacun d'entre eux, ces sorties semblent être des rituels. Jonathan des rituels entre amis, alors que pour Josiane et Bernard, ce sont davantage des rituels avec leurs époux.

De même, en terme de pratique d'activités de loisirs, les enquêtés ne semblent pas non plus beaucoup pratiquer le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux, préférant aller se divertir à l'extérieur. C'est ainsi que deux habitantes pratiquent de l'aviron<sup>166</sup>, dont le club se trouve en face de Saint-Martin-le-Vinoux. L'une d'entre elle en fait régulièrement, environ « *3 fois par semaine*<sup>167</sup> ». Trois personnes font du ski au cours de l'année<sup>168</sup>. Béatrice fréquente régulièrement une salle de sport à Grenoble. Aimé, quant à lui, aime se balader avec sa famille pendant les week-ends, et ce dans un rayon de « *50 ou 60 Km*<sup>169</sup> ». Bernard et sa femme pratiquent également de nombreux loisirs, notamment la cueillette des champignons à Saint Aupe, commune située dans le Nord-Isère, ainsi qu'à Greisse-en-Vercors, à 30 Km au sud de Grenoble, où ils pratiquent également de la pêche. De plus ils ont l'habitude de se balader dans la montagne entourant Grenoble. Ainsi, ils expliquent que ce sont les montagnes qui structurent leurs activités de loisirs, ces « *limites* » leur permettant tout de même de pratiquer leurs loisirs dans un espace relativement étendu.

En effet, Gérard Darris considère que le « *loisir génère la part la plus importante des déplacements longue distance*<sup>170</sup> ». Le ski pratiqué par trois individus dont Bernard se déroule alors à une certaine distance de la commune, en raison de la distance des pistes de Grenoble. Cependant, si nous prenons les distances parcourues par Bernard et Aimé dans le cadre de leur travail, cette théorie n'est pas véritablement validée. Ils sont davantage mobiles dans le cadre professionnel que pour leurs loisirs. Mais, leurs déplacements liés aux loisirs sont tout de même particulièrement élevés par rapport aux autres habitants.

---

<sup>166</sup> Entretien avec Josiane, op. cit. et Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>167</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>168</sup> Entretien avec Josiane, op. cit., Entretien avec Bernard, op. cit. et Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>169</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>170</sup> DARRIS Gérard, « La mobilité du temps libre : de nouveaux usages et perceptions de la ville », op. cit. p 198

Ce sont alors essentiellement les habitants de Champeyrard qui utilisent la commune pour leurs activités de loisirs. Ainsi, Sarah fait plusieurs fois par semaine de la course sur le stade de foot ou le «*synthétique*<sup>171</sup> », alors que Jonathan y pratique du foot avec son club. Aimé fait du footing sur la commune, mais surtout des «*balades*<sup>172</sup> » avec sa famille – ces deux enfants et sa femme –, tous les soirs après l'école et le travail, entre autre près du «*synthétique*<sup>173</sup> ».

Les habitants du Bas de la commune ont une moins grande mobilité de loisirs et pratiquent davantage le territoire de la commune. Mais cela peut être aussi dû à la proximité du complexe sportif qui se trouve juste derrière le quartier de Champeyrard. Il est alors intéressant de souligner la véritable coupure concernant la pratique des loisirs entre les habitants du Haut de la commune et ceux du Bas. Beaucoup plus que pour les mobilités professionnelles ou d'approvisionnements, la pratique de la mobilité de loisirs se scinde selon le niveau de vie des habitants, ce qui révèle une certaine dichotomie sociale entre le Haut et le Bas de la commune, et un usage différenciée du territoire. La politique de la mairie, par les biens des équipements, consiste alors à capter l'énergie locale des habitants qui n'ont pas les moyens ou d'habitude d'aller ailleurs, d'où l'explication de l'installation de ces derniers dans le Bas de la commune. Cette conclusion contredit l'observation de Gérard Darris estimant la «*place déterminante du lieu de résidence dans les pratiques du temps libre quotidien*<sup>174</sup> ». En effet, Saint-Martin-le-Vinoux semble plutôt faiblement utilisée, notamment par les habitants du Haut de la commune.

Voyons maintenant l'utilisation qui est faite des équipements et des associations présentes sur la commune. Ce sont deux médias qui existent sur le territoire de la commune pour les habitants. Leur utilisation renseignera de leur appropriation ou inscription sur le territoire de la commune.

---

<sup>171</sup> Entretien avec Sarah, op. cit.

<sup>172</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>173</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>174</sup> DARRIS Gérard, « la mobilité du temps libre », op. cit., p. 193

## §1. Les équipements et les associations de la commune

Comme nous l'avons spécifié au cours du second chapitre, la commune possède un certain nombre d'équipements. Ceux-ci peuvent être culturels, sportifs ou bien scolaires, comme une maison des associations, un espace jeune, un complexe sportif (composé d'un dojo, d'une piscine, d'un gymnase et d'un stade de foot) ou encore des écoles. De même, la commune possède un terreau important d'associations. L'utilisation éventuelle de ces équipements et la fréquentation des associations renseignent les pratiques territoriales des individus dans la commune et leur inscription sur le territoire.

### A. Une utilisation des équipements de la commune faible

Le chapitre 2 avait permis de montrer que les habitants étaient satisfaits de ces nouvelles constructions élaborées par la mairie. Cependant, mis à part pour le nouveau stade de foot, les habitants utilisent peu les équipements de la commune qui sont plus spécialement destinés aux écoles en journée et aux associations en soirée, comme le précise Marion Pellerin, chef du service Politique Educative Jeunesse. Ainsi, seul Aimé l'utilise avec ses enfants et il en est « *satisfait* ». Brigitte a des enfants encore trop petits mais attend le moment où elle pourra « *enfin*<sup>175</sup> » y aller.

Deux exceptions sont faites pour la Maison des Associations qui accueille continuellement les associations de la commune, ainsi que pour l'Espace Jeune, un espace réservé aux mineurs de moins de 18 ans. La Maison des Associations reçoit les associations mais possède aussi une salle des fêtes dans laquelle les habitants peuvent organiser des soirées. C'est à cette occasion que plusieurs individus interrogés l'ont fréquenté. L'espace Jeune accueille lui les jeunes âgés de 12 à 18 ans et leur propose des activités. Cela ne concerne donc pas notre panel.

Le stade de foot semble être un équipement à part dans la commune. En effet, nous l'avons déjà spécifié au cours de ce mémoire, c'est un lieu de rassemblement important pour les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux.

---

<sup>175</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

De plus, les équipements scolaires, peu abordés jusqu'à présent, sont bien utilisés par les habitants de la commune. En effet, la commune possède un collège et 4 groupes scolaires, primaires ou maternelles. Deux sont situés sur le Haut de la commune à Lachal et au Village. Les deux autres sont situés sur le Bas de la commune, à Champeyrard et rue du 26 mai 1945, appelée Ecole du Néron et Ecole Bergonzoli. De plus, une Halte-Garderie et une Crèche sont localisées rue du Petit Lac. Enfin, les écoles, comme nous l'avons spécifié plus haut, sont les principaux utilisateurs des équipements sportifs de la commune. Ainsi, les trois foyers dont les enfants sont en âge d'aller à l'école primaire sont très satisfaits des équipements de la commune et de l'offre de services pour les enfants.

### **B. Une faible fréquentation des associations de la ville**

Les deuxièmes utilisateurs principaux des équipements sportifs sont les associations de la commune ; elles sont nombreuses. Cependant, malgré des chiffres officiels importants qu'en à leurs membres<sup>176</sup>, les personnes interrogées participent peu aux associations. Ainsi, sur l'ensemble des 8 personnes interrogées pour la réalisation de ce mémoire, seuls Aimé et Jonathan en sont membres. Aimé faisait partie d'une association sur Champeyrard, depuis plusieurs années, mais celle-ci n'existe plus en raison de l'arrêt de la présidence de l'association et d'une absence de volontaires à sa succession<sup>177</sup>. Jonathan fait partie quant à lui du club de foot de la commune. Cependant, les enfants des personnes interrogées sont à prendre en compte dans cette comptabilisation, augmentant ainsi les fréquentations des associations. La fille d'Aimé fait de la musique au FAL, et le fils de Bernard, lorsqu'il en avait encore l'âge, faisait du handball dans un club.

Les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux utilisent donc peu les équipements de la commune et appartiennent peu à des associations. Sur cette dimension, l'appropriation des habitants à Saint-Martin-le-Vinoux semble relativement faible. Cependant, ici, nous constatons que les habitants du Bas sont plus inscrits sur leur

---

<sup>176</sup> Sur une population de 5187 habitants, les chiffres concernant la participation associative est de 1080 adhérents pour les trois principales associations de la commune : l'Amicale Laïque, le FAL et le Club des Anciens, informations provenant du *Projet de rénovation urbain des quartiers Pique-Pierre et Buisseratte, Zone Urbaine Sensible*, op. cit., p. 24

<sup>177</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

territoire, dans lequel les loisirs, les sorties, la famille ou les amis y sont plus nombreux.

En conclusion de ce chapitre, l'étude globale des pratiques territoriales des individus montre le poids écrasant de l'agglomération grenobloise, notamment autour du travail et de l'approvisionnement. Il se dessine une certaine mobilité, plus ou moins grande en fonction de leur localisation dans la commune et de leur niveau de vie. Ces notions se recoupent alors en partie dans la vision dichotomique de la commune, dont nous avons toutefois défini les limites dans la partie I de notre étude.

L'inscription territoriale des individus sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux semble ici relativement restreinte. Cependant, une étude plus approfondie de chaque cas permettrait de pointer qu'on assiste, chez les individus à une pratique ambivalente, entre un usage pluricentré des territoires et un usage très localisé de la commune, notamment centré autour du quartier ou bien du logement. Ceci permettra alors d'esquisser ce qui constitue leur *espace intime*.

## CHAPITRE 4. ENTRE PLURICENTRISME ET RAMASSEMENT

Après avoir mis en exergue les grands traits de *l'espace de vie* des individus habitant à Saint-Martin-le-Vinoux, ce chapitre a pour vocation d'éclaircir, par une étude de cas, leur mode de vie individuel. Il semble en effet nécessaire de se questionner sur les motivations et les modes de vies spécifiques des individus dans un contexte de mobilité, pour tenter de dessiner leur *espace intime*. C'est ce que nous allons tenter de faire, à travers leur *mode d'habiter*. Mathis Stock définit cette expression comme « *l'ensemble des pratiques qu'un individu associe à des lieux*<sup>178</sup> ».

Or, George-Hubert Radkowski dans un ouvrage sur les façons d'habiter - sur lequel ce chapitre s'appuie largement - y décrit deux « *manières*<sup>179</sup> » très différentes d'habiter, l'*oekoumène* et la *résidence* : « *Elles représentent « deux approximations complémentaires et opposées du concept « idéal » d'habiter*<sup>180</sup> », correspondant donc à deux manières différentes d'être présent, sur des territoires. L'auteur considère en effet que, soit nous nous référons au territoire dans lequel nous vivons, l'*oekoumène*, soit nous nous référons au lieu dans lequel nous résidons, la *résidence*. L'*oekoumène* représente alors l'étendue du territoire dans lequel « *un individu passe la totalité de son existence*<sup>181</sup> ». Il y est présent tout le temps, et c'est par le mouvement qu'il assure sa subsistance et s'approprie l'entière étendue de son territoire. A l'inverse, la *résidence* ne constitue qu'une localisation de l'homme, à savoir l'endroit où il demeure. L'occupation de celle-ci ne représente qu'un fragment de son existence. Ainsi, la *résidence* « *met le mouvement entre parenthèses. Elle ne dit pas le mouvement mais son opposé : la station en tant qu'arrêt dans le mouvement vital*<sup>182</sup> ».

Par conséquent, selon Radkowski, la dimension fondamentale de l'*oekoumène* est le *mouvement*, - que nous appelons la mobilité – fondement d'un habitat nomade. Pour la *résidence*, la dimension essentielle est la *station*, soit le

---

178 Mathis Stock, "L'habiter comme pratique des lieux géographiques.", *EspacesTemps.net*, Textuel, 18.12.2004 <http://espacestemps.net/document1138.html>

179 RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, PUF, Paris, 2002, p. 32

180 RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit., p. 32

181 RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit., p. 35

182 RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit., p. 65

logement en lui-même, fondement d'un habitat sédentaire. Or, cette opposition se retrouve précisément chez les individus interrogés au cours de notre enquête. En effet, le chapitre précédent, tout en dévoilant l'importance des autres territoires dans la vie quotidienne des individus, a toutefois laissé transparaître un certain usage de leur commune et plus précisément de leur quartier. Ainsi, une double pratique du territoire semble se dessiner autour de ces différents cas. Ainsi les habitants ont un usage pluricentré des territoires de l'agglomération - et même au-delà - sur lesquels ils construisent une partie importante de leur vie : travail, amis, famille, sorties, etc. Cependant, ils ont également un usage très localisé de leur lieu de résidence avec une centralisation importante sur le quartier et notamment autour du logement<sup>183</sup>. Nous étudierons donc les mécanismes permettant la construction des *espaces intimes* de ces individus.

## **PREMIERE SECTION. UN USAGE PLURICENTRE DES TERRITOIRES**

Comme nous l'avons vu, un individu a besoin de s'inscrire dans une certaine mobilité quotidienne, nécessitée par le travail, l'approvisionnement et les loisirs. D'autant plus pour un habitant d'une commune relativement petite, comme l'est Saint-Martin-le-Vinoux. Cette mobilité structure donc plus ou moins fortement la vie personnelle et quotidienne des individus. C'est ce que G.H Radkowski appelle être *pluricentré*. « *Chaque sphère spécifique d'activités humaines tend à sécréter son propre centre*<sup>184</sup> ». L'auteur estime que cette mobilité crée en chaque endroit où les individus ont une partie de leur vie, de multiples sphères entre lesquels les individus se déplacent. Le terme de *centre* renvoie à une implantation importante sur un territoire particulier. Sa théorie met donc en valeur l'usage important de plusieurs territoires, dans lesquels les individus ont des attaches.

Florent Hérouard précise cependant que « *l'homme en tant qu'individu n'habite pas le monde terrestre dans sa plénitude mais son propre monde (...)* ».

---

<sup>183</sup> L'Annexe n° 15 présente un tableau récapitulatif de l'ensemble de ces mouvements.

<sup>184</sup> RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit. p. 123

*Chacun possède son propre monde qui dépend de ces pratiques et de ces mobilités, ainsi que de ces représentations et de l'imaginaire conçus au contact de ce monde et des différents lieux qui le composent*<sup>185</sup>». L'auteur avance ici que chaque individu construit son propre territoire de vie en fonction de ces pratiques et représentations. Nous pouvons donc assimiler cet espace, ou « *espace intime* » avec l'*oekoumène* défini par Radkowski. En effet, George-Hubert Radkowski met en avant l'importance, dans cette dimension, du territoire et surtout du mouvement qui permet à l'individu de se déplacer et de connaître ce territoire.

Cependant, le chapitre trois a mis en valeur que les individus n'avaient pas la même pratique de la mobilité. Bien que celle-ci soit réelle pour tous, elle ne structure pas le quotidien des individus de la même manière, chacun construisant de fait son propre territoire. De même, l'étude du pluricentrisme doit questionner les rapports que les individus entretiennent avec la mobilité ainsi qu'appréhender la manière dont ils la vivent au quotidien. En effet, si la mobilité est aujourd'hui une donnée sociétale, elle n'est pas forcément appréhendée de manière positive par tous les individus. L'acceptation ou non de la mobilité peut avoir des conséquences sur la vie quotidienne, mais aussi l'appropriation des individus aux territoires. Cette étude de cas abordera donc en deux temps, le caractère mobile de leur vie quotidienne.

Nous assistons alors à quatre typologies de mobilités dans le panel présenté : tout d'abord, une forte pratique de la mobilité ainsi qu'une mobilité notamment sur deux territoires, puis une mobilité faible et enfin une mobilité quasi-imaginaire ou faiblement ancrée dans le quotidien des individus. Commençons par les deux premières catégories<sup>186</sup>.

## **§1. D'un pluricentrisme multiple à bipolaire**

En quoi un pluricentrisme peut-il être considéré comme fort ou moyen ? Quelles peuvent être les critères qui permettent de le catégoriser ainsi ? La catégorisation proposée est personnelle mais rentre dans un mode de vie spécifique. Le critère principal de réflexion pour catégoriser leur pluricentrisme était de savoir dans quelle mesure celui-ci affectait et structurait leur vie. Quatre personnes nous

---

<sup>185</sup> HEROUARD Florent, « Habiter et espace vécu », op. cit., p.163

<sup>186</sup> Pour une meilleure compréhension des cas étudiés, l'annexe 6 récapitule l'ensemble des situations.

semblent ainsi relativement affectées par ce dernier. En effet, pour Bernard, Geneviève, Aimé et Brigitte, les pratiques territoriales sont motivées par des territoires qui structurent leurs modes de vie et leur existence.

### A. Un pluricentrisme multiple

Bernard, tout d'abord est un individu mobile dans toutes les sphères de son existence : travail, approvisionnement, loisirs, amis, famille, etc. Celles-ci structurent véritablement son mode de vie. Pour chaque activité, il s'est créé un *centre* autour duquel il a construit une certaine vie. En effet, il travaille en tant qu'enseignant chercheur à Annecy, « *100 jours par an*<sup>187</sup> ». L'autre partie de son temps professionnel est consacrée à son entreprise de gestion commerciale et de conduite de projet, pour lequel son « *rayon d'action (...) est Montélimar, Lyon, Genève*<sup>188</sup> ». Il dit avoir des amis dans tous ces lieux, notamment à Lyon et Annecy. Il va à la pêche et aux champignons à « *Greisse-en-Vercors* », situé à une trentaine de kilomètres de Grenoble, mais aussi à « *Saint-Aupe* », dans le Nord Isère. De même, il explique que ses « *flux... ça structure un peu ses pratiques de consommation...*<sup>189</sup> ». Ainsi, Bernard a une pratique pluricentrée des territoires dans lesquels il s'est construit plusieurs sphères qui ont un poids émotionnel, affectif mais aussi quotidien dans son *espace de vie*. Bernard est quelqu'un dont la mobilité est au cœur de son mode de vie. Comme le dit Radkowski, son *oekoumène* est important. C'est-à-dire qu'il utilise fréquemment l'étendue de son territoire dans lequel il a construit des poches de vie. Il estime en effet que son territoire de vie est surtout « *le Bassin grenoblois*<sup>190</sup> ». Nous pouvons considérer que la mobilité est pour lui un choix de vie, dans lequel il se sent en correspondance.

Aimé est également un individu mobile, mais sa mobilité structure moins profondément son mode de vie. Ainsi, nous avons montré que pour son travail, il pouvait faire jusqu'au « *200 Km par jour* », ce qui est conséquent. Cependant, contrairement à Bernard, son travail ne l'implante pas dans des lieux spécifiques et

---

<sup>187</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>188</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>189</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>190</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

différenciés. Il navigue « *deux trois fois par semaine en dehors de Grenoble (...) dans toute la région grenobloise*<sup>191</sup>. Il a donc un faible ancrage territorial au niveau de son travail mais une forte mobilité. Il a également une pratique d'approvisionnement relativement mobile, puisqu'il a l'habitude de traverser l'agglomération pour aller au « *marché d'Echirolles* ». De même, environ « *une fois par mois* », il va en excursion avec ses enfants, parfois jusqu'à 50 ou 60 Km de Grenoble. Enfin, il vient du département du Nord, qu'il a quitté, il y a 14 ans. Ainsi, Aimé a une pratique pluricentrée des territoires mais contrairement à Bernard qui semble s'être bien implanté partout, Aimé navigue entre les territoires et profite de leur diversité, sans pour autant s'ancrer précisément sur l'un ou l'autre.

## B. Un pluricentrisme bipolaire

La deuxième typologie de pratique de la mobilité est une pratique essentiellement *bipolaire*, dans le sens où elle se focalise essentiellement sur deux territoires. Les deux habitantes du chemin du Canet centralisent en effet leurs vies autour de deux territoires principaux : le territoire de résidence, Saint-Martin-le-Vinoux, qui ne sera pas abordé ici, et un autre territoire. Geneviève partage sa vie entre un quartier de Grenoble, dans lequel est implantée son activité professionnelle et Saint-Martin-le-Vinoux, son lieu d'habitation. Brigitte, quant à elle, malgré une mobilité plus diffuse que Geneviève centralise sa vie autour de la Tronche - l'Île Verte- Meylan.

Brigitte pourrait presque être considérée comme étant à la jonction des deux premières catégories. Essentiellement en raison de son travail, elle a une pratique relativement pluricentrée du territoire. Enseignante en remplacement, son territoire professionnel peut l'amener à faire des allers-retours de « *90 Km par jour* ». Elle a alors pratiquement exercé sur tous les territoires de l'agglomération : « *je tourne sur l'agglomération grenobloise. Je fais les communes avoisinantes...* ». Elle a donc un travail qui lui impose une mobilité assez élargie – sans que cela représente une contrainte pour cette dernière. Son *oekoumène* est situé entre Alvar et Voiron pour ses délimitations géographiques professionnelles, mais de manière quotidienne, il se focalise surtout sur l'agglomération grenobloise. Cependant, elle structure sa mobilité et ses

---

<sup>191</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

pratiques territoriales essentiellement en fonction de ses anciennes habitudes, c'est-à-dire, celles qu'elle avait lorsqu'elle habitait à La Tronche, il y a cinq ans, déjà. Elle explique en effet qu'elle a « *déjà des habitudes et euh... j'habitais à la Tronche, donc c'est très centralisé là-Bas ... (...) tout est sur la Tronche - Meylan*<sup>192</sup> ». Elle a donc conservé l'essentiel de ses pratiques territoriales sur cet espace où elle a vécu pendant plusieurs années. Ainsi, Brigitte, bien qu'ayant une certaine mobilité des territoires alentours, concentre son *oekoumène* autour de deux pôles, la Tronche, son ancien lieu de résidence et Saint-Martin-le-Vinoux, son actuel lieu de résidence.

Geneviève, quant à elle, a une mobilité quotidienne relativement restreinte comparée aux individus précédents. En effet, elle ne vit « que » sur deux territoires, structurant son quotidien. Elle habite sur le Haut de Saint-Martin-le-Vinoux, son premier lieu de vie, logement qui regroupe les membres actifs de son café artistique. Ils vivent ensemble « *depuis les années 1980* ». Elle travaille également dans un quartier de Grenoble qui constitue alors son deuxième lieu de vie. Elle explique par ces mots l'appropriation de ce dernier : « *c'est ce que je disais... (...) quand on est pas au café, on est ici... (...) ben le café, c'est quand même un gros machin, hein... 'fin je veux dire ça prend beaucoup de temps... oui... c'est quand même 155 soirées par an... à peu près quoi...*<sup>193</sup> ». Elle ne pratique que très peu les autres territoires. Ces deux lieux de vie structurent donc considérablement sa vie.

Les deux premières catégories révèlent que la mobilité est centrale et structurante dans la vie des individus. En effet, elle est au cœur de leurs pratiques spatiales. Cependant, il se dessine que les gens du chemin du Chemin du Canet, ont une inscription plus précise sur certains territoires qu'ils pratiquent régulièrement et dans lesquels ils ont créé de véritables centres. Ce sont alors des territoires choisis et emprunts d'habitudes. Cependant, le panel présente aussi d'autres types de mobilité, dont le poids est moins important que pour les individus précédents.

---

<sup>192</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>193</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

## **§2. D'un pluricentrisme faible à imaginaire**

Cette partie regroupe les deux dernières catégories de pratiques de la mobilité que nous avons construit au regard des individus enquêtés. Les habitants n'ont alors qu'une pratique restreinte des territoires en terme de mobilité, « mobilité » qui relève parfois de l'imaginaire.

### **A. Une faible mobilité**

Sarah et Jonathan ont une pratique de la mobilité relativement faible, à tout le moins elles ne structurent pas leurs vies quotidiennes. Tous deux habitent Champeyrard, sont âgés d'une vingtaine d'années et vivent encore chez leurs parents. Ils n'effectuent pas nécessairement leur approvisionnement et semblent être davantage localisés sur le territoire de la commune, phénomène que nous étudierons dans une deuxième partie. Sarah est actuellement au chômage, ce qui a réduit de fait sa mobilité quotidienne. Toutefois, elle travaillait auparavant sur la commune d'Echirolles, au sud de Grenoble. La plupart de ses amis et de sa famille se situe entre Saint-Martin-le-Vinoux et Echirolles, mais elle estime peu sortir de Saint-Martin-le-Vinoux.

Jonathan, quant à lui, est encore étudiant. Nous avons déjà évoqué l'habitude qu'il a d'aller trois fois par semaine rejoindre ses amis dans un salon d'un quartier de Grenoble. Son utilisation du territoire est donc également localisée autour de points centraux sur lesquels il a construit sa vie. Toutefois ceux-ci semblent moins structurants que pour les habitants cités ci-dessus. En effet, son implication sur ces territoires semblent ponctuelle et ne pas véritablement structurer sa vie.

Il nous faut souligner le fait qu'aucun d'entre eux ne possède de véhicule, contrairement aux autres habitants. Privé d'un élément important de la mobilité et encore relativement dépendant d'autrui quant à leur approvisionnement, leurs pratiques du territoire se révèlent très peu pluricentrées.

## B. Une mobilité imaginaire ?

Notre étude typologique est fondée sur la réalité quotidienne de la mobilité des individus. Or, pour les deux habitantes du Village, c'est la réalité même de leur pratique qu'il nous faut questionner, bien qu'ils présentent tous deux un cas de figure particulier.

Béatrice est venue habiter sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux il y a plus de quatre ans, car son mari venait d'y trouver du travail. Celle-ci ne semble pas véritablement apprécier la région. Ainsi, à la question de l'ancrage territorial, elle répond qu'elle est « *Euh... varoise ! (rires) Pas d'ici. Non Pas du tout (...)* ». Elle ajoute qu'elle est venue sur Saint-Martin-le-Vinoux, « *pour des questions professionnelles. C'est uniquement pour cela. Rien ne m'attirait par ici*<sup>194</sup> ». Béatrice affirme venir d'ailleurs et par conséquent ne pas appartenir à la commune. Le Var est le lieu dans lequel elle a toujours vécu avant de venir sur Saint-Martin-le-Vinoux, et c'est avant tout pour ce territoire qu'elle manifeste son attachement. Cependant, elle n'y va seulement que « *deux fois par an... en gros*<sup>195</sup> ». Elle a donc actuellement une pratique peu quotidienne du territoire du Var. Or, ces autres pratiques territoriales sont relativement limitées. Béatrice ne travaille plus actuellement et ne sort de la commune que pour s'approvisionner dans les centres commerciaux de Fontaine ou de Saint-Egrève, ou encore aller à la salle de sports. Sa pratique quotidienne de la mobilité est donc très faible, sauf pour le département du Var, département qu'elle idéalise. Elle rêve de ce territoire où les gens n'étaient pas comme ici, mais « *chaleureux*<sup>196</sup> ». Elle a donc une pratique de la mobilité qui est faible au quotidien, mais à laquelle se greffe un territoire affectif sur lequel elle ne va presque jamais.

Josiane, tout comme Béatrice, n'a pas une pratique de la mobilité très importante. Puisqu'elle travaille sur la commune, elle centralise l'essentiel de son quotidien sur Saint-Martin-le-Vinoux. Ses approvisionnements et sorties se font sur Grenoble, mais ces dernières sont relativement faibles « *3 fois par mois... une fois par semaine...*<sup>197</sup> ». Toutefois, elle les considère comme relativement fréquentes. Là encore, le discours ne concorde pas avec la réalité. Elle insiste de fait au cours de

---

<sup>194</sup> Entretien avec Béatrice, op. cit.

<sup>195</sup> Entretien avec Béatrice, op. cit.

<sup>196</sup> Entretien avec Béatrice, op. cit.

<sup>197</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

l'entretien sur le fait que sa vie « *n'est pas à Saint-Martin-le-Vinoux* », alors qu'elle n'évoque aucun autre territoire dont elle aurait une pratique quotidienne ou tout du moins relativement fréquente. Aussi, nous nous questionnons sur la réalité de la mobilité qu'elle induit lorsqu'elle dit que le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux n'est pas cœur de ces pratiques. Nous pouvons donc souligner une fois de plus le caractère « imaginaire » de cette non-appropriation.

Nous pouvons donc avancer que les habitants ont tous plus ou moins une pratique de la mobilité, mais qu'elle revêt une importance différente en fonction des individus et de leur mode de vie. Ainsi, l'*oekoumène* est plus ou moins visité en fonction des pratiques propres à chaque individu. George-Hubert Radkowski pousse plus loin sa thèse en affirmant que l'on tend vers un habitat à nouveau nomade. L'*oekoumène* serait alors le plus important, laissant au lieu de résidence, une place caduque. Nous venons en effet de mettre en évidence l'importance de la mobilité chez certains individus étudiés. Cependant, sa théorie ne concorde pas encore tout à fait avec la réalité car les individus ont encore des attaches importantes sur leur territoire de résidence.

## **SECTION 2. UN USAGE RAMASSE DU TERRITOIRE DE RESIDENCE**

Malgré le pluricentrisme que nous venons de mettre en lumière, le lieu de résidence revêt encore une place importante chez les individus. Ils ont en effet une pratique très localisée autour de leur lieu de résidence, que ce soit le quartier ou bien leur logement lui-même. De plus, les sociabilités qui se jouent sur ce territoire nous permettent de définir la nature de l'inscription d'un individu sur ce dernier.

## §1. L'importance du logement

L'introduction du chapitre a mis en lumière l'importance de *l'habitat-centre*<sup>198</sup> dans la vision de l'habitat sédentaire. Selon George-Hubert Radkowski, c'est une manière spécifique d'habiter, différente de *l'oekoumène*. Alors que ce dernier concerne l'espace dans lequel l'individu vit, *l'habitat-centre* ou *résidence* ne présente qu'une « *seule, parmi d'autres, localisation possible de l'homme*<sup>199</sup> ». En effet, le monde sédentaire se construit autour d'un centre, dans lequel l'habitation a un rôle primordial car c'est à partir de cette dernière que l'homme se réfère et se détermine constamment. La résidence est alors le « *lieu de convergence de l'oekoumène* ». Dans cette vision, la résidence met en arrêt le mouvement. Elle est « *le lieu terminal du mouvement en même temps que son lieu initial. (...) Nous [y] utilisons et consommons ce que le précédent mouvement nous a procuré : matières premières alimentaires, industrielles, artistiques*<sup>200</sup> ». Radkowski insiste ici sur le fait que c'est au sein de la résidence que nous profitons des déplacements que nous avons fait à travers *l'oekoumène*. C'est donc l'espace de recueillement de l'individu. De même, *l'habitat-résidence* « *implique un partage du milieu vital de l'homme en deux zones (...) : la première est formée de ce lieu unique où il « habite », la seconde, de tous les autres endroits qui appartiennent à ce milieu vital « dedans » et dehors*<sup>201</sup> ». Pour l'auteur, il existe donc deux milieux, l'habitat et le reste. Seul l'habitat est au-dedans.

Concernant notre étude, nous avons déjà souligné la pratique très localisée du territoire par certains individus, celle-ci s'inscrivant notamment autour du logement. A la lumière du concept développé par l'auteur, quelle est la place de l'habitation dans la vie des individus ? Pour cela, deux questions ont été posées aux enquêtés. La première consistait à savoir combien de temps ces derniers passaient dans leur commune. La seconde portait sur les lieux où ils se trouvaient alors afin de délimiter le temps qu'ils passaient à l'intérieur et à l'extérieur de leur logement. L'étude de leurs réponses nous permet alors de comprendre la façon dont ils pratiquent l'espace

---

<sup>198</sup> RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit., p. 32

<sup>199</sup> RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit., p. 44

<sup>200</sup> RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit., p. 53

<sup>201</sup> RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit., p. 124

de leur commune, et à quel point les individus vivent de manière ramassée sur leur territoire de résidence.

Deux typologies apparaissent alors quant à la place du logement et du quartier dans la vie des individus interrogés. Les habitants du Bas ont un investissement plus important sur leur quartier et dans une moindre mesure sur leur logement. Au contraire, les habitants du Haut investissent essentiellement leur logement, ce dernier prenant alors une place très importante.

### A. Une pratique ramassée autour du quartier, sur Champeyrard

Ainsi, les habitants du Bas passent beaucoup de temps sur le territoire de la commune, et plus particulièrement de leur quartier. Jonathan et Sarah passent la plupart de leurs fins de journées et week-end sur la commune. Ils stipulent, tous deux, passer plus de temps dehors qu'à l'intérieur de leur logement, notamment lorsqu'il fait beau, ce qui est facilement compréhensible. De plus, le fait de vivre chez leurs parents les prive de l'espace personnel que constituerait leur logement. Ils se retrouvent alors entre amis dans le quartier. Ainsi, Sarah explique qu'« *après les cours, on se retrouve entre filles, quand il fait bon dehors*<sup>202</sup> », parfois même jusqu'à 22h30, voire minuit. Jonathan, quant à lui, nous dit que lorsqu'il est sur la commune, il est « *plutôt à l'extérieur (...) [il] joue au foot, [il] fume des clopes sur un banc avec [ses] potes...*<sup>203</sup> » et y reste jusqu'à la nuit. L'occupation qu'ils font du quartier est donc collective, longue et régulière. Ils semblent alors investir davantage leur quartier que leur logement. Perla Korosec-Serfaty explique en effet que « *le manque de place chez soi est, autrefois comme de nos jours, une raisons du « débordement » sur la rue*<sup>204</sup> ». C'est peut-être cette raison qui pousse ces jeunes à être davantage dehors. De plus, les lieux qu'ils occupent le plus sont situés sur leur quartier, comme par exemple les « *placettes* » sur lesquelles ils vont avec leurs amis et le nouveau stade – le « *synthétique* »- où ils vont faire du foot ou courir. Ils ne semblent pas trop sortir du quartier.

---

<sup>202</sup> Entretien avec Sarah, op. cit.

<sup>203</sup> Entretien avec Jonathan, op. cit.

<sup>204</sup> KOROSSEC-SERFATY Perla, « Le public et ses domaines », op. cit., p. 43

Aimé, quant à lui, passe aussi beaucoup de temps sur la commune, dont « *une bonne partie des week-end*<sup>205</sup> » et « *après le boulot*<sup>206</sup> ». Mais il l'occupe d'une manière différente. En effet, il habite en rez-de-jardin et est maintenant propriétaire d'un logement pour quatre personnes. Il passe alors du temps chez lui, mais également dehors. Ainsi, « *après le boulot, en règle générale, on est avec les enfants, donc on les sort un petit peu...*<sup>207</sup> ». Ils font donc tous les jours une promenade à travers le Bas de la commune, pendant une heure. La commune est donc associée à des temps familiaux. Aimé a donc une pratique du territoire de sa commune plus diversifiée que les deux autres habitants de Champeyrard de ce panel. En effet, il sort de son quartier, notamment au cours de ces promenades, pour aller jusqu'à la « *Maison des associations* ». Il est également plus implanté qu'eux sur son logement, qui lui appartient en propre.

### **B. Une pratique ramassée autour du logement, sur les hauteurs de la commune**

Les habitantes du Village, Béatrice et Josiane, quant à elles, ont une pratique du territoire de la commune très localisée autour du Village. En effet, elles ne connaissent pas d'autres quartiers. Josiane explique qu'elle passe « *95% de son temps sur le quartier* ». Travaillant à son domicile, elle souligne que le territoire qu'elle « *occupe, c'est véritablement le territoire que j'habite* ». Elle ne connaît donc pas le Bas de la commune et ne sait même pas où est située la piscine. De plus, elle n'est « *quasiment jamais à l'extérieur de [son] logement, car [elle n'a] pas de jardin* ». Lorsqu'elle sort sur la place du Village, c'est pour fumer des cigarettes ou sortir son chien. Josiane est donc très localisée sur son territoire de résidence. Elle est véritablement sédentaire. Sa faible connaissance du territoire du Bas nous permet de formuler l'hypothèse suivante : elle ne s'y rend jamais, et cela influe sur sa mobilité qui serait alors structurée selon un axe reliant directement le Haut de Saint-Martin-le-Vinoux aux communes limitrophes, en excluant donc le Bas de la commune.

---

<sup>205</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>206</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>207</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

Béatrice, qui rappelons-le, ne travaille pas, vit également de façon quasi exclusive sur son quartier, et de manière « *très concentrée* » sur la commune. Ses enfants sont scolarisés à l'école de la place du Village tandis que son mari travaille plus Haut sur la commune. Elle explique alors qu'elle sort à l'extérieur de son logement surtout pour « *accompagner [ses] enfants à l'école sur la place quand ils jouent (...) ou bien faire les courses* ». Elle conclut par le fait qu'elle « *ne sort pas beaucoup* » et qu'elle ne « *sait pas ce qui se passe en dehors de [son] quartier* ».

Les habitantes du Village ont donc une pratique très sédentaire et localisée du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Elle se concentre essentiellement autour de leur logement. En dehors, elles ne connaissent pas le reste du territoire de la commune.

Enfin, les habitants du Chemin du Canet ont une localisation sur le territoire qui est très ramassée autour du logement. Ils aiment surtout la commune et plus précisément leur quartier pour le cadre de vie qu'il offre, comme nous avons pu le voir au chapitre 1. Ainsi, tous ses habitants, mis à part Geneviève, passent un temps conséquent sur leur commune. Mais ceux-ci n'investissent essentiellement que leur logement et très peu le reste. Cependant, il est important de rappeler que cette partie de la commune ne possède pas véritablement de quartier, car il n'existe pas à proprement parler d'espace public, collectif, mais seulement la Nature et des résidences relativement dispersées.

Ainsi, Brigitte explique qu'elle vit en « *autarcie* » dans son logement. Elle estime alors que « *sur la commune, je sais absolument pas ce qui se passe...*<sup>208</sup> ». En effet, ce qu'elle aime dans son quartier, c'est le cadre de vie, c'est « *calme* », « *dans la nature* », « *isolé* ». Le chapitre 3 a permis de mettre en avant le fait qu'elle vivait surtout à l'extérieur de la commune où elle avait déjà construit sa vie. Son logement n'est donc qu'un espace de ressourcement, autour duquel elle ne s'investit pas davantage. Elle ne connaît pas ses voisins, mis à part ceux de sa copropriété. Elle ne pratique que faiblement le territoire de la commune, sauf pour quelques déplacements nécessaires, comme aller chercher ses enfants à l'école.

Bernard, quant à lui, estime ne passer que « *40% de son temps*<sup>209</sup> » sur la commune et plus spécifiquement dans son logement. Le chapitre précédent a révélé que c'était un individu très mobile. Mais il passe toutefois du temps chez lui pour

---

<sup>208</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>209</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

travailler comme le nécessite sa deuxième activité professionnelle. Il n'investit donc pas son quartier, et connaît également très peu ses voisins. Mais il aime le « *chemin car c'est un endroit de détente ... (...) avec du vert des animaux...*<sup>210</sup> ». Ainsi, son intérêt pour le quartier est spécifiquement lié à l'environnement dans lequel il vit. Il souhaite ne pas trop s'y impliquer en matière relationnelle, car il estime que « *c'est dur d'obtenir un réseau de potes... euh... d'avoir une vie privée et d'entretenir des relations très cordiales avec mes voisins... après t'a plus de vie... nous on priorise plutôt des potes...* ».

De même, Geneviève est très localisée sur son logement et son environnement proche. En effet, sa présence sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux n'est pas très importante puisqu'elle travaille beaucoup dans son café artistique. Elle n'investit donc que très peu la commune, qu'elle considère comme n'étant « *pas belle*<sup>211</sup> ». Elle estime que son mode de vie ressemble à cela, « *nous on vit plus vers... euh... la montagne... en fait... euh... et puis ... Grenoble... de fait...* ». En effet, elle ne pratique quasiment jamais le Bas de la commune.

Les habitants du Canet investissent donc essentiellement leur logement, qu'ils apprécient pour le cadre et le mode de vie qu'il offre, et très peu le reste de la commune.

Nous retrouvons ici la dichotomie « Haut-Bas » en ce qui concerne l'investissement de la commune par les habitants. Ceux du Bas investissent davantage leur quartier et ceux du Haut leur logement. Cela s'explique peut-être par le confort supérieur qu'offrent les logements relativement grands et agréables du Haut de la commune ; ce qui pousse *a contrario* les habitants du Bas, aux logements moins agréables, à s'investir davantage dans leur quartier. Etudions maintenant les sociabilités qui existent sur ce territoire, notamment en terme de voisinage, afin d'établir le degré d'inscription des individus dans leur entourage.

---

<sup>210</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>211</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

## §2. Le voisinage

Le terme « *voisinage* » signifie « *les relations avec les voisins*<sup>212</sup> », dont la signification est à son tour, « *une personne qui habite tout proche*<sup>213</sup> ». Ce vocable est donc peu précis dans son acception. François Héran dévoile en effet, dans son article sur les relations de voisinage, la multitude de définitions possibles<sup>214</sup>. Ici, le terme « *voisinage* » concernera les personnes qui vivent à proximité des habitants interrogés.

### A. Des relations de « *bon voisinage* », majoritaires

Béatrice, Bernard, Josiane et Aimé considèrent que les relations entre voisins sont essentiellement cordiales. Ce dernier utilise le terme de « *bon voisinage*<sup>215</sup> ». Josiane, Béatrice et Geneviève les considèrent également comme des relations d'entraide mais nous reviendrons davantage sur ses relations d'entraide dans la troisième partie de ce mémoire. Ainsi, les individus entretiennent donc des relations de *bon voisinage* avec leurs voisins, mais « *point trop n'en faut*<sup>216</sup> ». En effet, Josiane estime qu'il ne faut pas trop aller dans l'intime avec ses voisins, « *Pour moi, c'est comme cela que les rapports de voisinage se passent le mieux*<sup>217</sup> ». Une autre habitante de Champeyrard, Feyza, a « *l'impression que les gens ont peur que l'on sache comment ils vivent chez eux. On peut rendre service à quelqu'un sans vouloir s'immiscer dans sa vie*<sup>218</sup> ». Il semble donc que les relations de voisinage se fassent le plus souvent dans de bons termes, en raison d'une nécessité de bonne entente, due à la proximité des habitants, mais que ces derniers gardent tout de même une certaine distance avec leurs voisins. Cette réalité indique pour une majorité des individus une faible inscription sur le territoire via le voisinage. En effet, Brigitte, Bernard et Béatrice ne connaissent pas beaucoup leurs voisins.

---

<sup>212</sup> Encyclopédie Universalis informatisée

<sup>213</sup> Encyclopédie Universalis informatisée

<sup>214</sup> HERAN François, « Les relations de voisinage » in *Données sociales 1987*, INSEE, p. 326

<sup>215</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>216</sup> ADAMS Philip in HERAN François, « Les relations de voisinage » in *Données sociales 1987*, INSEE, p. 336

<sup>217</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

<sup>218</sup> Entretien avec Feyza, habitante de Champeyrard, le 26/10/07

## B. Des relations plus affirmées

Toutefois, Geneviève, bien que faiblement implantée sur le territoire de la commune, connaît bien ses voisins. A son arrivée sur le quartier, en 2004, elle a organisé, avec l'aide de ses colocataires, « *la fête des voisins* », ce qui lui a permis de faire la rencontre de la plupart d'entre eux. Elle raconte que « *les gens ont adoré donc du coup, depuis... ça se perpétue... donc ça fait que l'on connaît assez bien les gens (...) de la route*<sup>219</sup> ». Elle estime en effet qu'elle entretient toujours avec ces derniers une relation de proximité, que ce soit dans le contexte de son travail, ou bien sur son lieu de résidence. Elle souligne cette intimité en déclarant connaître « *les petits soucis de chacun...* ». Ainsi, cette habitante du Chemin du Canet a tissé des relations fortes avec son environnement proche.

De même, les jeunes ont des relations de voisinage très différentes. Contrairement aux conclusions de François Héran, qui estime que le voisinage « *ne concerne guère les jeunes en dessous de 25 ans*<sup>220</sup> », Sarah et Jonathan « *voisinent* » beaucoup. En effet, la plupart de leurs amis sont également des jeunes de la commune. Ils ont des rapports quotidiens et intimes avec eux. Force est alors d'avancer l'hypothèse que ce voisinage s'explique à la lumière de leurs mobilités. Puisqu'ils passent beaucoup de temps sur la commune et qu'ils n'ont pas une sociabilité « *externe*<sup>221</sup> » très développée, ils tissent alors leurs liens sur la commune, et plus spécifiquement sur leur quartier. Cependant, leurs relations avec les voisins plus âgés correspondent davantage aux conclusions de François Héran. Jonathan n'a ainsi pas de relations avec ces voisins, « *Ca me chagrine... c'est le monde à l'envers... que les adultes dans la rue disent pas bonjour... c'est pas croyable...* ». Alors que pour Sarah, c'est du « *bonjour-au revoir* ». Nous nous retrouvons alors dans les conclusions émises plus haut, sur une certaine mise à distance des voisins, ici expliquée par un fossé entre les générations sur lequel nous reviendrons. Toutefois, leur sociabilité territoriale montre qu'ils sont bien inscrits sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux et notamment sur leur quartier, Champeyrard, dans lequel ils ont construits des relations fortes.

---

<sup>219</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

<sup>220</sup> HERAN François, « Les relations de voisinage », op. cit., p 327

<sup>221</sup> Qui a une certaine extériorité, une distance au foyer, physique et symbolique in DEGENNE A. et FORSE M., « Vers une sociabilité négociée » in GALLAND O. et LEMEL Y. (dir.), *La nouvelle Société Française*, Armand Collin, Paris, 1998, p. 98

Enfin, les copropriétés semblent être des lieux particuliers pour nouer des relations privilégiées, voire d'amitiés avec ses voisins. C'est ainsi que Brigitte et Aimé considèrent posséder des amis au sein de leur copropriété ; fait intéressant lorsque l'on remarque qu'Aimé estime entretenir des relations de « *bons voisinage* » avec ses voisins, mais sans plus, et que Brigitte ne connaît pas ses voisins, mis à part ceux de sa copropriété. Ainsi, Aimé estime qu'« *avec certains voisins, c'est plus de l'amitié* ». Il entretient alors des relations privilégiées avec eux et ils se voient régulièrement. Brigitte considère également entretenir avec les membres de sa copropriété des « *relations amicales... (...) je peux m'appuyer sur la copropriété... tout le monde répond présent... donc c'est... amical... on va se rencontrer... (...) les petits repas de syndic, c'est très sympa... on fait des apéros aux changements de saison et parce que ça s'y prête... mais euh... c'est très... c'est vraiment amical... j'ai vraiment l'impression d'avoir des amis autour de moi et pas seulement des copropriétaires... des voisins de...* »<sup>222</sup>. Cependant, il est important de spécifier pour comprendre sa vision qu'elle ne connaît personne à part ses copropriétaires sur la commune et qu'elle estime en souffrir « *cruellement d'un manque de relations sociales* »<sup>223</sup>; au point de laisser supposer qu'elle s'investit émotionnellement de façon importante dans sa copropriété pour compenser son manque relationnel général.

Ceci montre que les individus d'une manière générale sont faiblement investis sur leur commune via des relations de voisinage. Cependant, quelques cas apparaissent comme plus insérés socialement que d'autres. Le Bas de la commune semble également rassembler plus de relations amicales que sur le haut, comme le souligne Bernard : « *c'est plus convivial le Bas* ».

En conclusion de cette deuxième partie, nous pouvons conclure que les individus ont une approche de *l'espace intime* qui est spécifique à chacun, en fonction de leur mode de vie. Cependant, plusieurs grandes lignes peuvent être tirées. Tout d'abord, tous les individus ont une certaine mobilité au quotidien. En effet, Saint-Martin-le-Vinoux, petite commune de 5200 habitants, en bordure de Grenoble n'offre pas la somme des activités qu'un individu entreprend au quotidien.

---

<sup>222</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>223</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

Cependant, tous ne la vivent pas de la même façon. Nous avons alors des habitants très mobiles qui utilisent les territoires qui les entourent de façon régulière pour construire un oekoumène vaste, au sein duquel ils se déplacent beaucoup. A l'inverse, d'autres sont très centrés autour de leur résidence et de leur propre logement. Nous assistons également à une double pratique territoriale où les deux pratiques sont cumulées. Les habitants du Village et du Chemin du Canet apparaissent comme n'utilisant pas la commune de façon quotidienne que ce soit au niveau des déplacements, ou de l'approvisionnement, etc. Ceux-ci vivent davantage sur l'agglomération grenobloise que sur Saint-Martin-le-Vinoux. De plus, l'étude des pratiques territoriales des individus confirme l'existence d'une dichotomie territoriale entre un Haut et un Bas, dont les habitudes de vie ne sont pas les mêmes ; les territoires fréquentés non plus. Les habitants de Champeyrard ayant tendance à avoir une plus grande appropriation de l'espace qui les entoure que ceux du Village ou du chemin du Canet.

Nous voyons poindre ici la question des croisements qui peuvent se créer entre l'appropriation des individus à l'espace publique et l'appropriation qu'ils font de leur *espace intime*.

## PARTIE TROIS : RENCONTRE ENTRE CES DEUX APPROPRIATIONS

Il est temps maintenant pour nous de comprendre comment les deux appropriations soulevées précédemment - très différentes - se rencontrent, se croisent et parfois s'entrechoquent. L'idée de rencontre ici met en exergue l'importance de l'interaction qui peut se produire sur un espace public. Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin définissent alors la ville comme étant un « *un espace de cohabitation, de coexistence, de coprésence ponctuelle ou prolongée entre étrangers. C'est le point de rencontres, d'interactions et d'oppositions de personnes aux trajectoires individuels, sociales et culturels distinctes*<sup>224</sup> ». Or, c'est sur l'espace public que se créent toutes ces interactions. En effet, territoire à l'usage de tous, il permet sur son sol de combiner une multitude *d'espaces intimes* et d'appropriations différentes. Fanny Letissier estime que « *l'on retrouve du privé et de l'intime dans l'espace public*<sup>225</sup> ». L'auteur met ici en avant l'importance de la porosité entre ces deux espaces qui se côtoient. Ceux-ci se confrontent quotidiennement.

Mais quelle rencontre se fait entre ces deux formes d'appropriations ? Entre une appropriation de l'espace public de Saint-Martin-le-Vinoux et une appropriation de *l'espace intime* de chaque individu ? De même, quelle est la place dévolue à Saint-Martin-le-Vinoux dans leur appropriation personnelle ? En effet, les deux premières parties ont montré que les individus pouvaient être tiraillés entre deux appropriations différentes. La première appropriation est finalement imposée par des référentiels généraux qui influent leur appropriation de l'espace public de la commune. La deuxième appropriation est construite par leur mode de vie. Tentons donc d'étudier comment les individus connectent ces deux niveaux d'appropriation. Pour se faire, nous étudierons en premier lieu la question des sociabilités communales, exemple de rencontres entre l'espace public et l'espace privé. Nous analyserons ensuite la construction personnelle de l'appropriation des individus au territoire de Saint-Martin-le-Vinoux.

---

<sup>224</sup>HOSSARD Nicolas, JARVIN Magdalena, « C'est ma ville ! », op. cit., p21

<sup>225</sup> LETISSIER Fanny, « Espace concentré, concentré d'espace » in Béatrice Collignon et Jean-François Staszak (dir.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, 2003, p. 46

## CHAPITRE 5. LES SOCIABILITES COMMUNALES : RENCONTRE ENTRE LES DEUX ESPACES

Michel Forsé définit la sociabilité de cette manière. C'est « *toutes les activités [qui] impliquent à des degrés divers des relations avec autrui*<sup>226</sup> ». L'auteur met ici en exergue la diversité des relations sociales qui peuvent se tisser entre les individus. La dimension interactive est donc ici au coeur de toute relation de sociabilité. C'est en effet, cette dimension qui nous intéresse dans ce chapitre. En effet, nous avons déjà abordé les sociabilités personnelles précédemment, à travers le voisinage. Nous étudierons ici les sociabilités qui existent sur l'espace public de Saint-Martin-le-Vinoux, celles qui représentent un exemple d'interaction entre ce dernier et les *espaces intimes* des individus.

L'étude des sociabilités construites sur l'espace public est importante pour comprendre l'appropriation d'un individu à un territoire. Elle est en quelque sorte un marqueur d'un ancrage territorial ou bien au contraire d'une absence d'ancrage. En effet, Jean Augoyard, dans sa définition de l'appropriation, signifie que c'est « *le syncrétisme entre soi-même, l'espace et autrui*<sup>227</sup> ». Il met ici en exergue la dimension sociale dans l'appropriation qui peut être faite d'un territoire, d'où notre nécessité ici d'étudier les sociabilités qui se construisent sur l'espace public. Nous répondrons à cette question en deux temps. La place fondamentale de l'école et des enfants dans l'ancrage territorial des parents sera d'abord soulevée. La question des « jeunes » et leur occupation bruyante du territoire sera ensuite abordée, pour voir de quelle façon les relations entre les jeunes et les adultes peuvent avoir des effets négatifs sur leur potentielle appropriation.

---

<sup>226</sup> FORSE M., « La sociabilité », op. cit., p. 39

<sup>227</sup> AUGOYARD JF, *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, op. cit., p. 75

## PREMIERE SECTION. L'ECOLE, CENTRE DE VIE DU QUARTIER

L'importance de l'école dans la vie communale est apparue plusieurs fois au cours de ce mémoire. En effet, celle-ci a une place importante dans l'inscription territoriale de nos enquêtés sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Voyons donc quel est le poids de l'école dans les sociabilités communales, donc dans l'appropriation des individus au territoire de Saint-Martin-le-Vinoux.

### §1. Un point stratégique dans le quartier

#### A. Une dynamique autour de l'école

L'image qui ressort des entretiens passés avec les individus, c'est que l'école structure la vie sociale des quartiers. Ainsi, Aimé, habitant de Champeyrard, considère que « *l'école dans un quartier, c'est un point stratégique*<sup>228</sup> ». Ce terme de « *points stratégiques* » est employé de nombreuses fois par l'interviewé au cours de l'entretien. Il y assimile l'ensemble des lieux importants de la commune, comme les commerces ou bien la mairie et la poste, situées à la Buisseratte. Il y accole donc une définition d'équipements servant aux intérêts de la population et ayant une certaine attractivité pour eux. Il parle en connaissance de cause, Champeyrard possède en effet un groupe scolaire regroupant une école primaire et une école maternelle ; c'est également le cas du Village, dans lequel sont également affiliés les enfants habitant chemin du Canet. La place centrale de l'école est une notion partagée par plusieurs autres personnes.

Deux habitantes du Village – dont une rencontrée au cours de mon stage - sont également de cet avis. Béatrice estime que « *les points forts ? Je dirais que ... euh... ben l'école (...)*<sup>229</sup> ». Véronique, quant à elle, considère que cela confère une « *bonne ambiance* » au quartier car il y a tout de même « *une centaine d'élèves avec la maternelle*<sup>230</sup> ». Nous avons précédemment vu que le Village était structuré autour

---

<sup>228</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>229</sup> Entretien avec Béatrice, op. cit.

<sup>230</sup> Entretien avec Véronique, op. cit.

de quelques pôles qui étaient centralisés sur sa place : la mairie, l'Eglise et l'école. Or la mairie est depuis l'année 2000 désaffectée en logements privés. En effet, celle-ci a déménagé sur le Bas de la commune, dans l'immeuble du Leclerc. Concernant l'Eglise, nous pouvons supposer qu'en raison d'une profonde déchristianisation de la société, elle n'a plus aujourd'hui le même rôle dans le poids d'un quartier, malgré une utilisation encore certaine. Geneviève, tout comme Véronique, chrétiennes pratiquantes, disent aller régulièrement à la messe. Mais cela ne saurait inclure la majorité de la population, comme le fait l'école. Ainsi, il ne reste plus que l'école comme véritable cœur de quartier.

Brigitte, habitante du Canet, juge que la dynamique autour de l'école est importante, « *le plus [de la commune] c'est qu'il y a pas mal d'écoles... je suis directement touchée car j'ai pas mal d'enfants en Bas âge... euh... donc le... la dynamique autour de l'éducation et de la scolarité, elle est importante, elle est riche... euh... que ce soit les écoles primaires, maternelles... et euh... après crèche, halte garderie, assistantes maternelles... y'en a beaucoup... et puis y'a le collège...* ». La commune met en place en effet une politique très développée autour de l'enfance. Quatre groupes scolaires existent sur la commune, deux localisés sur le Bas et deux autres sur le Haut. Un collège est également présent sur le Bas, près du quartier Champeyrard. De plus, la commune offre les services d'une crèche et d'une halte-garderie qui sera bientôt accompagnée d'un Relais Assistante Maternelle. Béatrice et Brigitte parlent en effet d'« *assistantes maternelles agréées*<sup>231</sup>, la ville possédant déjà un terreau important d'Assistants Maternelles, dont une association qui existe sur le Bas de la commune<sup>232</sup>. Une association de parents d'élèves existe également sur le Village ; elle s'occupe du périscolaire. Ainsi, selon Brigitte, ces offres communales autour de l'enfant, « *permettent aux résidents de pouvoir s'organiser et vivre sur leur commune*<sup>233</sup> ».

---

<sup>231</sup> Entretien avec Béatrice, op. cit., et Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>232</sup> L'association des Assistants Maternelles du Néron.

<sup>233</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

## B. Un espace de vie quotidienne structuré par l'école

Anne Largo-Poirier, dans son étude sur l'espace de vie quotidienne des individus, considère que ce dernier est « *structuré autour de quatre grandes polarités (...) : la résidence, le travail, l'approvisionnement et les espaces de vie des enfants (école, crèche, nourrice)* »<sup>234</sup>. La présence de structures scolaires et périscolaires sur la commune permet donc aux parents, d'une part, d'avoir une certaine implantation sur la commune, comme nous l'avons mis en évidence dans le chapitre 4, d'autre part, d'avoir une influence sur la vie sociale de leur quartier. Ceci est confirmé par les propos de Françoise, habitante de Champeyrard: « *la vie du quartier tourne autour des enfants* »<sup>235</sup>. En effet, Anne Largo-Poirier fait remarquer que si « *les adultes ne passent finalement qu'un temps relativement bref dans leur quartier, l'espace de vie quotidienne de leurs enfants y est par contre, presque totalement ramassé. Ils y vont à l'école, y trouvent leurs espaces de loisirs (terrains de jeu, sport, pratiques culturelles) mais aussi leurs amis* »<sup>236</sup>.

L'école permet en effet aux enfants de se créer leur propre sociabilité. Ainsi, le fils de Bernard a structuré une part de sa vie amicale autour des enfants qu'il a rencontré en classe « *quand il était à la maternelle (...) ils étaient 5-6 potes. Y'avait. B... J. S... etc... eux, ils sont restés amis depuis la maternelle...* »<sup>237</sup>. De même, Sarah et Jonathan, les deux jeunes enquêtés, racontent que la plupart de leurs amis vivent dans la commune. Nous pouvons alors supposer qu'ils ont alors sûrement été à l'école ensemble. Cependant, le poids de l'école dans leur sociabilité peut être altéré par le fait qu'ils ont aussi peu à les avoir rencontrés dans le quartier, mais ceci prouve tout de même le caractère fortement structurant de l'école dans la vie relationnelle des enfants.

De plus, l'école ou les enfants peuvent avoir un rôle structurant dans l'utilisation communale des parents. En effet, nous avons vu que l'essentiel des équipements de la commune était utilisé par les enfants, soit en période scolaire, soit dans le cadre d'activités de loisirs. C'est alors par ce biais que les parents les utilisent à leur tour. Bernard nous le rapporte ainsi : « *tu vas au tournoi au mois de mai... euh.*

---

<sup>234</sup> LARGO-POIRIER Anne, « Les sociabilités urbaines », op. cit. p. 124

<sup>235</sup> Entretien avec Françoise, op. cit.

<sup>236</sup> LARGO-POIRIER Anne, « les sociabilités urbaines », op. cit., p.139

<sup>237</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

*tu les emmènes à la piscine... donc quand tu as des enfants en Bas âge, tu utilises tout...<sup>238</sup> ». C'est ainsi que Brigitte nous parle de sa future utilisation des équipements de la commune, qu'elle n'utilise pas à l'heure actuelle, « pour l'instant non, j'ai été une fois à la maison des associations, mais le reste, non... on y a pas accès... la piscine ça va venir... ». Les enfants poussent alors les parents à pratiquer plus le territoire de résidence qu'ils ne le feraient habituellement.*

De même, l'école peut permettre à certains parents d'avoir une pratique plus ouverte du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. C'est surtout le cas de Brigitte, habitante du Chemin du Canet, et dont les enfants sont scolarisés à l'école du Néron, sur le quartier Champeyrard ; *« parce qu' [elle n'a] pas d'assistante maternelle agréée ici... et les dames qui exercent cette profession sur le Village, elles étaient déjà très sollicités ou les horaires ne convenaient pas... ». Ainsi, contrairement à d'autres habitants du Haut qui n'utilisent pas le Bas de la commune, dans leur vie quotidienne, Brigitte a en a une certaine connaissance, puisqu'elle le traverse plusieurs fois par jour pour accompagner ou aller rechercher ses enfants à l'école ou chez leur « nounou ».*

## **§ 2. L'école, créatrice de liens sociaux pour les parents**

### **A. L'importance de la sortie des classes dans la vie du quartier**

Le poids de l'école dans la vie relationnelle du quartier est un fait avancé par l'ensemble des parents interrogés. En effet, le lien que les enfants créent entre eux influent sur la sociabilité des parents. Comme le remarque Bernard, l'école *« fait rencontrer beaucoup de gens<sup>239</sup> ». Pour Aimé, « l'école est importante (...) c'est presque la possibilité de créer des liens (...) parce que les enfants sont dans la même classe. Ils partent sur des relations. Et les parents nouent aussi des relations et puis après, ça fait boule de neige<sup>240</sup> ». Ces rencontres se font souvent à la sortie de ces classes, lorsque chaque parent va chercher son enfant. Alain Degenne et Michel Forsé analysent que « c'est par la multiplication des contextes de rencontres que la relation des individus s'automatise, devient vraiment une relation entre deux*

---

<sup>238</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>239</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>240</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

personnes<sup>241</sup> ». Au fil des rencontres, des liens entre les parents se créent donc progressivement.

Selon Véronique, l'école est même un des seuls moyens de voir les habitants du quartier. « *C'est souvent à la sortie de l'école que l'on se voit. L'école est un vecteur très important de lien social. Sinon c'est mort. Ceux qui n'ont plus d'enfants à l'école, on ne les voit plus tellement* ». En effet, pris dans d'autres rythmes de vie, les croisements semblent difficiles. Aller chercher son enfant à l'école devient alors un moyen d'entretenir des relations de bon voisinage. Celles-ci se nourrissent de la solidarité entre parents, lorsqu'il est question de récupérer les enfants des uns ou des autres.

La sortie des classes est donc un moment clef dans la vie de la commune ou d'un quartier. Son espace public ne revêt alors plus la même composition. Josiane témoigne que « *la sortie de l'école est un moment important, parce que y'a les mamans qui viennent chercher leurs petits, ... y a des moments de rencontres. (...) juste le soir, (...). Quand il fait beau, après ils restent sur la place, les enfants jouent*<sup>242</sup> ». Dès 16h30, à la sortie de l'école, lorsque le climat est agréable, les mamans et les enfants restent dehors, à discuter pour les uns et à jouer pour les autres. Les parcs et les jardins sont ainsi souvent occupés par ces derniers pendant plusieurs heures. Par exemple, le Parc Gonthier - qui se trouve près de la Buisseratte - et le parc derrière la voie de chemin de fer sont alors des lieux très fréquentés par les mamans et leurs enfants. La place du Village semble également être prise d'assaut à la sortie des écoles.

## **B. L'école, un moyen de se construire un tissu social**

Ce tissu social peut se créer de différentes manières et à différentes échelles. En effet, il peut permettre à certains individus de s'insérer socialement, et à d'autres de se construire un véritable réseau social

---

<sup>241</sup> DEGENNE A. et FORSE M., « Vers une sociabilité négociée » in GALLAND O. et LEMEL Y. (dir.), *La nouvelle Société Française*, Armand Collin, Paris, 1998, p. 95

<sup>242</sup> Entretien, avec Josiane, op. cit.

Ainsi, selon Béatrice, habitante du Village, c'est par l'école, qu'elle a « connu [ses] voisins<sup>243</sup> ». Or, nous avons mis en évidence que Béatrice est une personne qui s'est mal insérée socialement dans la nouvelle région dans laquelle elle vit actuellement. Arrivée depuis 4 ans et demi du Var, elle ne connaît presque personne sur la région, dont elle considère les habitants comme « froids, agressifs, malpolis ». Elle explique alors que, pour les relations de voisinage, « ça facilite. Quand même ... d'avoir les mêmes enfants dans la même école... ». Dans le cas de Béatrice, l'école est le seul élément qui lui permet de faire des rencontres dans la commune et de s'y insérer socialement. C'est donc un élément important de sa vie sociale.

Le cas de Brigitte est un peu similaire. Toutefois, l'école ne semble pas encore avoir véritablement joué ce rôle de créateur de lien social. En effet, habitant sur le chemin du Canet, elle a ses enfants à l'école du Néron, sur le Bas de la commune, et non sur le Village. C'est une situation qu'elle regrette, « car [elle] aurai[t] bien aimé que les enfants puissent nouer des amitiés avec des enfants du secteur... ». Car, mise à part les individus qui composent sa copropriété, elle ne connaît pas ses voisins. Travaillant, tout comme son mari, jusqu'à des heures assez tardives, elle ne peut aller chercher ses enfants à l'école. Ainsi, elle « ne connaît pas les autres parents...<sup>244</sup> », car son enfant le plus âgé n'a que 5 ans, et que « vers 5 ans, les fêtes d'anniversaire commencent à s'organiser... ». Or, Brigitte « souffre cruellement d'un manque de relations sociales... ». En effet, elle ne sort pas beaucoup en raison d'un mari souvent pris par son travail et des enfants en bas âges. Elle souhaiterait alors rencontrer des personnes de son âge, « des gens qui ont des enfants de mon âge, des gens qui... qui sont ... un peu dans la même dynamique que moi ». Elle voit alors l'école comme un moyen de rencontrer des personnes qui auraient le même rythme et les mêmes préoccupations qu'elle, rencontres dont l'absence semble lui peser. En effet, Anne Largo-Poirier mesure que « l'arrivée des enfants redessine (...) la physionomie du réseau du couple. Ces derniers représentent aussi des quasis points de rencontres pour les parents. Dans presque tous les ménages interrogés, ils sont à l'origine d'amitiés parentales<sup>245</sup> ».

---

<sup>243</sup> Entretien avec Béatrice, op. cit.

<sup>244</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>245</sup> LARGO-POIRIER Anne, « Les sociabilités urbaines », op. cit., p125

L'école peut même structurer la vie sociale des parents, en leur permettant de se construire un fort réseau de relations, à partir des parents des amis de leurs enfants. Ainsi, Françoise raconte que l'école l'a « *obligé de faire connaissance avec les autres mamans, forcément... Maintenant... on est une bande de quartier (...). On est très différentes, certaines sont maghrébines, d'autres font les cours à la maison, d'autres portent le djiheb [le voile sur tout le corps, sauf sur le visage]. On se fait tous les mercredis des goûters ou des repas... On est toute très différentes, on s'entend bien et on se marre bien*<sup>246</sup> ». L'école a été pour elle le moyen de se construire un réseau social solide avec lequel elle organise des sorties. Vivant beaucoup à l'extérieur de la commune, l'école lui a permis de se construire une sociabilité communale forte. Cependant, comme l'estime Anne Largo-Poirier, « *ces liens ne sont souvent que l'affaire d'un moment. Lorsque les enfants grandissent, la vie sociale a tendance à se décentrer de l'espace de résidence ou à s'étioler*<sup>247</sup> ». L'auteur pointe ici la dimension relativement éphémère des relations qui s'instaurent entre les parents au cours de la scolarité de leurs enfants. En effet, c'est par la fréquence de leurs rencontres que ces personnes construisent des relations soudées et celles-ci se structurent autour de leurs enfants. Mais lorsque leurs enfants grandissent et quittent l'école, le lien qui les réunissait disparaît alors mettant fin à leur relation. C'est une réalité qui peut être en effet trouvée dans le récit de Françoise. En effet, le terme « *on s'entend bien, on se marre bien* » montre la proximité qu'elles semblent avoir créé entre elles, sans que ce soit pour autant des relations de fortes amitiés. Elle dit également « *en ce moment, c'est l'hiver donc on se voit moins* ». Le fait qu'elles se voient surtout en période de beau temps, révèle la dimension relativement épisodique de leur amitié, qui se structure essentiellement lorsque le temps le permet. Cependant, l'exemple de Bernard remet en cause les conclusions émises par Anne Largo-Poirier sur la dimension relativement éphémère des relations entre parents.

En effet, Bernard, estime que l'école de son fils a « *structuré une partie de [son] réseau aujourd'hui*<sup>248</sup> ». Elle a pour lui été un moyen de rencontrer des individus qui sont actuellement toujours ses amis. « *Quand il était à l'école... (...) nous on a rencontré tous les parents... (...) ben nous on est resté amis avec (...) maintenant (...) on fait notre vie du nôtre ... on part en vacances avec eux...* ». Ici, malgré la

<sup>246</sup> Entretien avec Françoise, op. cit.

<sup>247</sup> LARGO-POIRIER Anne, « les sociabilités urbaines », op.cit.. p. 135

<sup>248</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

disparition du nœud des relations sociales entre ces individus - les enfants – les relations d'amitiés qui s'étaient créées n'ont pas pour autant disparus. Mais cet exemple fait plutôt figure d'exception dans les relations que l'école peut permettre de développer au sein d'un quartier.

En conclusion, nous pouvons voir que les enfants et l'école sont au centre de la vie communale mais surtout de la vie de quartier, à travers laquelle une partie importante des relations de voisinage se créent et s'entretiennent. Avec une offre dynamique de services autour de l'enfant, les parents ancrent une partie de leur vie et donc de leur *espace intime* sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Et par l'implantation d'une partie de leur quotidien sur la commune, ils se l'approprient d'avantage. C'est sur l'espace public, à la sortie des écoles, que ces liens sociaux se tissent, offrant toutes sortes de relations en fonction des individus. L'école est donc structurante pour la vie de la collectivité et du quartier. Cependant, alors que l'école et les enfants sont des moyens pour s'approprier un peu plus le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux, les « jeunes » semblent quant à eux, pour en limiter l'étendue.

## **SECTION 2. LES « JEUNES », POINT DE TENSION DU QUARTIER**

Au cours des différents entretiens menés sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux pour le stage et le mémoire, la thématique des jeunes est revenue sans cesse. Les habitants estimaient en effet que les jeunes causaient des troubles à l'ordre public. Ainsi, sur vingt un habitants rencontrés, treize nous en ont parlé avec insistance, dont six appartenant au panel spécifiquement construit pour le mémoire. Ces chiffres montrent donc l'importance, voire l'ampleur des tensions qui peuvent exister entre eux et les jeunes.

L'intérêt d'aborder un tel sujet peut toutefois être remis en question, car, d'une part, ce phénomène est un problème d'ampleur sociétale, et d'autre part, parce qu'il peut être considéré comme un facteur de la faible tolérance des habitants à

l'égard du bruit. Mais bien que ces deux arguments aient une portée réelle, l'étude des relations entre les jeunes et les adultes est importante dans la mesure où elle a des incidences sur les relations entre individus, de même que sur leur adhésion au quartier ou à la commune. En effet, les jeunes semblent cristalliser l'ensemble des problèmes qu'il peut y avoir sur la commune, et notamment dans leur vie de quartier. Ceci peut donc avoir des répercussions sur leur appropriation ou non de leur quartier. Ce facteur est en effet vécu comme un élément perturbant la tranquillité.

## §1 : Une gêne pour les autres habitants

### A. Une occupation prolongée de l'espace public

Avant de débiter cette partie, il nous faut d'abord chercher à savoir qui sont ces « jeunes ». En premier lieu, ce sont presque exclusivement de jeunes hommes, La présence de jeunes filles parmi eux est possible, bien que peu vraisemblable, puisque nous avons en effet vu précédemment que sur le Bas de Saint-Martin-le-Vinoux les filles et les garçons ne se côtoyaient pas sur l'espace public. Leur âge varie entre 16 et 25 ans, quoique parfois un âge beaucoup plus jeune leur est donné. Ainsi, une association du Bas de la commune estime qu'il faut faire « *attention, maintenant, les jeunes, âgés de 10 ans commencent à faire des conneries à leur tour*<sup>249</sup> ». Les éducateurs de prévention de l'APASE, travaillant sur la commune, nous expliquent en effet que nous sommes en train d'assister à une passation de groupes, sur le Bas de la commune, entre les hommes qui auparavant « *squattaient, commencent à se mettre en ménage* » et « *les plus jeunes, qui lâchent l'école vers 16-17 ans qui commencent à faire du bruit*<sup>250</sup> ». Ce que l'association confirme : « *maintenant, ils ont changé, grandi, mûri. Ils sortent du quartier*<sup>251</sup> ». Nous assistons donc à une évolution dans les individus catégorisés sous le terme de « jeunes ». Une estimation véritable du nombre de ces « jeunes » est assez problématique, puisque dans les discours, nous entendions parler « *de jeunes* », « *de certains jeunes* », « *des jeunes* », sans que leur nombre ne soit jamais ni précisé ni clairement défini. Cela s'explique,

---

<sup>249</sup> Entretien avec l'association de quartier de Champeyrard, Champeyrard Sans Frontière, le 29/10/07

<sup>250</sup> Entretien avec les éducateurs spécialisés de l'ASEs, le 2 juillet 2008

<sup>251</sup> Entretien avec l'association Champeyrard Sans Frontière, op. cit.

d'une part, en raison du fait qu'ils soient mobiles, et pas toujours tous ensemble, d'autre part, que cette occupation peut se faire sur plusieurs lieux à la fois.

Tentons toutefois de les situer davantage sur le territoire de la commune. Sarah, jeune habitante de Champeyrard, nous indique qu'elle ne souhaite pas aller à la maison de l'Horloge, parce que « *c'est là où y'a les mecs qui squattent...*<sup>252</sup> ». En effet, la maison de l'Horloge est un des endroits où les jeunes hommes se localisent, se regroupent. Les observations entreprises au cours de ce mémoire, ainsi que les propos de la responsable du service Développement Social Urbain, le confirment : « *aujourd'hui, y'en a qui se positionnent sur les marches de l'Horloge...*<sup>253</sup> ». La maison de l'Horloge, située à la Buisseratte, au niveau des commerces, est une ancienne école désaffectée, qui, avant la livraison de la nouvelle maison des associations, accueillait les associations ainsi que les scolaires lors de leurs cours de sport. Certains jeunes se regroupent à l'entrée de l'Horloge, entrée qui donne sur le trafic de la RN 75.

Ils sont également localisés au niveau du nouveau stade de foot, « *le synthétique*<sup>254</sup> », comme le dénomme Sarah. Le « *synthétique* », comme il a déjà été montré auparavant, est un nouveau lieu très apprécié par les jeunes et les moins jeunes ; ils s'y retrouvent principalement pour pratiquer le football. Ainsi entre fin juin et début juillet, lors de nos observations, environ 6, 7 jeunes, âgés de 16-17 ans s'y retrouvaient régulièrement. L'intérêt pour les habitants de ce nouveau stade, est qu'il est situé à l'écart du reste de la commune et donc des quartiers où les jeunes ont l'habitude de stationner. Mais l'usage du stade de foot, le soir, n'est pas encore aujourd'hui véritablement vérifié, du fait de sa récente ouverture.

Dans le quartier Champeyrard, en fin de journée, nous pouvons observer qu'une poignée de jeunes se regroupe très souvent sur le croisement des rues Droits de l'Homme et Jean Perrroud, cœur de Champeyrard où la vue est dégagée. C'est sur ce lieu même que nous avons croisé Jonathan, lors d'une de nos observations sur Champeyrard, et que pendant environ une heure, s'est déroulé notre entretien. Au cours de celui-ci, qui s'est déroulé entre 18 et 19 heures, nous avons pu noter que « *plusieurs jeunes homme sont passé devant nous, un à pied, trois en voiture, deux en*

---

<sup>27</sup> Entretien avec Sarah, op. cit.

<sup>253</sup> Entretien avec Christine Haydont, op. cit.

<sup>254</sup> Entretien avec Sarah, op. cit.

*scooter et enfin un à pied, ce qui a clôt l'entretien*<sup>255</sup> ». Cela prouve que durant cette plage horaire, cet emplacement est un lieu de passage relativement important.

D'autres lieux sont également occupés par les jeunes, ainsi Christine Haydont remarque également qu' « *en terme d'occupation de jeunes sur Champeyrard, il y a quelques montées d'escaliers qui sont problématiques*<sup>256</sup> ». Enfin, comme le précise Jonathan, un jeune du quartier de Champeyrard, il va souvent à « *la placette en face... on se retrouve là-Bas avec les potes, c'est tranquille*<sup>257</sup> ». La placette en question est située à l'autre bout de la rue Jean Perroud ; autre endroit où la vue est dégagée. Les jeunes ont donc tendance à se regrouper dans des lieux où la vue est dégagée. Pierre Pelligrino, estimant que l'espace public est un théâtre, rapporte les propos de J.S Bordreuil : « *moins que d'un face à face, il s'agit bien du parcours d'un espace entre vu et à voir ; d'un face au masque explosant, comme une attente à faire partager, faux espoir*<sup>258</sup> ». Bordreuil met ainsi en évidence l'importance du vu sans être vu ou du vu et en donnant à voir. C'est-à-dire que ces jeunes se localisent à des endroits où ils peuvent avoir un certain contrôle visuel sur ce qui se passe dans les alentours. En effet, même si, en général, ils ne prennent pas part aux différentes actions qui se déroulent sur la commune ou sur le quartier, ils se mettent un peu en retrait pour ne pas paraître intéressés, tout en restant attentif à ce qui s'y passe. Ainsi, lors d'une représentation théâtrale en plein air qui s'est déroulée en novembre 2007 sur le croisement de Jean Perroud et des Droits de l'Homme, une bande de jeunes hommes était présente sur les lieux pour y assister, mais restait à l'écart, ce qui prouve leur volonté de se différencier des autres spectateurs .

Bien que les jeunes soient principalement localisés sur le Bas de la commune, des problèmes avec des jeunes existent aussi sur le Village, comme le relatent Véronique, Josiane et Béatrice.

---

<sup>255</sup> Observation effectuée sur le quartier Champeyrard, le 4 juillet 2008

<sup>256</sup> Entretien avec Christine Haydont, op. cit.

<sup>257</sup> Entretien avec Jonathan, habitant de Champeyrard, le 04/07/08

<sup>258</sup> BORDREUIL, J.S, in PELLIGRINO P, LAMBERT C, JACOT F, « Espace public et figures du lien social » in *Espace et société*, « Espace public et complexité sociale », n°62-63, éditions l'Harmattan, 1991 p. 15, note 11

## B. D'une absence de tranquillité au vandalisme

Les principales attaques des habitants au sujet de « ces jeunes » concernent des problèmes de tranquillité. Blandine, une habitante de Champeyrard signale que ces jeunes « *pourrissent la vie du quartier*<sup>259</sup> ». Les habitants semblent éreintés par ces jeunes qui nuisent à la tranquillité du quartier. Le bruit est alors le principal fait reproché, comme le souligne un des membres de l'association de quartier de Champeyrard, : le « *problème des jeunes et du bruit, c'est le plus gros problème : il n'y a pas de deal (ou en très petite quantité), pas d'agression, pas de vol (ou peu), pas de voitures brûlées* ». <sup>260</sup> C'est principalement la nuit que les jeunes dérangent les habitants des quartiers. Ainsi, Josiane, habitante du Village, signale qu'il y a « *des nuisances sonores, des groupes de jeunes envahissent le Village et qui passent une partie de la nuit à faire du bruit (...) et... à... qui apportent des nuisances insupportables...* » <sup>261</sup>. Véronique estime, quant à elle, que parfois, avec son mari, les bruits des jeunes les empêchent de dormir. « *Les jeunes faisaient la fête tous les soirs sur la place, de 17h à 3h du matin* » <sup>262</sup>. Cette réalité se déroule aussi sur le quartier Champeyrard.

Jean Augoyard met en évidence l'importance de la nuit dans le changement de perception des individus. En effet, il estime que « *de jours, les petites bandes de jeunes se voient et leur tumulte, s'il y en a, ne perce que par éclats au dessus de la rumeur des va-et-vient diurnes. De nuit, la majeure partie des habitants ne ressent la présence irruptive de ces bandes que par audition. Le territoire diffuse soudainement et prend une extension sans commune mesure avec une évaluation spatiale strictement référée au visuel* » <sup>263</sup>. L'auteur insiste alors sur la déformation que la nuit peut avoir dans les perceptions des habitants sur ce qui se déroule au quotidien. Les événements qui ont lieu pendant la nuit sont alors amplifiés par les habitants du quartier dont le seuil de tolérance est, à ce moment, au plus faible. En effet, la nuit est la période journalière où tout le monde est de retour à la maison et où l'on se repose entre deux journées à cadence parfois vives. Ces irruptions sonores semblent intolérables pour ces habitants qui recherchent la tranquillité.

---

<sup>259</sup> Entretien avec Blandine, habitante de Champeyrard, le 25/01/08

<sup>260</sup> Entretien avec l'association Champeyrard Sans Frontière, op. cit.

<sup>261</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

<sup>262</sup> Entretien avec Véronique, op. cit.

<sup>263</sup> AUGOYARD JF, *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, op. cit. p. 89

Même si nous avons montré que les actes des jeunes n'étaient pas « graves », au sens pénal, et assez éloignés des conséquences que pourraient en entraîner de plus graves, comme par exemple le trafic de stupéfiant, les jeunes semblent tout de même être à l'origine d'incivilités considérées comme quotidiennes par les habitants. Ainsi, sur le Village, trois d'entre eux nous rapportent qu'ils « *mettent le feu aux bennes, cassent les lampadaires, montent sur le toit de l'école, cassent des bouteilles, viennent boire sur la place, sont bruyants, laissent des bouteilles où les enfants jouent tout près...*<sup>264</sup> ». Sur Champeyrard, Blandine rapporte qu'ils « *crachent sur les passants, jettent des prunes dans les appartements, ce qui fait venir des guêpes, cassent des ardoises des garages, les rendant inondables ...*<sup>265</sup> ». Même si il ne s'agit pas d'actes violents, ces habitants font preuve de lassitude et d'un certain découragement face à la présence de ces jeunes dans leur quartier et par leurs « petites incivilités quotidiennes ». Ils semblent usés par ces tensions. Cependant, les professionnels de la commune, éducateurs de rue de l'APASE ou bien la responsable du service DSU, considèrent que le seuil de tolérance des habitants est bien bas, et que la situation n'est pas aussi dramatique que les habitants veulent bien le dire. Cette situation prend toutefois des dimensions de plus en plus importantes, au point que cela devienne un des thèmes principaux des habitants lors des entretiens, mais également des réunions publiques organisés par la mairie ; ce que relate Jonathan, jeune du quartier, « *aux réunions publiques, c'est toujours les mêmes trucs... les jeunes foutent la merde et c'est tout...*<sup>266</sup> ».

## **§2 : Relations de tensions entre la jeunesse et l'âge adulte**

Quand nous analysons bien ces tensions entre les jeunes et les adultes, on remarque que leurs relations ne sont pas simples et sont souvent issues d'incompréhensions mutuelles mais aussi d'une absence de volonté d'écoute. Ils ont en effet des modes de vie différents.

---

<sup>264</sup> Compilation des termes employés par Josiane, Béatrice et Véronique, toutes trois, habitantes du Village

<sup>265</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

<sup>266</sup> Entretien avec Jonathan, op. cit.

## A. Une incompréhension mutuelle et des modes de vie différents

Aimé considère qu'un des points faibles de Champeyrard, « *c'est le manque... on va dire... de respect... au niveau du... euh... des jeunes... (..) je crois que le respect n'y est plus... il n'y plus ce respect entre adultes et jeunes. Maintenant, les jeunes prennent par... euh... le sens où ils sont là... en terrain conquis... ils n'ont pas à avoir de respect... ils sont là, un point c'est tout...*<sup>267</sup> ». Il voit donc ici une dégradation progressive des relations entre jeunes et adultes qui semblent s'être installée depuis plusieurs années, provoquant conflits et tensions. Cependant, à l'inverse, Jonathan estime que l'un des points faibles de la commune c'est qu' « *avant, le quartier était plus convivial... maintenant, on se parle plus... on se dit plus bonjour... les gens ne se disent plus bonjour... Ca me chagrine... c'est le monde à l'envers... que les adultes dans la rue disent pas bonjour...*<sup>268</sup> ». Ce qui est intéressant, lorsque nous comparons les discours de Jonathan et d'Aimé, c'est qu'ils sont tous les deux d'accord sur les idées suivantes : d'une part, l'idée que le quartier était mieux avant, qu'il était plus convivial, d'autre part, l'idée que les jeunes et les adultes ne se parlent pas. Concernant le quartier, cette référence au passé - qui est bien souvent utilisée pour faire référence à une époque meilleure qu'aujourd'hui - leur sentiment est peut-être véridique. En effet, le quartier Champeyrard a été construit en 1989, l'année de naissance de Jonathan. Le but du projet était d'en faire un quartier de mixité sociale, avec des locataires sociaux et des propriétaires. Beaucoup de familles sont alors venues habiter là. A l'époque, les enfants étant petits, l'ambiance du quartier était agréable et enthousiaste. Mais progressivement, les enfants ont grandi et commencé à faire du bruit, ce qui n'a pas forcément plu aux habitants, accroissant ainsi au fur et à mesure les tensions entre les jeunes et les adultes.

Mais dans leur argumentation respective, le plus marquant est la symétrie de leur discours sur le manque de relations entre ces deux groupes et surtout sur le fait qu'ils en rejettent la responsabilité sur l'autre groupe. Jonathan estime ainsi que les adultes ne connaissent pas les bienséances qu'il a appris lorsqu'il était petit, tel que le respect, et Aimé pense tout comme lui, à la différence que de son avis ce sont les jeunes qui ont oubliés ces règles élémentaires de sociabilité. Ce rejet montre à quel

---

<sup>267</sup> Entretien, avec Aimé, op. cit.

<sup>268</sup> Entretien avec Jonathan, op. cit.

point les deux groupes sont dans une incompréhension mutuelle. Les deux habitants semblent ainsi évoquer des tensions très apparentes entre les deux groupes. Phénomène que relativisent les éducateurs de rue ; ces derniers jugent en effet que les « *jeunes ont du respect par rapport aux adultes même s'il y a des tensions ou des difficultés. Mais globalement, ce ne sont qu'une minorité de personnes qui génèrent des conflits. Pour l'ensemble des jeunes et des adultes, les relations sont respectueuses* <sup>269</sup> ». Plus que les tensions, c'est la différence de leur mode de vie qui semble importante. Ils ont en effet, des perceptions différentes.

Pour réfléchir à cette question, nous pouvons nous référer à Théo Fort Jacques met en évidence l'importance d'une éthique de l'habiter dans les rapports entre les individus. Ainsi, il estime que « *les procédures de mise en commun de l'espace supposent une représentation de l'action qui convient. Qu'elle soit respectée ou transgressée, cette représentation de la bonne conduite renvoie à la dimension éthique de l'habiter, une éthique fondée sur les relations de distance et qui porte entre autre chose sur les manières de faire avec l'espace. Quelle que soit la diversité de leurs intentions, les individus en co-présence dans l'espace public doivent faire ensemble dans et avec l'espace qui naît de leur rassemblement. Pour cela, il leur faut s'accorder* <sup>270</sup> ». L'auteur met ici en exergue l'idée de l'instauration d'un pacte officieux de relations de bon voisinage entre les habitants. Celui-ci serait basé sur le respect du silence, de la propriété privée. Or, ici, la difficulté entre les jeunes et les adultes, tient peut-être alors au fait que les jeunes n'ont pas adhéré à ce code de bonne conduite ; ils ne le connaissent pas ou bien ne le partagent pas. Ce qui crée alors d'importantes tensions. Les adultes considérant que ces jeunes devraient savoir que l'on ne fait pas de bruit la nuit, etc....

En effet, les adultes ont un rythme de vie différent de celui des jeunes. Aimé avance qu' « *une fois qu'on a des parents... on a des enfants... on a pas le même regard, donc on est beaucoup plus âgé... qu'eux, on va dire... donc les jeunes nous voient différemment et on les voit aussi différemment...* <sup>271</sup> ». Seulement, contrairement à ce qu'Aimé semble vouloir dire, ce ne sont pas les jeunes qui changent de regard quand les adultes ont des enfants, mais ce sont les adultes, qui

---

<sup>269</sup> Entretien avec les éducateurs spécialisés de l'APASE, op. cit.

<sup>270</sup> FORT-JACQUES Théo, « Habiter, c'est mettre l'espace en commun » in PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, YOUNES Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, la Découverte, Paris, 2007, p. 262

<sup>271</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

étant parents, n'ont plus la même tolérance vis-à-vis du bruit. L'instinct protecteur se développe et un changement de valeurs et de règles s'opère, accroissant alors l'intolérance vis-à-vis du bruit, et donc indirectement de ces jeunes. Ce à quoi Jonathan rétorque, « *là, tu vois les jeunes qui passent... les gens se plaignent d'eux... alors que tu vois, c'est pas le Bronx... j'ai appris dernièrement que Saint-Martin-le-Vinoux était une zone sensible (rires)... ça me fait trop rire... on est pas trop à plaindre... Quand tu regardes par rapport à d'autres quartiers... c'est bien pire... (...) on est tranquille ici... les jeunes sont tranquilles ici...*<sup>272</sup> ». Jonathan désire ici minimiser la vision dramatique et alarmiste que les « adultes » veulent présenter de ce quartier. Ici, nous pouvons pointer le fait que les « jeunes » et les « adultes » semblent posséder des codes et des perceptions différentes, ce qui accroît l'incompréhension mutuelle.

## **B. Du rapport de violence à une solidarité occasionnelle**

Ces tensions entre jeunes et adultes peuvent parfois mener relativement loin. En effet, deux habitantes du Village relatent un épisode où un habitant s'est fait « *agressé par une bande de jeunes*<sup>273</sup> ». A Champeyrard, des situations similaires ont vu le jour. Aimé raconte : « *parfois c'est nécessaire d'en arriver aux extrêmes... les extrêmes ? C'est les mains avec eux... c'est déjà arrivé... c'est arrivé deux trois fois... et ça a failli dégénérer ... y'a pas si longtemps que ça... pour des bêtises...*<sup>274</sup> ». Au Village, les problèmes avec les jeunes ont créé des solidarités entre habitants. , Josiane raconte : « *maintenant, le truc, c'est que si y'en a un qui descend, les autres sont là pour calmer le jeu. On descend plus tous seuls. Donc y'a cette solidarité là, par rapport aux... la solidarité c'est par rapport aux nuisances... vous voyez...*<sup>275</sup> ». Maintenant les habitants font corps face aux jeunes. Cette opposition que nous avons illustrée tout à l'heure est ici plus visible encore.

Cependant, bien que la violence et la solidarité semble exister contre ces jeunes, sur le Bas de la commune, des solidarités se montent aussi entre les habitants pour protéger leurs jeunes de l'extérieur. Sarah raconte que parfois, des solidarités se

---

<sup>272</sup> Entretien, avec Jonathan, op. cit.

<sup>273</sup> Entretien, avec Véronique, op. cit.

<sup>274</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>275</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

créent entre habitants : « euh... euh... bah je te donne un exemple... la dernière fois, y'avait une voiture de police, ils avaient coffré... euh... deux trois mecs et y'a tout le monde qui est venu pour voir ce qui se passait... en fait, ils ont donné tort aux policiers... et tout le monde c'est qui, c'est... ? C'est des voisins...<sup>276</sup> ». La citation de Sarah contredit donc l'ensemble des propos qui ont été rapportés précédemment. Un membre de l'association de quartier Champeyrard Sans Frontière rapporte quant à lui que, « dans les actions de l'association... (...) ... nous avons également aidé un jeune qui avait des problèmes avec la police alors qu'il n'avait rien fait<sup>277</sup> ». En effet, il y a un ou deux ans, un des jeunes du quartier avait été arrêté par la police alors qu'il était innocent, le jeune est venu chercher l'association pour qu'elle lui vienne en aide. Cette dernière s'est alors battue avec lui. Le combat a été long mais bénéfique au final, puisque les poursuites contre le jeune ont été abandonnées.

Ces deux derniers témoignages révèlent une certaine incohérence dans l'attitude des habitants du Bas de la commune. En effet, à deux reprises au moins, les habitants ont été solidaires face aux jeunes contre une police qui devenait trop discriminante. Et ceci malgré l'ensemble des tensions qui existent entre les jeunes et les adultes au quotidien, même si celles-ci vont parfois trop loin, pour certains habitants. Il n'en reste pas moins qu'une certaine solidarité existe entre tous ces membres, notamment grâce à l'action de l'association de quartier, qui se préoccupe grandement des incivilités de ces jeunes qu'ils ont vus grandir.

Ainsi, en conclusion, nous pouvons dire que les jeunes cristallisent les tensions au sein du quartier. Des incompréhensions importantes et des rapports de défiance et violence s'instaurent alors entre les adultes et les jeunes au Village comme sur Champeyrard. Ces jeunes sont alors accusés de créer des tensions qui pèsent sur l'ambiance du quartier et donc sur les appropriations potentielles qui peuvent se faire sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. En effet, pour Véronique, Béatrice et Josiane, habitantes du Village, c'est le principal point noir du quartier. Josiane affirme même que lorsque les jeunes sont sur la place, ce sont les instants où elle « déteste son quartier<sup>278</sup> ».

Cependant, bien que ces problèmes de jeunes soient récurrents, voire permanents au sein des quartiers, les habitants de Champeyrard supportent davantage

---

<sup>276</sup> Entretien avec Sarah, op. cit.

<sup>277</sup> Entretien avec l'association Champeyrard Sans Frontière, op. cit.

<sup>278</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

le tapage nocturne de « leurs jeunes » - ce qu'atteste la création des solidarités - que ceux du Village qui ont choisi le lieu pour le cadre de vie. Ainsi, bien que ce problème soit important et que quelques individus aient dû se résoudre à déménager, la situation est loin d'être aussi mauvaise que ce que certains discours pourraient nous le faire croire.

Pour conclure ce chapitre, il semble important de mettre l'accent sur la sociabilité, instrument de l'appropriation du territoire, qui est relativement développée sur la commune. Celle-ci est essentiellement centrée autour de deux catégories d'individus : les jeunes et les enfants. Les premiers jouent un rôle primordial dans la structuration de la vie sociale de la commune. Alors que pour les parents, l'école leur permet de développer et d'entretenir régulièrement des liens avec leurs voisins, les jeunes semblent être le point noir de leur quartier. En effet, ils semblent pouvoir être un élément d'une moins forte appropriation du territoire des habitants. Cependant, la création de solidarités qui se jouent contre eux, peut également permettre aux individus de se lier avec leurs voisins.

Après nous être focalisé sur la sociabilité, forme collective de rencontre entre l'espace public et l'espace *intime*, nous nous pencherons sur la nature réelle de l'appropriation des individus aux territoires et notamment la place de Saint-Martin-le-Vinoux dans celle-ci.

## **CHAPITRE 6 : UNE CONSTRUCTION PERSONNELLE DE L'APPROPRIATION**

La première partie de ce mémoire a permis de montrer que les individus s'approprient le territoire à partir de référentiels généraux façonnés par la représentation communale d'une dichotomie territoriale, que nous avons appelé *l'espace public* de la commune. La seconde partie a mis en évidence que les individus avaient des pratiques personnelles et individualisées des territoires au quotidien, que nous avons qualifié d'*espace intime*. Il est maintenant nécessaire de comprendre comment, de façon individuelle, cette rencontre entre les deux espaces se fait, mais aussi quelles sont les incidences sur l'appropriation du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux pour chaque individu. En effet, nous souhaitons dans ce chapitre évaluer en quelque sorte la réalité de l'appropriation des individus interrogées au territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Pour ce faire, nous tenterons de comprendre comment personnellement les individus mettent ensemble les deux formes d'appropriation pour leur donner une cohérence personnelle. Cela nous permettra également d'évaluer la place dévolue à Saint-Martin-le-Vinoux dans leur appropriation des territoires.

### **PREMIERE SECTION : COHERENCE OU DECALAGE ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LE MONDE-DE-LA-VIE**

Dans une perspective compréhensive de l'appropriation par les individus de leurs territoires et notamment de la place dévolue à Saint-Martin-le-Vinoux, étudions les manières dont les individus mettent en cohérence ou en décalage leurs deux types d'appropriation. Pour se faire, nous nous appuyons sur la théorie développée par Alfred Schütz, autour du concept du *monde-de-la-vie*.

## §1. Explication théorique

L'auteur définit son concept du « *monde-de-la-vie* » comme « *la structure (...) dans laquelle, en tant qu'êtres humains parmi nos semblables, nous expérimentons culture et société, nous prenons position à l'égard de leurs productions, nous sommes influencés par eux et nous agissons par eux*<sup>279</sup> ». Il s'agit alors de la « *forme de compréhension du monde et de nous-même*<sup>280</sup> ». Le *monde-de-la-vie* représente alors notre propre compréhension du monde ou notre système de pensée. L'auteur divise ce *monde-de-la-vie* en plusieurs stratifications, dans une perspective spatio-temporelle. La première est appelée *domaine de l'expérience sociale directe*. Celle-ci est « *expérimentée, ou susceptible de l'être, qui est, au moment présent, à ma portée effective (à portée auditive, visuelle, manipulatoire, etc.), un monde dont j'ai ou peut avoir une perception directe (...) et sur lequel je peux agir immédiatement*<sup>281</sup> ». La première strate concerne donc des choses que nous connaissons bien, qui sont à notre portée de manière spatio-temporelle. Ce premier espace peut être ainsi assimilé au quartier ou au logement que les individus interrogés occupent, autrement dit, une part de leur *espace intime*. Une autre strate concerne « *le segment du monde qui n'est et n'était pas, à ma portée effective, et que cependant, je pourrais conduire à ma portée*<sup>282</sup> ». Cette strate concerne alors un monde qui n'est pas véritablement connu de soi, il est en quelque sorte lointain. Cet espace peut être assimilé à l'ensemble de la commune pour les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux, mais plus encore, au *territoire opposé*. Nous pouvons définir le terme de *territoire opposé* comme étant, le Bas pour les habitants du Haut de la commune et inversement. En effet, les deux premières parties de notre étude nous ont montré que les habitants avaient une connaissance vague de l'ensemble du territoire, car ne pratiquant au quotidien que leur propre quartier, voire leur seul logement.

Or l'auteur explique qu'une partie du *monde-de-la-vie* est incontestable, considérée comme allant de soi ; c'est alors le groupe dont on est issu qui le détermine. En effet, bien que le *monde-de-la-vie* soit différent pour chaque individu et donc unique et très divers, celui-ci est largement défini par le groupe auquel on

---

<sup>279</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, Le Félin Poche, Paris, 2007, p. 113

<sup>280</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 114

<sup>281</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 115-116

<sup>282</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 116

appartient. « *Notre groupe codétermine ce qui, au sein de notre culture, est accepté comme incontestable, ce qui peut devenir questionnable (...); il codétermine également la délimitation de l'horizon à expliquer*<sup>283</sup> ». Cette connaissance est alors acceptée par chaque membre du groupe comme valide et testée. Elle devient ainsi un élément de la vie sociale, et, en tant que tel, forme à la fois un « *schéma d'interprétation du monde commun, et un moyen d'accord et de compréhension mutuelle*<sup>284</sup> ». L'auteur insiste donc sur le fait que le *monde-de-la-vie* structure notre vision du monde. C'est à travers le prisme que nous avons reçu du groupe, que nous construisons notre propre interprétation du monde qui nous entoure.

Alfred Schütz continue ensuite et parle du corrélat qui existe entre la stratification du monde spatio-temporel et la différenciation de notre connaissance de ce monde. Il établit alors la distinction fondamentale entre *connaissance vague* et *connaissance certaine*. La *connaissance certaine* peut être définie comme une connaissance se référant à un « *secteur, relativement étroit, dont chacun de nous, possède une connaissance approfondie, claire, distincte et cohérente*<sup>285</sup> », de plus, elle est remise en question. « *Il s'agit du secteur dans lequel une personne est un « expert compétent »*<sup>286</sup> ». A l'inverse, la *connaissance vague*<sup>287</sup> concerne un domaine étendu et vague, dont les frontières et les connaissances sont floues, mais également qui n'est pas questionné dans son fondement. Il est alors considéré comme allant de soi. Enfin, la *connaissance certaine* est « *motivée*<sup>288</sup> » et a une « *pertinence*<sup>289</sup> » pour l'individu. C'est-à-dire que l'individu a une connaissance précise, approfondie de thèmes qui l'intéressent, qui le stimulent et qui font partie de ses propres référentiels.

Si nous rapportons cette analyse à l'appropriation des habitants au territoire de Saint-Martin-le-Vinoux, nous pouvons en tirer plusieurs conclusions. Tout d'abord, comme nous l'avons précédemment cité, la strate du monde spatio-temporelle que les individus ne connaissent pas véritablement peut être assimilée à l'ensemble de la commune, surtout au *territoire opposé*, dont nous avons vu qu'ils

---

<sup>283</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 118

<sup>284</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 119

<sup>285</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 120

<sup>286</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 120

<sup>287</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 120

<sup>288</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 121

<sup>289</sup> SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, ibidem, p. 121

en ont une connaissance et une pratique vagues. En effet, les frontières que les habitants y accolaient étaient floues et surtout délimitées en fonction de leur propre expérience, mode de vie ou bien connaissance de la commune. Cette dernière concerne, à l’opposé, un territoire restreint, délimité dont la connaissance est certaine, approfondie, claire et distincte. Elle représente alors le territoire qu’ils occupent sur la commune et referme également leur *espace intime*.

Ainsi, les individus interrogées s’approprient un territoire général – Saint-Martin-le-Vinoux- en fonction des représentations qui existent et qu’on leur a légué : la dichotomie communale, soit une dichotomie spatiale et sociale. Mais en fonction de leurs propres *monde-de-la-vie* et donc connaissance du territoire et référentiels propres, ils délimitent le *territoire opposé* de manières différentes et individualisées. Ils ont donc une vision différente entre l’espace public de la commune, d’une manière générale et leur *espace intime*. Il nous faut donc chercher à comprendre comment, dans leurs discours, se fait cette mise en cohérence ou ce décalage entre leur environnement et leur *monde-de-la-vie*. Est-ce que l’appropriation qu’ils ont du territoire tient des formes de cette mise en cohérence entre leur environnement et leur *monde-de-la-vie* ?

## **§2. Mise en application sur les personnes interrogées :**

Nous assistons alors de la part des individus interrogés à une volonté de mise en cohérence, d’explication, de justification de leur mode de vie et usage du territoire en fonction du cadre de vie que leur offre la commune. Seuls quelques cas sont analysés ici, , en raison, d’une part, d’analyses complémentaires déjà réalisées au cours du mémoire, d’autre part, d’un manque de place pour développer à loisir l’ensemble de ces mises en cohérence ou décalages entre leur environnement et leur mode de vie.

Brigitte, habitante du chemin du Canet, se localise à « *Saint-Martin-le-Vinoux Village pour se différencier de la ville*<sup>290</sup> ». Elle considère que le Bas de la commune est infecté par une circulation bien trop soutenue, voire « *abominable* » car elle a choisit ses logements – celui-ci et le précédent- en fonction d’un cadre de vie paisible

---

<sup>290</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

et reposant, où il y a la « *nature, la forêt*<sup>291</sup> ». Elle ne s'identifie donc pas à Saint-Martin-le-Vinoux d'une manière générale mais s'extirpe du Bas. Elle s'assimile au contraire à la montagne et à la forêt qui peuple le territoire du Haut de la commune, et met donc en avant la proximité avec la nature pour le choix de son logement ; ce qui ne caractérise pas du tout, pour elle, le Bas de la commune. Le Bas est donc à l'opposé de ces propres référentiels d'un lieu agréable d'habitation. C'est pourquoi, elle considère également que le Bas de la commune n'est pas un vrai centre, en comparaison avec ce qu'elle connaît et les habitudes qu'elle a, à l'Ile Verte, quartier de Grenoble. C'est en effet dans ce lieu qu'elle fait encore ses courses, s'alimentant en fruits, légumes et viandes. De même, elle ne pratique pas le Bas de la commune, mis à part pour aller chercher ses enfants à l'école du Néron, parce qu'il ne lui semble pas qu'il y ait « *des quartiers où y'a des endroits sympatiques où l'on peut se balader...* ». Elle recherche plutôt des endroits agréables où elle pourrait se promener, comme au lac Fiancey à Saint-Egrève. Elle justifie alors son mode de vie par rapport au cadre de vie qu'elle fréquente et l'usage qu'elle fait ou non de la commune. Elle légitime son appropriation différenciée du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux par un usage localisé et faible de la commune, et donc à partir d'un mode de vie tourné vers Grenoble. Son appropriation semble donc être largement concentrée autour de son lieu d'habitation, le chemin du Canet.

Aimé, habitant de Champeyrard, quant à lui, ne sépare pas la commune en deux entités distinctes, qu'il considère comme une et indivisible. En effet, il n'aime pas cette vision « ségrégationniste » du territoire. Il estime que la commune est un village dans son intégralité, sans haut, ni bas. Il pratique parfois le Haut de la commune pour aller voir des concerts ou effectuer des promenades avec ses enfants, et possède donc une connaissance affirmée de cette partie du territoire. De même, il met en avant au sein de son propre quartier, la diversité des habitants, diversité sociale et culturelle, et l'interaction qui s'y déroule, ce qui révèle également son appropriation. Pour lui, cette notion d'échange et de communication est fondamentale, dans sa représentation d'un « bon » quartier. Enfin, il considère que la commune ne doit pas être dichotomisée en raison du fait que l'ensemble des « *points stratégiques*<sup>292</sup> » de celle-ci se trouvent aujourd'hui sur le Bas. Il explique alors

---

<sup>291</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

<sup>292</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

qu'autrefois, la mairie se trouvait au Village, donc sur le Haut de la commune, ainsi que tous les autres « *points stratégiques* », dans lesquels nous pouvons inclure l'école ainsi que l'église. Cette époque remonte à la décennie 1990 car la nouvelle mairie, située sur le Bas de la commune, a été installée fin 2000 ; précisons qu'Aimé est présent sur la commune depuis quatorze ans. Désormais, tous les points stratégiques sont selon lui en Bas, comme « *la piscine... la salle de sport, la salle de gym... euh... les points de police, la poste et ainsi de suite*<sup>293</sup> ». Le centre de la commune, son « cœur », qu'il estimait situé au Village, se trouve aujourd'hui sur le Bas. Il emploie même les mots de « *a tout... ce qui est confort qui est en Bas ... (...) alors qu'en haut... alors qu'en haut, c'est devenu une zone résidentielle, sans plus...*<sup>294</sup> ». Il montre ainsi que, pour lui, la différence entre le Haut et le Bas se faisait sur l'offre de la commune. Selon lui, avant les années 2000, le Bas de la commune était délaissé par la mairie, vu que tous les « points stratégiques » étaient localisés en haut. Or, nous avons vu que la représentation du Haut pour les habitants est un territoire pour les populations riches. Cette absence d'équipements et de points stratégiques sur le Bas lui donnait le sentiment d'être exclu de la vie de la commune. Le territoire était alors, selon lui, en quelque sorte marginalisé et perçu comme sans « *confort*<sup>295</sup> ». Il estime maintenant qu'avec le déplacement du centre de la commune, du Haut vers le Bas, le Bas possède tout le confort, le Haut n'étant plus qu'une zone résidentielle. Cette dernière est en quelque sorte délaissée à son tour par la ville. Ainsi, cette dichotomie haut/bas n'est, selon lui, qu'une représentation exclusive du territoire, qui va à l'encontre de la vision qu'il en a, puisqu'il pratique aussi bien l'une et l'autre des deux parties. Cette vision est confirmée par le fait que plus tard, au cours de l'entretien, il utilise les termes de Haut et de Bas, mais cette signification n'est que géographique et non social. Ainsi, Aimé rend cohérent son environnement et la représentation qu'il en a en fonction de ses propres schèmes de représentations, ses propres référentiels. Ainsi, s'appropriant l'ensemble du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux, il considère ce dernier comme une seule et même entité territoriale.

---

<sup>293</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>294</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

<sup>295</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

Pour sa part, Jonathan, jeune habitant de Champeyrard, tente également de mettre en cohérence son *monde-de-la-vie*, c'est-à-dire ses schèmes de représentations et d'interprétations, et son environnement, ainsi que la façon dont il l'utilise. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre premier, il délimite le Bas de la commune à un territoire qu'il connaît, n'allant même pas jusqu'aux limites fixées par les autres personnes interrogées, c'est-à-dire l'Avenue. Il ne prend donc en considération dans son partage de la commune que les territoires qu'il connaît, c'est-à-dire ceux allant de Champeyrard à Pique-Pierre. Il n'est allé que quelques fois sur le Haut de la commune, lorsqu'il était encore enfant. Pour lui, il n'« *y a rien* ». « *Y'a que du naturel... j'en ai pas envie... et pourquoi tu n'en as pas envie ? Parce qu'il... c'est normal qu'il y ait rien... je m'emmerde à la montagne... je suis pas très montagne...* ». Jonathan assimile le Haut de la commune à un territoire où il n'y a rien, que de la nature. *A contrario*, le Bas est pour lui un endroit où il y a des choses. Il dit s'ennuyer sur le Haut. Il rend donc cohérent le fait qu'il n'aille pas sur le Haut de la commune, car il l'assimile à l'ennui et à une absence de possibilités d'occupation. Seulement, au sein de son propre quartier, il avoue aussi s'ennuyer. La justification de l'exclusion d'une bonne partie de la commune n'est pas due à l'ennui mais à autre chose. Peut-être est-ce en rapport avec le statut social des individus qui habitent en haut. En effet, il dit « *en haut, ils disent qu'on sert à rien mais c'est eux qui servent à rien... Pourquoi ? On les voit jamais ! Et vous allez les voir ? Non, mais c'est logique, on est plus nombreux en Bas, c'est donc à eux de venir nous voir...* ». Ici, il semble que ce soit davantage l'image de rejet dont il a l'impression d'être l'objet, plus qu'un véritable ennui sur le Haut de la commune, qui le motive à ne pas y aller. Il justifie avant tout son appropriation d'une partie restreinte du territoire de la commune, non par le sentiment de rejet qu'il ressent de la part des populations vivant sur le haut, mais selon ses représentations personnelles.

De même, Bernard, tente de mettre en cohérence son environnement et son mode de vie. Ainsi, explique-t-il que bien qu'il habite depuis dix-sept ans sur le Haut de la commune, il reste plus attaché au Bas. Il y a en effet conservé une bande d'amis qui a structuré sa vie sociale. Il explique qu'il va régulièrement rendre visite à ses amis, place Pasteur. Il est donc peu inscrit sur son territoire de résidence, le chemin du Canet, qu'il aime pour son cadre de vie et son jardin, mais dans lequel il ne s'implique pas. Plusieurs raisons sont à l'origine de cela. D'une part, il explique qu'il

possède déjà un réseau d'amis important et qu'il ne désire pas avoir des relations poussées avec ses autres voisins. D'autre part, il ne s'assimile pas au haut, mais au coteau, partie intermédiaire de la commune, qui avec le Village forme une zone d'entre-deux regroupant des classes moyennes ou supérieures. Bernard évoque alors un cadre de vie paisible et entouré d'oiseaux et d'animaux, qui lui plaît, mais dans lequel il ne fait que vivre. Il ne fait en effet plus beaucoup de promenade ou d'activités sur la commune en elle-même. Sa pratique du Bas de la commune est davantage associée à la « *convivialité*<sup>296</sup> » qu'il avait créée lorsqu'il y habitait encore. Là encore, Bernard rend légitime l'usage de son environnement en fonction de son mode de vie. Il met en avant l'importance de la mobilité dans sa vie et minore son inscription territoriale sur le chemin du Canet, lieu auquel il ne se sent pas véritablement appartenir. Il semble alors davantage s'approprier la place Pasteur en tant qu'espace public, plutôt que son espace de vie ; ses pratiques sur la commune sont davantage concentrées autour de la place Pasteur.

Par conséquent, l'étude du *monde-de-la-vie* des individus interrogés a permis de mettre en lumière des volontés de mise en cohérence entre leur mode de vie et leur environnement, entre leurs schèmes de représentations et l'usage qu'ils faisaient du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Au cours des entretiens, il apparaît des connexions et des points de rencontre qui existent entre l'espace public de la commune et leur *espace intime*. Cette étude autorise une première compréhension de l'appropriation que les individus se font du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux.

Tentons maintenant de comprendre quelle appropriation les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux peuvent avoir du territoire de la commune.

---

<sup>296</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

## SECTION 2. LA PLACE DE LA COMMUNE DANS LA VIE DES HABITANTS

Cette dernière partie tente de répondre à la question centrale de notre étude, à savoir quelle est l'appropriation par les individus de leurs territoires et la place qu'ils confèrent à la commune dans cette appropriation. Comment cette appropriation a pu se construire ? Pour y répondre, nous avons construit notre analyse en deux points. Le premier concerne les raisons de la venue des habitants sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Le deuxième point soulève la question de leurs ancrages territoriaux.

### §1. Les raisons de leur venue sur le territoire

Pour comprendre comment les individus s'approprient le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux et la place que cette commune revêt dans leur appropriation territoriale, il est important de saisir les raisons qui ont poussées les individus à venir s'installer sur le territoire. Celles-ci renseignent alors sur leur motivation initiale, mais également sur l'image qu'ils pouvaient avoir de la commune. De même, nous pourrions mesurer si ce sentiment a évolué au cours des années d'habitation. Ceci nous permettra alors de comprendre quelle est la place de Saint-Martin-le-Vinoux dans leur ancrage territorial, thème qui conclura notre chapitre.

Les raisons de la venue de Sarah sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux ne seront pas étudiées ici car elle a toujours vécu sur la commune et nous ne savons pas précisément les raisons qui y ont amenés sa famille.

Jonathan, comme Sarah, a toujours vécu à Champeyrard, mais ce dernier estime toutefois que si ses parents sont venus vivre à Saint-Martin-le-Vinoux, c'est parce qu'ils « *cherchaient où habiter, ils n'ont pas trouvé sur Grenoble, donc ils sont venus là... c'était par défaut, je crois...* ». Il pointe donc ici le non-choix qui semble avoir été opéré par ses parents, pour s'installer à Saint-Martin-le-Vinoux. Bien sûr, sa réponse doit être questionnée, dans le sens où il peut reconstruire une volonté familiale. Mais elle est intéressante à soulever car il n'est pas seul dans ce cas là. En effet, il met en avant la difficulté de ses parents de trouver à se loger sur Grenoble

même, entraînant alors leur installation par défaut sur cette petite commune limitrophe. Ces parents seraient donc venus pour des raisons immobilières et sont aujourd'hui locataires.

### A. Des raisons liées à l'immobilier

C'est aussi le cas de trois autres personnes interrogées au cours de ce mémoire, Josiane, Geneviève et Brigitte. Josiane nous explique alors qu'elle est venue habiter le Village et Saint-Martin-le-Vinoux « *parce qu' [elle a] eu une opportunité... ça s'est fait comme ça... [Elle est] arrivée ici... c'était pas un choix délibéré... c'est ... une occasion qui s'est présentée...* ». Elle avoue plus tard que son mari et elle sont venus « *parce que... l'on a acheté ici*<sup>297</sup> ». Le corrélat des deux citations montre bien que sa motivation a été avant tout d'accéder à la propriété, ce qui semblait sur Grenoble inabordable pour elle.

De même, Brigitte est venue vivre sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux parce qu'elle « *avait un magnifique appartement en duplex sur la Tronche, où on se plaisait énormément... et puis la famille s'est tellement agrandi... (rires)... (...) on a vite cherché quelque chose d'autre... moi je voulais rester sur la Tronche (...) mais les prix ! Les prix exorbitants de l'immobilier sur cette commune... ont faits qu'on a cherché un autre secteur, donc voilà... (...) une commune plus petite (...) avec un prix de l'immobilier qui reste accessible*...<sup>298</sup> ». Là encore, Brigitte montre le fait que la commune a été choisie en raison de prix immobiliers qui y sont plus accessibles, contrairement à ceux de la Tronche, cette fois-ci. La Tronche, commune au Nord de la rivière de l'Isère, est en effet une commune « riche ». Dès lors, Saint-Martin-le-Vinoux, commune un peu moins cotée et avec des prix abordables, a été préféré par sa famille, qui est désormais propriétaire.

Geneviève enfin, cherchait avec son équipe du café artistique, une maison dans laquelle habiter et « *... la providence a fait que... qu'on est tombé sur cette maison et qu'elle était à vendre... oui, on a pas particulièrement choisi Saint-Martin-le-Vinoux, sauf que... on trouvait le nom de Saint-Martin-le-Vinoux très drôle... alors là... habiter dans un endroit où le nom est drôle, ça nous plaisait... alors*

---

<sup>297</sup> Entretien avec Josiane, op. cit.

<sup>298</sup> Entretien avec Brigitte, op. cit.

*voilà... et pourquoi drôle ? jsais pas... les sonorités sont... musicales... c'est joli... ».* Dans le cas de Geneviève, la commune a été choisie pour plusieurs raisons. D'une part, son équipe et elle cherchaient où vivre et leur actuelle maison était disponible, ils n'ont donc pas opéré un véritable choix de venir s'installer sur la commune. Elle évoque seulement l'idée d'une « *providence* ». Elle estime donc que c'est le destin qui l'a mené jusqu'à cette maison. En effet, chrétienne pratiquante, Geneviève fait plusieurs fois référence à sa foie au cours de l'entretien. Elle et son équipe n'ont donc pas véritablement choisi au départ la commune, mais celle-ci leur a plu, notamment en fonction du cadre. Elle est locataire, vivant avec 5 autres personnes du café dans lequel elle travaille.

## **B. Des raisons professionnelles**

Il existe aussi une autre raison fondamentale pour les habitants de venir sur la commune : la raison professionnelle. Ainsi, Bernard, aujourd'hui habitant du Canet, est venu habiter la commune « *pour le travail* ». Sa femme avait trouvé un emploi dans celle-ci, et cette localisation était alors pratique pour lui, qui travaillait vers Moirans. Deux ans plus tard, ils ont déménagés sur le Haut de la commune pour devenir propriétaires.

Béatrice, habitante du Village est venue habiter la commune il y a 4 ans et demi, elle aussi pour des raisons professionnelles. Son mari travaille actuellement « *avec un particulier qui a un jardin qui fait un hectare et demi et mon mari s'occupe de l'extérieur*<sup>299</sup> ». Celle-ci nous spécifie qu'elle n'a pas choisi la région, pas plus que la commune. Ils sont venus ici seulement « *pour des questions professionnelles. C'est uniquement pour cela. Rien ne m'attirait pas par ici*<sup>300</sup> ». Par cette dernière phrase, Béatrice spécifie bien qu'elle n'a pas choisi la mobilité professionnelle, mais que, en quelque sorte, elle l'a subit. Ils ont quitté leur Var natal pour venir travailler ici. De plus, ils sont locataires dans un logement de fonction.

Aimé est un cas qui recouvre les deux principaux arguments. En effet, il est arrivé du Nord, dans l'agglomération grenobloise pour le travail. Mais il est venu s'installer sur la commune parce qu'il ne trouvait pas à se loger ailleurs. C'est à

---

<sup>299</sup> Entretien avec Béatrice, op.cit.

<sup>300</sup> Entretien, avec Béatrice, op. cit.

l'aide du 1% patronal dans les quotas des logements sociaux qu'il a pu trouver un logement sur le quartier de Champeyrard. Puis, sa famille grandissant, il a souhaité agrandir son logement et a été obligé d'acheter pour se satisfaire car la commune ne pouvant pas lui donner un logement de fonction plus grand. Il n'a donc pas choisi véritablement son implantation dans la commune.

Ces trois exemples montrent le poids du lieu de travail dans la localisation résidentielle des individus. C'est un phénomène qu'avait mis en avant George-Hubert Radkowski. Il appréciait le fait que « *c'est la recherche d'emploi qui conditionne la recherche de résidence, qui soulève le problème de où et comment se loger*<sup>301</sup> ». L'auteur met ici en avant le poids fondamental du travail dans la localisation des individus. Aimé en est l'exemple le plus frappant. Il est venu de Valenciennes pour trouver du travail et c'est une fois arrivé sur l'agglomération qu'il a cherché un logement. Sa recherche n'a pas été tout de suite fructueuse, étant donné qu'ils ont dû – sa femme et lui - vivre dans une tente pendant « *presque deux mois ! Presque deux mois*<sup>302</sup> ». Pour le couple de Béatrice, la situation a été similaire. Pour elle, cette mobilité professionnelle semble être une mobilité contrainte.

En conclusion, les individus interrogés n'ont pas choisis spécifiquement la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Les deux raisons principales sont la recherche d'emploi et un immobilier plus propice à l'accession à la propriété que dans certaines communes de la région. Parfois, il y a concomitance entre les deux raisons. Ainsi, leur venue à Saint-Martin-le-Vinoux causée par un non-choix peut être un facteur de non-appropriation des individus au territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Pour le savoir, étudions donc maintenant quels sont leurs sentiments d'appartenance.

## **§2 Le polytopisme des habitants :**

Intéressons nous maintenant au sentiment d'appartenance des individus qui vivent sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux et que nous avons rencontré au cours de nos entretiens. L'intérêt de notre étude est d'évaluer l'appropriation des

---

<sup>301</sup> RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit., p. 117

<sup>302</sup>Entretien avec Aimé, op. cit.

territoires par les individus, d'une manière générale et particulièrement du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. Il est donc nécessaire de soulever quel peut être leur sentiment d'appartenance à la commune. Jean Augoyard étudie avec précision l'appropriation que les individus peuvent avoir des territoires. Il met en lumière le fait que l'appropriation est « *ce syncrétisme entre soi-même, l'espace et autrui*<sup>303</sup> ». Il insiste sur le fait que dans cette appropriation, « *le langage quotidien fait état d'un « sentiment de chez soi »*<sup>304</sup> ». La dimension du sentiment d'appartenance des individus à un territoire est donc mise en avant comme préalable pour se l'approprier. En effet, comme le spécifie Elsa Ramos, « *la question de l'ancrage est centrale*<sup>305</sup> ». Dans un cadre de mobilité accrue, comme nous l'avons étudié dans la partie II, la question de l'ancrage territorial des individus est fondamentale pour comprendre leur identité territoriale et leur *espace intime*. Aussi, une étude précise de leur sentiment d'appartenance est nécessaire pour la compréhension de leur appropriation du territoire. En effet, l'importance qu'ils donneront au territoire de Saint-Martin-le-Vinoux nous renseignera sur leur degré d'appropriation.

### **A. Le parcours résidentiel des individus**

Cependant, avant de pouvoir répondre correctement à ce questionnement, il est nécessaire de connaître la provenance des différents individus qui composent ce panel, car comme dirait Eric Le Breton, « *le territoire des origines, qu'il soit fréquenté ou non, reste un lieu de référence pour les individus tout au long de leur vie. Le lieu de naissance est souvent très important dans la construction identitaire de la personne* »<sup>306</sup>. Ainsi, la connaissance du parcours géographique qu'ils ont pu faire avant de rejoindre la commune, nous renseignera sur leur mode de vie et leurs attaches actuelles, mais aussi sur l'appropriation qu'ils peuvent faire des territoires. De même, la date de leur arrivée renseignera leur implantation territoriale.

---

<sup>303</sup> AUGOYARD JF, *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, op. cit. p. 75

<sup>304</sup> AUGOYARD JF, *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, op. cit., p. 75

<sup>305</sup> RAMOS Elsa, « Mobilité résidentielle, comment apprécier la distance parcourue ? » in BONNET. M, AUBERTEL. P (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, Paris, 2006, p. 134

<sup>306</sup> LE BRETON Eric, « Homos mobilis » in BONNET. M, AUBERTEL. P (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, Paris, 2006, p. 25

Seuls Jonathan et Sarah ont toujours vécu sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux et même pratiquement toujours au même endroit, sur Champeyrard. Jonathan signale seulement qu'il se souvient d'avoir vécu « *rue Jean Moulin... près de l'Eglise*<sup>307</sup> » alors qu'il était tout jeune. Seulement, la rue Jean Moulin jouxte le quartier de Champeyrard. Il n'a donc pas changé de territoire au cours de sa vie. Cependant, il est peut-être intéressant de signaler qu'ils vont tous les deux souvent en vacances au même endroit : le Maroc pour Sarah et l'Algérie pour Jonathan. Alors qu'au cours de son interview Jonathan ne démontre pas une attache particulière pour l'Algérie, il semble que pour Sarah, le Maroc ait une certaine importance. En effet, au cours de l'entretien, lorsque nous lui demandons quels sont pour elle, les points faibles de la commune, elle nous répond avec rapidité « *y'a pas de taxiphone*<sup>308</sup> », terme qu'elle répète trois fois de suite, en construisant sa phrase. Or, les taxiphones sont « *des types de magasin comprenant des points d'accès téléphoniques (...) qui permettent de téléphoner à des tarifs compétitifs*<sup>309</sup> » notamment pour « *l'étranger*<sup>310</sup> ». Autrement dit, ils permettent d'appeler facilement dans les pays étrangers pour communiquer avec les proches. L'existence de ce manque de taxiphone sur la commune permet de supposer qu'elle entretient un certain lien avec un pays étranger, qui est sans nul doute le Maroc.

Josiane, quant à elle, vit depuis huit ans sur la commune depuis qu'elle a quitté Grenoble, ville dans laquelle elle semble encore largement implantée, comme nous l'avons montré précédemment. Bernard et sa femme, avant de venir habiter sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux, vivaient aux Adrets, en Belledonne. Ils sont ensuite arrivés en 1989 sur Saint-Martin-le-Vinoux où ils ont vécu pendant deux ans sur le Bas de la commune. Ce n'est qu'en 1991 qu'ils ont emménagé sur le Bas de la commune.

Brigitte et Aimé viennent tous les deux du Nord de la France. En effet, Brigitte vient de Picardie, qu'elle a quittée en 1994 pour venir vivre sur Grenoble. Elle a ensuite vécu sur la commune de la Tronche, commune limitrophe de Grenoble et de Saint-Martin-le-Vinoux. Elle habite maintenant sur la commune depuis octobre 2003. Aimé, quant à lui, a vécu dans le département du Nord, pendant une trentaine

---

<sup>307</sup> Entretien avec Jonathan, op. cit.

<sup>308</sup> Entretien avec Sarah, op. cit.

<sup>309</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Taxiphone>, le 08/09/08

<sup>310</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Taxiphone>, le 08/09/08

d'années, et est venu dans la région grenobloise il y a quatorze ans. Il vit sur Saint-Martin-le-Vinoux depuis cette période et dans son nouvel appartement depuis 2005.

Béatrice avant de venir vivre sur le Village, a toujours habité le Var, dans un petit village de « 2000 habitants<sup>311</sup> ». Enfin, Geneviève, d'origine lyonnaise, vit depuis les années 1980 sur Grenoble, où elle est venue pour créer le projet artistique pour lequel elle travaille aujourd'hui. Elle a alors vécu de nombreuses années dans un appartement sur le quartier de Villeneuve, à Grenoble, avec les personnes qui font partie de ce projet, pour venir habiter Saint-Martin-le-Vinoux en avril 2004.

## B. Leurs territoires d'appartenance

Ce premier état de fait a rapidement montré quels étaient les parcours de vie, d'un point de vue, essentiellement géographique, des personnes qui composent ce panel. Leurs divers lieux d'implantation et de vie ont sûrement influencé leur sentiment d'appartenance. En effet, Mathis Stock, géographe spécialisé dans *l'habiter*, nous spécifie que « *les individus sont géographiquement pluriels*<sup>312</sup> ». Le chapitre 4 a permis de mettre en lumière que les individus avaient, de nos jours, une pratique pluricentree des territoires, où plusieurs territoires peuvent prendre de l'importance dans la vie quotidienne des individus. L'auteur parle alors de *polytopisme*, pour montrer que « *l'homme habite dans un espace complexe composé de lieux significatifs dont cet habitant se sentira proche quelle que soit leur distance métrique*<sup>313</sup> ». Ici, Mathis Stock insiste sur le fait que l'individu peut s'identifier à plusieurs territoires. En effet, Florent Hérouard précise que « *l'habiter ne dépend pas des distances physiques mais de distances affectives*<sup>314</sup> ». L'identification ou l'appropriation des territoires peut donc se faire sur des territoires qui ne sont pas pratiqués au quotidien mais qui restent ancrés dans nos représentations, dans des pratiques antérieures.

---

<sup>311</sup> Entretien avec Béatrice, op. cit.

<sup>312</sup> STOCK Mathis, « Théories de l'habiter » in PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, YOUNES Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, la Découverte, Paris, 2007, p. 116

<sup>313</sup> HEROUDARD Florent, « Habiter et espace vécu: une approche transversale pour une géographie de l'habiter », op. cit., p. 163

<sup>314</sup> HEROUDARD Florent, « Habiter et espace vécu : une approche transversale pour une géographie de l'habiter », ibidem, p. 163

Mathis Stock précise également qu'il « *n'y a pas de niveaux hiérarchiques des pratiques spatiales mais à la fois une étroite relation et un télescopage entre ces différents niveaux* »<sup>315</sup>. Ici, les deux auteurs analysent surtout les mobilités individuelles et la construction des sphères d'identification, que nous avons déjà abordés dans le chapitre 4. Elsa Ramos montre quant à elle, que « *certains travaux mettent l'accent sur ce qui permet la continuité dans le cadre de la mobilité : la maison à espaces multiples permet de dépasser les contradictions d'un raisonnement formulé selon le principe de l'alternative et de résoudre les contradictions entre sédentarité et mobilité. Les individus se disent attachés à des espaces de référence (histoire familiale) et/ou à des espaces fondateurs (lieux de familiarité, sociabilité résidentielle)* »<sup>316</sup>. Elle met en avant ici le poids de certains espaces constitutifs de notre identité à certains moments de la vie et notamment les *espaces de référence* et les *espaces fondateurs*.

A la question « à quel lieu vous identifiez-vous ? », les habitants ont tous répondu en évoquant le territoire de leur commune mais surtout leur quartier, mis à part Béatrice. Seulement, il s'agissait de la première question de notre grille d'entretien. Celle-ci a donc pu être mal comprise par les personnes interrogées, mais également, ils ont pu ne pas penser aux autres territoires qui leur étaient proches affectivement. En effet, au cours des entretiens, même s'il est apparu que leur quartier ou leur logement avait une place importante dans leur vie, d'autres territoires se sont également dégagés pour chacun d'entre eux. Territoires investis aux quotidiens ou territoires rêvés, ceux-ci font également partie de leur identité et donc ils ont donc également pour eux un sentiment d'appartenance.

Ainsi, Bernard, Brigitte et Geneviève s'identifient au Chemin du Canet, Brigitte spécifiant que c'est tout simplement parce qu'il s'agit de son lieu de résidence. Ce qui peut ouvrir sur une possibilité d'appropriation à d'autres territoires. En effet, elle identifie l'« *Ile Verte comme [son] quartier idéal* », ainsi qu'à la Tronche, ville sur lequel elle a vécu pendant plusieurs années et gardé toutes ses habitudes. Elle y est également attachée, ils semblent en effet faire partie de son

---

<sup>315</sup> STOCK Mathis "Théories de l'habiter", op. cit., p. 115

<sup>316</sup> RAMOS Elsa, « Mobilité résidentielle, comment apprécier la distance parcourue ? » op. cit., p. 134

identité. Elle vit de fait depuis 14 ans dans l'agglomération de Grenoble et c'est avant tout là qu'elle semble encore avoir la majorité de ses habitudes. Par contre, le territoire de son enfance et jeunesse ne transparait pas comme un lieu crucial dans sa formation identitaire.

Geneviève quant à elle, s'identifie à la « *petite vallée du Chemin du Canet*<sup>317</sup> ». Nous avons en effet vu qu'elle avait un attachement fort à son lieu de résidence. Seulement, elle est physiquement et émotionnellement beaucoup plus présente sur un quartier de Grenoble dans lequel est situé son café artistique. Elle y passe en d'ailleurs tout son temps et y investit beaucoup de choses. Nous pourrions même supposer que Geneviève a davantage une identification au projet artistique qu'elle construit depuis plus de 20 ans et qui structure véritablement sa vie, que le territoire où est situé son café.

Bernard, bien que disant s'identifier au Chemin du Canet spécifie ensuite qu'il « *n'a pas d'identification à un territoire en particulier. C'est là où je vis, là, où je voyage... je me considère plus comme un citoyen du monde... et surtout pas français*<sup>318</sup> ». Bernard montre ici que même s'il a une attache au chemin du Canet, son lieu de résidence n'est pas un lieu d'ancrage à part entière. Il souhaite finalement ne pas avoir d'ancrage trop marqué et déclare aimer la liberté de mouvement. L'identification à un territoire précis semble lui causer du souci, dans le sens où elle l'empêche de pouvoir se déplacer. Il préfère alors parler en termes de « *flux*<sup>319</sup> ». Cependant, nous avons vu qu'il avait une attache certaine avec le Bas de la commune et spécifiquement à la place Pasteur, dans laquelle il a encore un réseau d'amis. Il spécifie alors plus tard, au cours de l'entretien, qu'il aime sa « *commune pour l'histoire qu' [il a] construite avec elle et c'est tout !*<sup>320</sup> ». Il montre donc ici que c'est davantage ce qu'il a vécu sur cette commune que le territoire en lui-même, qui lui fait être attaché à la commune. Cependant, il spécifie au cours de l'entretien, « *on se définit d'abord par le Bas sin grenoblois... c'est d'abord par rapport aux montagnes* ». Bernard insiste donc sur la dimension relativement globale de son identification au territoire. Bien que son lieu de résidence ait une importance pour lui, en lien avec sa conception de la vie très mobile, il s'identifie davantage à un bassin de vie, ce dernier étant délimité par des éléments naturels : les montagnes.

---

<sup>317</sup> Entretien avec Geneviève, op. cit.

<sup>318</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>319</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>320</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

L'ensemble de sa vie se trouve à l'intérieur de cet espace, soit toute l'agglomération grenobloise et même au delà.

Pour Josiane, la question est plus délicate. En effet, celle-ci spécifie au cours de l'entretien qu'elle s'identifie au Village, territoire qu'elle ne quitte pas souvent. Elle parle également de Grenoble, commune dans laquelle elle vivait auparavant. L'ensemble de sa vie extérieure semble localisée à Grenoble, pour ses courses, ses amis... Cependant, cette commune ne semble pas prendre beaucoup d'importance à ses yeux. Elle spécifie également qu'elle investit peu la commune de Saint-Martin-le-Vinoux, mise à part son quartier, du fait que « *sa vie n'est pas là* ». Son identification est donc difficile à spécifier du fait que même si elle insiste tout au long de l'entretien sur le fait qu'elle ne vit que sur son quartier et qu'elle « *ne connaît pas le Bas* <sup>321</sup> », il semble difficile de savoir où elle s'ancre au quotidien. En effet, mis à part Grenoble, mais qu'elle met très peu en avant, elle ne mentionne pas du tout les territoires qu'elle fréquente et « où sa vie est ».

L'identification du territoire d'Aimé se fait selon lui, sur deux sites : son territoire de naissance, le Nord ou « *Valenciennes* <sup>322</sup> » et le bassin grenoblois. Bien qu'il ne spécifie jamais s'identifier à Saint-Martin-le-Vinoux de manière directe, il y a une certaine attache. Cependant, il met d'avance en avant, la dimension du Bas sin de vie, comme Bernard. Cette comparaison est intéressante car ce sont tous les deux des personnes qui ont une mobilité importante. Cette étude sur les appartenances territoriales permet de faire ressortir l'échelle du territoire dans lequel les individus vivent. Bernard et Aimé, individus mobiles, s'identifient donc davantage à un bassin de vie qu'à un lieu spécifique.

Sarah s'identifie quant à elle à Saint-Martin-le-Vinoux car « *elle [n'] a jamais vécu ailleurs* ». De plus, elle y a une bonne partie de ses attaches familiales et amicales. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, elle semble également avoir une certaine attache au Maroc, dans lequel elle s'identifie.

Jonathan s'identifie à Champeyrard, seul lieu où il « se sent vraiment chez [lui] », malgré sa bonne connaissance du territoire de la commune, tout du moins du

---

<sup>321</sup> Entretien avec Bernard, op. cit.

<sup>322</sup> Entretien avec Aimé, op. cit.

Bas. Le terme « chez lui » est vraiment significatif d'une appropriation territoriale. Toutefois, il spécifie que cette question est à relativiser en fonction du lieu dans lequel il se trouve. Il peut alors se considérer de « *Saint-Martin-le-Vinoux, de Grenoble, de France... Ca dépend d'où on se trouve... Ca dépend des circonstances... Ca dépend d'où [il est]...* ». Il exprime donc la dimension relative du sentiment d'appartenance et insinue que plus il est loin de son territoire et plus l'échelle de son territoire d'appropriation va être important.

Enfin, Béatrice ne s'identifie pas du tout au territoire de la commune, mais exclusivement du Var. Elle a quitté ce lieu pour venir sur la commune, mais bien qu'il le trouve agréable, elle n'y est pas du tout proche.

Par conséquent, le sentiment d'appartenance d'un territoire peut être multiple pour certains individus. Il peut également davantage se référer à un projet que l'on a mené au cours de longues années, ou prendre encore une dimension plus large qu'une seule commune, comme un bassin de vie. Enfin, le lieu d'appartenance peut être relativisé en fonction du lieu où l'individu se trouve. Cependant, ici, nous pouvons constater que la commune revêt une place importante dans leur appropriation des territoires, mais qu'elle est souvent complétée par d'autres territoires et d'autres ancrages.

Pour conclure ce chapitre, deux grandes thématiques ressortent. En premier lieu, les sociabilités communales ont un poids certain dans leur appropriation sur le territoire. Les enfants permettent aux parents de s'ancrer plus profondément sur la commune. Les « jeunes » peuvent parfois causer une désaffection de leur quartier pour les habitants. Considérés comme troublant l'ordre public, ils sont un facteur de « nuisance » quotidiennes pour les individus, qui s'approprient moins leur quartier. De même, cette construction de l'appropriation se faisait essentiellement de manière individuelle, en fonction de leur monde-de-la-vie, mais aussi de leur sentiment d'appartenance à la commune.

## CONCLUSION GENERALE :

Pour conclure cette étude autour de l'appropriation des habitants de Saint-Martin-le-Vinoux aux territoires, l'appropriation des individus semble bien se construire entre une appropriation de l'espace public de la commune et une appropriation de l'espace intime des individus.

Il apparaît en effet que l'espace public de la commune s'approprie à partir de référentiels généraux façonnés autour d'une représentation communale d'une dichotomie territoriale et d'une commune trop petite. Cette première appropriation revêt alors une dimension collective. De même, les individus ont une appropriation de leur *espace intime*, construite à partir de leurs pratiques territoriales quotidiennes. Le poids de la mobilité dans leur quotidien a ainsi été mis en exergue, façonnant alors leur appropriation de leur *espace intime*. Il transparaît alors que celle-ci se construit notamment autour d'une pratique ambivalente des territoires, avec un usage pluricentré des différentes communes de l'agglomération grenobloise et un usage très localisé autour de leur résidence. Enfin, la rencontre entre ces deux appropriations renseigne sur la place de Saint-Martin-le-Vinoux dans leur ancrage quotidien et met en lumière les formes toujours plus singulières de la mise en cohérence de leur environnement (l'espace public) et de leur mode de vie (espace intime). Ainsi, les sociabilités communales - dont la place fondamentale de l'école - ont un poids dans l'appropriation des individus au territoire de Saint-Martin-le-Vinoux. De même, bien que venus sur la commune plutôt par défaut, ceux-ci semblent tout de même satisfaits de la commune dans laquelle ils s'ancrent en partie.

En réponse aux hypothèses posées en introduction, il apparaît, comme nous venons de le montrer, que l'espace public et l'espace intime structure bien l'appropriation des territoires par les habitants.

De même, la physionomie du territoire de Saint-Martin-le-Vinoux influe sur une appropriation différenciée des individus. Ainsi, les habitants du Haut s'approprient le territoire de la commune par leur logement et le cadre de vie, la Montagne, tout comme le Village, l'espace intermédiaire de la commune. A l'inverse, les habitants du Bas semblent davantage s'approprier leur territoire en

fonction de leurs pratiques quotidiennes de l'espace public et les sociabilités qui s'y créent.

Les sociabilités sont en effet un facteur d'implantation ou non sur les territoires. Nous pouvons en effet estimer qu'une part de la non appropriation de la région grenobloise par Béatrice, habitante du Village, est due à son absence d'insertion sociale. Elle n'a en effet aucun ami sur la région, ne voyant alors les siens que deux fois par an. Cependant, précisons que pour l'ensemble des habitants, les relations de voisinage sont faibles et limitées à du « bon voisinage ». Ainsi, deux points permettent la création de sociabilité : l'école - et les enfants - et les copropriétés. Ils permettent de façonner des connivences plus importantes avec les autres habitants. Enfin, Sarah et Jonathan, habitant de Champeyrard, montrent que les jeunes s'approprient fortement le territoire par la présence d'une grande part de leurs amitiés sur la commune.

Egalement, la mobilité est structurante quant à l'appropriation des territoires. Même si elle a cependant des visages et des influences différentes pour chacun, celle-ci est présente dans tous les quotidiens des individus. Ainsi, une grande mobilité détermine une appropriation multiple des territoires, comme les cas de Bernard et d'Aimé le montrent, mais également ceux de Brigitte et Geneviève. A l'inverse, l'absence de mobilité ou la faiblesse de celle-ci, et donc la présence fréquente sur le territoire, influe sur leur appropriation. Par un usage quotidien, ils s'ancrent plus fortement sur le territoire.

Enfin, la durée d'habitation est également un facteur d'appropriation. Ainsi, Sarah, Jonathan, Aimé et Bernard, tous quatre vivant depuis plus de dix ans sur la commune, sont ceux qui se sont le plus insérés sur la commune. Mais seuls Sarah et Jonathan s'approprient surtout ce territoire. En effet, pour Bernard et de moindre façon pour Aimé, le bassin de vie désigne mieux leur espace d'appropriation, en raison de leur forte mobilité.

Mais quelle est réellement la place de Saint-Martin-le-Vinoux dans leur appropriation des territoires mais aussi dans leur vie quotidienne ? La première partie a permis de mettre en évidence l'absence de centre dans la commune, ainsi que l'existence d'une dichotomie territoriale, impliquant alors une faible transversalité entre les territoires et une absence de mixité entre les populations ; la faiblesse du centre n'amenant pas, *a priori*, les individus à s'investir davantage. De même, la

partie II a montré que la commune était surtout utilisée de manière très ramassée autour de leur logement ou parfois de leur quartier. C'est alors le principal usage qu'ils font du territoire. Enfin, la partie III a permis de montrer la dimension relative du sentiment d'appartenance des individus, pouvant alors être partagée entre plusieurs communes, voire accolées à un territoire plus vaste dont Saint-Martin-le-Vinoux n'est qu'une partie.

En effet, Saint-Martin-le-Vinoux semble davantage être considéré comme un « quartier » de Grenoble, plutôt que comme une ville à part entière pour ses habitants, comme le montre l'emploi par une part importante des enquêtés du terme « centre ville » pour désigner Grenoble. Toutefois même si les habitants sont loin d'effectuer toutes leurs activités à Saint-Martin-le-Vinoux, la commune reste le lieu terminal et initial dans la vie de ces individus. Saint-Martin-le-Vinoux demeure alors au centre – tout au moins à la base – de l'appropriation des individus aux territoires.

Il est également important de se pencher sur les différences d'appropriation qui peuvent exister entre les habitants de la commune. Nous avons tentés d'analyser la représentation dichotomique du territoire et le poids de cette représentation sur leur appropriation. Il semble alors se dessiner plusieurs grandes lignes.

Tout d'abord, les habitants du Bas de la commune sont plus investis dans leur quartier que le reste des habitants. Ils l'investissent de manière affective et physique, où leur pratique et occupation est quotidienne. Ensuite, les habitants du Haut de la commune, habitants sur le chemin du Canet, sont ancrés dans leur logement par le cadre de vie qu'ils possèdent en raison de leur proximité avec la nature. C'est également une des raisons qui leur a fait choisir leur logement. Ils ont également une pratique faible du territoire du Bas de la commune et sont plus directement en prise avec Grenoble. Enfin, les habitants du Village investissent essentiellement leur quartier, qui se structure surtout autour de la place centrale. Ils ont une mobilité assez faible et sont surtout concentrés sur leur propre logement. Cependant, ils n'investissent pas beaucoup la place du Village, qui semble ne pas être très dynamique.

Cependant, ce mémoire ne peut pas mettre en lumière une pratique autant dichotomique du territoire que l'on aurait pu le penser. Il n'existe pas de véritable césure en matière de mobilité sur le territoire de la commune, en fonction des personnes interrogées. En effet, il existe des individus mobiles sur le Haut comme

sur le Bas de la commune, malgré une plus forte représentation d'individus sur le Haut. Mais ceci pourrait être relativisé par le fait que les deux habitants de Champeyrard ne possèdent pas de voiture, ce qui peut limiter la mobilité.

Toutefois, on peut supposer que la construction de notre panel est à remettre en question sur, d'une part, les limites des différents espaces choisis, d'autre part, sur les personnes sélectionnées. Celles-ci ne révèlent alors peut-être pas la réalité des divergences entre le Haut, le Bas et le Milieu de la commune. Ils ne sont peut-être pas représentatifs de la situation communale. Cependant, cela met en lumière l'existence d'espaces géographiques moins homogènes que ce que nous nous représentons. .

Quoi qu'il en soit, cette étude nous amène à nous questionner sur la manière dont les politiques peuvent se saisir de cette question de l'appropriation des territoires, et surtout de leur capacité d'action dans un contexte de mobilité accrue. En effet, comment les politiques peuvent construire des politiques cohérentes et sur quoi peuvent-elles être légitimes ? Il semble en effet que les problématiques liées à la mobilité des individus structurent ou doivent structurer la mise en place de politique publique et d'une cohérence sur l'ensemble d'une agglomération ou même d'une région. Elles questionnent également les façons de concevoir la ville et de la modifier. Cette situation semble être l'avenir de nos sociétés, car comme le spécifiait George Hubert Radkowski<sup>323</sup>: nous revenons sur un habitat nomade, où le mouvement est au cœur de nos modes de vies, comme de nos jours, mais où la résidence prend aujourd'hui un poids beaucoup moins central qu'hier....

---

<sup>323</sup> RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter*, op. cit.. 143

# BIBLIOGRAPHIE

## SOCIOLOGIE URBAINE / GEOGRAPHIE SOCIALE :

### Ouvrages :

- AUGOYARD JF, *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Editions du Seuil, Paris, 1979, 185 p.
- BONNET. M, AUBERTEL. P (dir), *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, Paris, 2006, 316 p.
- CLAVEL M., *Sociologie de l'urbain*, Economica, Collection Anthropos, Paris, 2002, 123 p.
- DI MEO Guy, *Géographie sociale et territoire*, Nathan, 1998, 320 p.
- DI MEO Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 1996, 207 p.
- GRAFMEYER Yves, *Sociologie urbaine*, Nathan, Paris, 1994, 128 p.
- HOSSARD Nicolas, JARVIN Magdalena, « *C'est ma ville !* ». *de l'appropriation et du détournement de l'espace public*, L'Harmatta, Paris, 2005, 284 p.
- JUAN Salvador, LARGO-POIRIER Anne, ORAIN Hélène, POLTORAK Jean-François, *Les sentiers du quotidien. Rigidité, fluidité est espaces sociaux et trajets routiniers en ville*, L'Harmattan, Paris, 1997, 204 p.
- NOSCHIS Kaj, *Signification affective du quartier*, Librairie des Méridiens, Paris, 1984, 170 p.
- PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, YOUNES Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, la Découverte, Paris, 2007, 380 p.
- RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, PUF, Paris, 2002, 166 p.
- RAULIN Anne, *Anthropologie urbaine*, Armand Colin, Paris, 2007, 211 p.

- RONCAYOLO M, *La ville et ses territoires*, Gallimard, La Flèche, 1982, 273 p.
- SCHUTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, Le Félin Poche, Paris, 2007, 202 p.
- FIJALKOW Yankel, *Sociologie de la ville*, La Découverte, Paris, 2004, 123 p.

### Articles :

- DEBARDIEUX B, « Le lieu, fragment et symbole du territoire » p13 in *Espace et Société*, les échelles de l'espace social, n° 82-83, 3-4, 1995, p. 13-35
- KOROSSEC-SERFATY Perla, « Le public et ses domaines. Contribution de l'histoire des mentalités à l'étude de la sociabilité publique et privée » in *Espace et société*, « Espace public et complexité sociale », n°62-63, éditions l'Harmattan, 1991 p. 29-61
- LETISSIER Fanny, « Espace concentré, concentré d'espace » in Béatrice COLLIGNON Béatrice et STASZAK Jean-François (dir.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, 2003
- PELLIGRINO P, LAMBERT C, JACOT F, « Espace public et figures du lien social » in *Espace et société*, « Espace public et complexité sociale », n°62-63, éditions l'Harmattan, 1991 p. 11-27
- STOCK, Mathis, "L'habiter comme pratique des lieux géographiques.", *EspacesTemps.net*, Textuel, 18.12.2004  
<http://espacestems.net/document1138.html>

## **SOCIABILITE :**

### **Ouvrages :**

- DEGENNE A. et FORSE M., *Les réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie*, Armand Colin, coll. « U », Paris, 1994, 263 p.
- MERCKLE, Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, La découverte et Syros, Paris, 2004, 121 p.

### **Articles :**

- DEGENNE A. et FORSE M., « Vers une sociabilité négociée » in GALLAND O. et LEMEL Y. (dir.), *La nouvelle Société Française*, Armand Collin, Paris, 1998, p. 90-115
- FORSE M., « La sociabilité », in *Economie et Statistique*, n°132, avril, 1981, p. 39-48
- HERAN F., « La sociabilité, une pratique culturelle », in *Economie et Statistique*, n°216, décembre, 1988, p. 3-21
- HERAN François, « Les relations de voisinage » in *Données sociales 1987*, INSEE

## **DOCUMENTS SUR SAINT-MARTIN-LE-VINOUX :**

- BLANC Patrick, PERRARD Sylvie, *Grenoble, un siècle de photographie*, Editions Didier Richard, Claix, 1998, 127 p.
- *Contrat de Ville de l'agglomération Grenobloise. Zone Urbaine Sensible. Cœur de Ville*, Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Martin-le-Vinoux, 2004
- *Etude d'organisation générale de Saint-Martin-le-Vinoux, Presqu'îles et Esplanade de Grenoble. Fiche Technique*, AURG, METRO, Grenoble, 2000
- FILLEAU Jean, *Dictionnaire toponymique des communes de l'Isère*, Editions de Belledonne, Grenoble, 2006, 222 p.

- *Histoire des communes de l'Isère, Grenoble et son environnement*, Editions Horwath Roanne, St-Etienne, 1988, 469 p.
- MICHEL Barbara, PEREZ Jaimé-Alberto, JOBERT Bénédicte, *Baromètre des quartiers de l'Agglomération Grenobloise. Quartiers Champeyrard, Buisseratte, Pique-Pierre à Saint-Martin-le-Vinoux*, METRO, AURG, Université des Sciences Sociales de Grenoble. Pierre Mendès-France, Grenoble, 2004, 65 p.
- *Projet de rénovation urbain des quartiers Pique-Pierre et Buisseratte, Zone Urbaine Sensible*, Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, 2004

### **Mémoires :**

- DELPREE Emmanuelle, *Restructuration de l'îlot Pique-Pierre : assurer la cohésion entre les quartiers hauts et bas de SMV*, Ecole d'architecture, Grenoble, 1995, 69 p.
- LECLERCQ Camille, *la réhabilitation du Leclerc à Saint-Martin-le-Vinoux : de la nécessité politique et sociale d'intervention en copropriété à la constitution symbolique d'un lieu exemplaire*, IEP, Grenoble, 2001, 170 p.
- PICOT Fabienne, TAHMAZIAN Céline, *Le parc de logement dans la commune de SMV*, IUG, Grenoble, 1995, 50 p.

### **METHODOLOGIE :**

- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 2003, 350 p.
- BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Armand Colin, Paris, 2006, 352 p.
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Armand Colin, Paris, 2007, 127 pages
- BOUTILLIER. S, GOGUEL D'ALLONDANS. A, UZUNIDIS. D, *Réussir sa thèse ou son mémoire*, Studyrama, Levallois-Perret, 2002, 188 p.

# INDEX

<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>PREMIERE PARTIE : APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : UNE REPRESENTATION DICHOTOMIQUE DU TERRITOIRE</b>	<b>14</b>
PREMIERE SECTION : QUESTIONNEMENT AUTOUR DE L'AXE FRONTIERE	15
§1. Des espaces géographiques distincts...	15
A. L'avenue, un axe structurant la frontière entre le Haut et le Bas	15
B. Une bipolarisation du territoire questionnée	17
§2. ... habités par des groupes sociaux différents	18
A. Une représentation communale	18
B. Une objectivation difficile des propos des habitants	19
SECTION 2 : QUESTIONNEMENT SUR LA VERACITE DE LA DICHOTOMIE	22
§1. Questionnement sur la légitimité des catégorisations	22
A. Déconstruction de la notion de « catégorie »	22
B. Une relativisation d'une mise en catégorie excessive	23
§2. Les catégories d'espaces publics	25
A. L'espace public du Bas de la commune	25
B. L'espace public sur le Village et le Haut	26
C. Des espaces publics sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux	27
<b>CHAPITRE DEUX : LES PRATIQUES DU TERRITOIRE ET LEURS RAISONS</b>	<b>30</b>
PREMIERE SECTION : LES PRATIQUES AFFECTIVES	30
§1. « <i>Les hauts lieux de la commune</i> »	31
A. A Champeyrard, lieu d'une sociabilité	31
B. Dans les hauteurs, un cadre de vie agréable	33
§2. Les lieux rejetés ou évités	35
A. Les lieux rejetés	36
B. Les lieux évités	37
SECTION DEUX : LES RAISONS D'UNE FAIBLE PRATIQUE DE L'ESPACE	39
§1. Une ville sans centre-ville	39
§2. Une politique de construction urbaine	43
<b>PARTIE II. APPROPRIATION DE L'ESPACE INTIME</b>	<b>48</b>
<b>CHAPITRE 3. LES PRATIQUES QUOTIDIENNES DES TERRITOIRES</b>	<b>49</b>
PREMIERE SECTION : LES NECESSITES	50
§1. Le travail	50
A. Travailler sur la commune	51
B. Travailler dans l'agglomération	52
C. Travailler « loin de chez soi »	53
§2. L'approvisionnement	54
A. Un approvisionnement à l'extérieur de la commune, très majoritaire	55
B. Les approvisionnements sur la commune, plus marginaux	57
SECTION 2. LES LOISIRS	59
§1. Les activités de loisirs, sorties et leur sociabilité	59
A. Les amis et la famille	59
B. Les sorties et les activités de loisirs	61
§1. Les équipements et les associations de la commune	64
A. Une utilisation des équipements de la commune faible	64
B. Une faible fréquentation des associations de la ville	65

<b>CHAPITRE 4. ENTRE PLURICENTRISME ET RAMASSEMENT</b>	<b>67</b>
PREMIERE SECTION. UN USAGE PLURICENTRE DES TERRITOIRES	68
§1. D'un pluricentrisme multiple à bipolaire	69
A. Un pluricentrisme multiple	70
B. Un pluricentrisme bipolaire	71
§2. D'un pluricentrisme faible à imaginaire	73
A. Une faible mobilité	73
B. Une mobilité imaginaire	74
SECTION 2. UN USAGE RAMASSE DU TERRITOIRE DE RESIDENCE	75
§1. L'importance du logement	76
A. Une pratique ramassée autour du quartier, sur Champeyrard	77
B. Une pratique ramassée autour du logement, sur les hauteurs de la commune	78
§2. Le voisinage	81
A. Des relations de « bon voisinage », majoritaires	81
B. Des relations plus affirmées	82
<b>PARTIE TROIS : RENCONTRE ENTRE CES DEUX APPROPRIATIONS</b>	<b>85</b>
<b>CHAPITRE 5. LES SOCIABILITES COMMUNALES : RENCONTRE ENTRE LES DEUX ESPACES</b>	<b>86</b>
PREMIERE SECTION. L'ECOLE, CENTRE DE VIE DU QUARTIER	87
§1. Un point stratégique dans le quartier	87
A. Une dynamique autour de l'école	87
B. Un espace de vie quotidienne structuré par l'école	89
§2. L'école, créatrice de liens sociaux pour les parents	90
A. L'importance de la sortie des classes dans la vie du quartier	90
B. L'école, un moyen de se construire un tissu social	91
SECTION 2. LES « JEUNES », POINT DE TENSION DU QUARTIER	94
§1 : Une gêne pour les autres habitants	95
A. Une occupation prolongée de l'espace public	95
B. D'une absence de tranquillité au vandalisme	98
§2 : Relations de tensions entre la jeunesse et l'âge adulte	99
A. Une incompréhension mutuelle et des modes de vie différents	100
B. Du rapport de violence à une solidarité occasionnelle	102
<b>CHAPITRE 6 : UNE CONSTRUCTION PERSONNELLE DE L'APPROPRIATION</b>	<b>105</b>
PREMIERE SECTION : COHERENCE OU DECALAGE ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LE MONDE-DE-LA-VIE	105
§1. Explication théorique	106
§2. Mise en application sur les personnes interrogées :	108
SECTION 2. LA PLACE DE LA COMMUNE DANS LA VIE DES HABITANTS	113
§1. Les raisons de leur venue sur le territoire	113
A. Des raisons liées à l'immobilier	114
B. Des raisons professionnelles	115
§2 Le polytopisme des habitants :	116
A. Le parcours résidentiel des individus	117
B. Leurs territoires d'appartenance	119
<b>CONCLUSION GENERALE :</b>	<b>124</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>128</b>
<b>INDEX</b>	<b>132</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>134</b>

## ANNEXES

**Annexe n° 1 :** Localisation de Saint-Martin-le-Vinoux dans l'agglomération grenobloise

**Annexe n° 2 :** Cartographie générale de la commune et présentation des quartiers étudiés

**Annexe n° 3 :** Photographie de la commune

**Annexe n° 4 :** Analyse compréhensive de la commune

**Annexe n° 5 :** La démarche méthodologique

**Annexe n° 6 :** Présentation du quartier du Village

**Annexe n° 7 :** Présentation du quartier de Champeyrard

**Annexe n° 8 :** Présentation du Bas de la commune

**Annexe n° 9 :** Cartographie de la limite du Haut

**Annexe n° 10 :** Cartographie de la limite du Bas

**Annexe n° 11 :** Cartographie de la délimitation d'une zone intermédiaire

**Annexe n° 12 :** Tableau récapitulatif de la sémantique utilisée par les enquêtés pour qualifier l'espace public

**Annexe n° 13 :** La Buisseratte, le centre de la commune ?

**Annexe n° 14 :** Les pratiques de la mobilité des individus

**Annexe n° 15 :** Une pratique ambivalente du territoire, entre polycentrisme et ramassement

Ce mémoire étudie la question de **l'appropriation** des habitants de Saint-Martin-le-Vinoux à leurs **territoires**. L'approche de l'appropriation a été faite sous l'angle de l'opposition et de la rencontre entre **espace public** de la commune et **espace intime** de chaque individu. Alors que l'espace public de la commune est davantage approprié à travers des **représentations**, notamment d'un territoire dichotomique, l'espace intime des individus se compose à travers leurs **pratiques** quotidiennes des différents territoires. En effet, dans un contexte de forte **mobilité**, nous questionnons la place de cette commune dans leur **vie quotidienne**.